

CHANGER DE VITESSE :

Le secteur privé comme moteur de la croissance
dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord

Roberta Gatti, Harun Onder, Asif M. Islam, Jesica Torres, Gianluca Mele,
Federico Bennett, Sumin Chun, Rana Lotfi, Ilias Suvanov



CHANGER DE VITESSE :

Le secteur privé comme moteur de la croissance
dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord



© 2025 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale

1818 H Street NW, Washington, DC 20433

Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

1 2 3 4 28 27 26 25

La publication originale de cet ouvrage est en anglais sous le titre de “*Shifting Gears: The Private Sector as an Engine of Growth in the Middle East and North Africa, (Middle East and North Africa Economic Update)*” — Changer de Vitesse: Le secteur privé comme moteur de la croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. (Bulletin d’information économique de la région MENA) en 2025. En cas de contradictions, la langue originelle prévaut.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit ni l’exactitude, ni l’exhaustivité, ni l’actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n’est pas responsable des erreurs, omissions, ou contradictions dans les informations qui y sont fournies, ni de l’utilisation qui serait faite ou non des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l’ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n’impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d’un territoire quelconque et ne signifient nullement que l’institution reconnaît ou accepte ces frontières. La citation d’ouvrages d’autres auteurs ne signifie pas que la Banque mondiale approuve les points de vue de ces auteurs ou le contenu de leurs ouvrages.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n’implique, ni ne peut être considéré comme, une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations



L’utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo>. Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l’ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L’ouvrage doit être cité de la manière suivante : Gatti, Roberta, Harun Onder, Asif M. Islam, Jesica Torres, Gianluca Mele, Federico Bennett, Sumin Chun, Rana Lotfi et Ilias Suvanov. 2025. *Changer de Vitesse: Le secteur privé comme moteur de la croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord*. Bulletin d’information économique de la région MENA (avril), Washington, DC : La Banque mondiale. doi: 10.1596/978-1-4648-2228-5. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l’ouvrage le déni de responsabilité suivant : *Cette traduction n’a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu’elle pourrait contenir.*

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : *Cet ouvrage est une adaptation d’une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n’engagent que l’auteur ou les auteurs de l’adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.*

Contenu tiers — La Banque mondiale n’est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l’utilisation d’une composante ou d’une partie quelconque du contenu de l’ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L’utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l’obtenir, le cas échéant, auprès du détenteur des droits d’auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d’exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour toute demande de renseignements sur les droits et licences, prière de s’adresser à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

ISBN (digital) : 978-1-4648-2228-5

DOI: 10.1596/978-1-4648-2228-5

Maquette de couverture : Jihane El Khoury Roederer / Services de création de la Banque mondiale, Global Corporate Solutions.

Table des matières

Remerciements.....	iv
Sigles et abréviations.....	v
Avant-propos.....	vi
Introduction et abrégé des constatations.....	2
Partie I Perspectives macroéconomiques	7
I.1 Incertitude croissante à travers le monde	7
I.2 Croissance modeste dans la région MENA en 2024, avec des perspectives meilleures, quoiqu'incertaines, pour 2025 et 2026.....	10
I.3 Les pressions inflationnistes se modèrent dans la région, mais avec des risques accrus à la hausse.....	16
I.4 Perspectives précaires de paix et de redressement.....	18
I.5 Croissance des niveaux de vie en demi-teinte	23
Partie II Pleins feux sur le secteur privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	24
II.2 Segmentation structurelle et exclusion dans le secteur privé	33
II.3 Chocs externes : conflits et phénomènes météorologiques extrêmes.....	37
II.4 Redéfinir le rôle de l'État – contraintes et politiques	42
II.5 Renforcer la capacité des entreprises en exploitant les talents	52
II.6 Conclusions.....	60
Références	61
Annexe.....	67

Liste des figures

Figure I.1	Indice d'incertitude de la politique économique.....	8
Figure I.2	Prix au comptant et à terme du pétrole et du gaz.....	8
Figure I.3	Croissance du PIB des sous-groupes de la région MENA.....	10
Figure I.4	Composition du commerce dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.....	13
Figure I.5	Produits manufacturés exportés vers certaines destinations en part du PIB, 2022.....	13
Figure I.6	Indicateurs de spécialisation des exportations de produits manufacturés dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.....	14
Figure I.7	Participation de la production manufacturière dans les chaînes de valeur mondiales.....	15
Figure I.8	Inflation médiane dans la région MENA et l'économie mondiale.....	16
Figure I.9	Taux directeurs dans la région MENA.....	16
Figure I.10	Estimations contre-factuelles du revenu par habitant autour de certains conflits.....	18
Figure I.11	Croissance du PIB réel (en pourcentage) en Cisjordanie et à Gaza.....	19
Figure I.12	Perspectives de croissance du PIB dans les pays en situation de fragilité et de conflit (FCS).....	20
Figure I.13	Données d'imagerie nocturne en République arabe syrienne.....	21
Figure I.14	Nombre de navires traversant certains points de passage stratégiques.....	22
Figure I.15	Comparaison du PIB par habitant dans la région MENA par groupe de revenu.....	23
Figure II.1	Productivité, investissement, formation structurée.....	27
Figure II.2	Propriété étrangère et dépenses de recherche-développement.....	28
Figure II.3	Mesure de l'innovation au niveau des entreprises.....	29
Figure II.4	Illustration de la décomposition de la productivité des entreprises dans deux économies.....	30
Figure II.5	Création nette d'emplois en Tunisie.....	31
Figure II.6	Emploi et production dans le secteur informel.....	34
Figure II.7	Raisons invoquées par les entreprises pour ne pas s'enregistrer auprès des autorités irakiennes.....	34
Figure II.8	Proportion d'entreprises dirigées par des femmes.....	36
Figure II.9	Variation de la proportion d'entreprises dirigées par des femmes.....	36
Figure II.10	Catastrophes naturelles et phénomènes météorologiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.....	37
Figure II.11	Effets de la sécheresse (chocs de précipitations négatives) sur les entreprises et l'emploi.....	41
Figure II.12	Sécheresse (chocs de précipitations négatives) et accès au financement et aux infrastructures.....	41
Figure II.13	Sécheresse (chocs de précipitations négatives) et gouvernance.....	42
Figure II.14	Sécheresse (chocs de précipitations négatives) et adaptation.....	42
Figure II.15	Proportion de travailleurs dans le secteur public.....	45
Figure II.16	Proportion des pays comptant au moins une entreprise d'État active dans divers secteurs.....	47
Figure II.17	Corruption, instabilité politique et octroi de licences et permis, perçus comme freins majeurs ou graves aux activités des entreprises.....	49
Figure II.18	Mentions de la politique industrielle dans la presse spécialisée.....	49
Figure II.19	Comparaison du nombre d'instruments de politique industrielle.....	50
Figure II.20	Indice de restriction des échanges de services pour les secteurs du bâtiment et travaux publics et du tourisme dans la région MENA.....	51
Figure II.21	Pratiques de gestion et innovation.....	53
Figure II.22	Proportion des femmes selon que l'équipe de direction est masculine ou féminine.....	54
Figure II.23	Indice Les Femmes, l'Entreprise et le Droit.....	55
Figure B.II.2.1	Taux de sortie par taille de l'entreprise.....	57
Figure B.II.2.2	Pourcentage d'entreprises ayant déjà inscrit des femmes sur leurs listes de salariés depuis 2009.....	58
Figure B.II.2.3	Proportion des femmes dans le personnel saoudien des entreprises du secteur privé.....	58
Figure B.II.2.4	Emploi des Saoudiennes par niveau d'instruction.....	59
Figure A.1	Ajustements et coupes de la production de pétrole de l'OPEP+ au fil du temps.....	67
Figure A.2	Part de l'OPEP et des États-Unis dans la production mondiale de pétrole.....	68

Liste des tableaux

Tableau I.1	Prévisions de croissance du PIB de la région MENA	12
Tableau I.2	Inflation dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, par pays, 2022-2026p.....	17
Tableau II. 1	Disponibilité de microdonnées de recensement et d'enregistrement des établissements/ d'entreprises au niveau des entreprises	43
Tableau A.1	Chronologie des coupes de production de l'OPEP+.....	68
Tableau A.2	Croissance réelle et projetée du PIB réel, croissance du PIB réel par habitant, solde du compte courant et solde du compte budgétaire dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, par économie, 2024-2026	70

Liste des encadrés

Encadré I.1	Les effets de l'incertitude de la politique commerciale.....	9
Encadré II.1	Décomposition de la productivité au Maroc.....	32
Encadré II.2	Effets du programme Nitaqat sur l'emploi des femmes en Arabie saoudite.....	57

Remerciements

Le Bulletin d'information économique de la région MENA est produit par le bureau de l'économiste en chef de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Cette édition du rapport a été rédigée par Roberta Gatti (économiste en chef pour la région), Harun Onder (économiste en chef adjoint pour la région), Asif M. Islam (chef d'équipe de projet, TTL), Jesica Torres, Gianluca Mele, Federico Roberto Bennett, Sumin Chun, Rana Lotfi et Ilias Suvanov.

L'équipe exprime sa gratitude à Ousmane Dione, vice-président régional, pour ses orientations stratégiques. Le rapport a bénéficié des observations fort utiles des personnes suivantes : Boutheina Guermazi, Nadir Mohammed, Fadia M. Saadah, Safaa El Tayeb El-Kogali, Stéphane Guimbert, Jean-Christophe Carret, Djibrilla Adamou Issa, Hoda Youssef, Jean Michel Marchat, Norbert Matthias Fiess, Abdoulaye Sy, Mark Eugene Ahern, Matteo Morgandi et Dina N. Abu-Ghaida.

Des équipes de la Banque ont apporté un appui, des contributions, des observations et des orientations utiles concernant l'analyse, notamment : **l'équipe Politiques économiques de la région MENA**, qui comprend Éric Le Borgne (chef de service), Zeljko Bogetic, Hoda Youssef, Khaled Alhmoud, Sara B. Alnashar, Angela Elzir Assy, Muhammad Khudadad Chattha, Massimiliano Cali, Javier Diaz Cassou, Cyril Desponts, Nur Nasser Eddin, Dima Krayem, Alief Aulia Rezza, Diderot Guy D'Estaing Sandjong Tomi, Luan Zhao, Fatma Elashmawy, Majid Kazemi, Yasmine Osman, Daniel Prinz, Ashwaq Natiq Maseeh, Olena Ftomova, Xinyue Wang et Razieh Zahedi ; **l'équipe Finance, compétitivité et investissement** constituée de Djibrilla Adamou Issa (chef de service), Jean-Michel Marchat, John Gabriel Goddard, Georgiana Pop, Abhishek Saurav, Tania Ghossein, Thomas A. Vis, Mohamed Hassan Abdulkader, Zeina El Khoury, Mohamed Baidar, Nicolo Dalvit, Omar Al-Aqel et Amira El Bidawi ; et **l'équipe Pauvreté et équité dans la région MENA**, formée de Salman Zaidi (chef de service), Aziz Azamatov, Laura Liliana Moreno Herrera, Erwin Knippenberg et Ganesh Kumar Seshan.

Des observations et contributions extrêmement précieuses ont été fournies par : Amirah El-Haddad, Steffen Hertog, Caroline Krafft, Jennifer Peck, Clelia Rontoyanni, Carlos Arteta, Andrew Burns, Jorge A. Coarasa, Arden Finn, Valerie Mercer, Paolo Agnolucci, Mohamed Ihsan Ajwad, Charl Jooste, Ekaterina Pankratova, Nikita Perevalov, Jose E. Signoret, Naotaka Sugawara, Collette Mari Wheeler, Tristan Reed, Peter Metin Selcuk, Salma Rasem Mohammed El Gammal, Alex Pio et Alba Suris Coll Vincent. L'équipe remercie également les collègues du bureau de l'économiste en chef de la région MENA, et particulièrement Caglar Ozden, Ernest Sergenti, Leila Baghdadi, Diego Faures, Mennatallah Emam Mousa et Angel David Ramirez Romero pour leurs commentaires.

Serene Jweied nous a fourni des conseils opportuns sur la formulation des messages aux derniers stades de production du rapport. Nous remercions James L. Rowe Jr d'avoir édité le manuscrit, Jihane El Khoury Roederer pour la conception de la couverture et Budy Wirasmo pour la composition typographique. Notre gratitude s'adresse également aux unités Traduction, Imprimerie et Multimédias de GCS (Global Corporate Solutions) de la Banque mondiale. Nous saluons enfin l'appui administratif remarquable fourni par Asma Saleh Al-Hanshali et Heran Getachew Negatu.

Sigles et abréviations

\$PPA	Dollars en parité de pouvoir d'achat	HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	PCBS	Bureau central des statistiques de Palestine
ADM2	Unités administratives de second degré	IFC	Société financière internationale	PDEP	Pays en développement exportateurs de pétrole
ARE	Émirats arabes unis	IHH	Indice de Herfindahl-Hirschman	PDIP	Pays en développement importateurs de pétrole
BACI	Base pour l'analyse du commerce international	IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire	PEPD	Pays émergents et pays en développement
BAPCO	Bahrain Petroleum Company	IPC	Indice des prix à la consommation	PIB	Produit intérieur brut
BEI	Banque européenne d'investissement	IRN	Iran, République islamique d'	PMR	Réglementation des marchés de produits
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	IRQ	Iraq	PRE	Pays à revenu élevé
BHR	Bahrain	JMMC	Comité de suivi de la réunion ministérielle conjointe	PRITS	Pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure
BOS	Businesses of the State	JOR	Jordanie	PSE	Cisjordanie et Gaza
B-READY	Business Ready (Banque mondiale)	KWT	Koweït	PTF	Productivité totale des facteurs
CCCM	Coordination et gestion des camps	LAC	Amérique latine et Caraïbes	QAT	Qatar
CCG	Conseil de coopération du Golfe	LBN	Liban	R.-U.	Royaume-Uni
CEPII	Centre d'Études prospectives et d'Informations internationales	LBY	Libye	R-D	Recherche-développement
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique	MAR	Maroc	RNE	Répertoire national des entreprises
CTCI	Classification type pour le commerce international	Mb/j	Million de barils par jour	ROW	Reste du monde
CVM	Chaînes de valeur mondiales	MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord	SAR	Région Asie du Sud
DI	Déplacés internes	MMbtu	Million d'unités thermiques britanniques	SAU	Arabie saoudite
DJI	Djibouti	NASA	Administration nationale américaine de l'aéronautique et de l'espace	SSA	Afrique subsaharienne
DZA	Algérie	N.D.	Non disponible	STPD	Base de données sur la politique commerciale des services
É.A.U.	Émirats arabes unis	O/N	Oui/Non	STRI	Indice de restriction des échanges de services
EAP	Asie de l'Est et Pacifique	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	SYR	République arabe syrienne
ECA	Europe et Asie centrale	OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies	TUN	Tunisie
EE	Entreprises d'État	OIT	Organisation internationale du Travail	U.S.	États-Unis
EGY	République arabe d'Égypte	OMN	Oman	UCDP	Programme de bases de données sur les conflits d'Uppsala
Ex.	Exercice	ONOMM	Réunion ministérielle des pays membres de l'OPEP et des pays non-membres de l'OPEP	UE	Union européenne
FCI	Finance, compétitivité et investissement	ONU	Organisation des Nations Unies	USD	Dollar des États-Unis
FCS	Situations de fragilité et de conflits	OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole	WBES	World Bank Enterprise Survey
FLFP	Participation des femmes à la vie active	OPEP+	Organisation des pays exportateurs de pétrole et autres pays producteurs de pétrole	WBL	Indice Les Femmes, l'Entreprise et le Droit
FMI	Fonds monétaire international			YEM	République du Yémen
GTA	Alerte au commerce mondial				

Avant-propos

Les perspectives économiques de la région demeurent incertaines, influencées par les défis actuels et la fragilité persistante. Bien que l'on observe des signes encourageants dans les pays touchés par un conflit, la situation reste précaire, et des problèmes structurels profonds subsistent sur fond d'incertitude des politiques mondiales. Toutefois, nos économistes prévoient une accélération modérée de la croissance en 2025 et 2026, ce qui laisse place à un optimisme prudent. Le développement du potentiel régional reposera sur la capacité à gérer les risques et à mettre en œuvre des réformes ô combien nécessaires.

La dernière édition de notre Bulletin d'information économique de la région MENA, publiée en octobre 2024, a fait ressortir la faiblesse du niveau de vie dans la région. En effet, la consommation par habitant dans la région MENA ne représente que 19 % de celle de l'économie de référence, une situation qui s'explique en grande partie par une productivité faible. La présente édition de notre Bulletin braque les projecteurs sur le secteur privé, qui constitue un facteur capital de croissance de la productivité. Les entreprises sont les moteurs de l'innovation et de la création d'emplois. Dans la région MENA, le secteur privé occupe une place particulièrement centrale. D'ici à 2050, soit dans environ 25 ans, près de 300 millions de jeunes seront à la recherche d'un emploi. Le secteur privé est-il capable de créer ces emplois ?

Le diagnostic posé dans ce rapport indique que le secteur privé dans la région MENA a une marge de progression importante, au regard de la faiblesse tout à la fois de la productivité du travail, de l'investissement, de l'innovation et du dynamisme du marché. La région se caractérise par un fossé entre un secteur privé formel étriqué et un vaste secteur informel. Malgré des niveaux d'éducation élevés, la région n'utilise pas de façon optimale son capital humain, surtout les femmes, qui sont largement exclues du marché du travail. Face à une incertitude élevée, le secteur privé de la région MENA est mal préparé à absorber des chocs tels que ceux provoqués par les conflits et les phénomènes météorologiques extrêmes. Toutefois, certains signes montrent que les entreprises de la région peuvent s'adapter à l'adversité.

Notre économiste en chef et ses coauteurs suggèrent que, pour faire du secteur privé de la région MENA un moteur de croissance, les États doivent redéfinir le rôle qu'ils jouent sur les marchés et les entreprises et exploiter plus efficacement les talents.

Les États de la région peuvent réaliser des gains économiques considérables en changeant leur manière d'appréhender le secteur privé. Encourager la concurrence sur les marchés, uniformiser les règles du jeu pour les entreprises et améliorer l'environnement des affaires peuvent libérer le potentiel de croissance de la région. Le libre accès aux données et l'élaboration de politiques fondées sur des éléments factuels pourraient éclairer la voie à suivre.

Les entreprises de la région MENA peuvent renforcer leurs capacités en tirant mieux parti des ressources humaines. L'amélioration des pratiques de gestion peut permettre aux entreprises de mieux utiliser les talents dont elles disposent, ouvrant ainsi la voie à plus d'innovation et de croissance. Les spécialistes nous apprennent que les pratiques de gestion peuvent expliquer environ un tiers de l'écart de productivité totale des facteurs entre les États-Unis et les autres pays.

Le secteur privé de la région MENA peut puiser dans le vivier inexploité des femmes en attirant plus de femmes chefs d'entreprise. Comme dans le reste du monde, les entreprises de la région qui sont dirigées par des femmes sont plus susceptibles de recruter davantage de femmes. Il s'agit là d'une occasion unique. La présence d'un plus grand nombre de femmes chefs d'entreprise insufflera peut-être l'élan nécessaire pour faire avancer les choses, en multipliant à la fois le nombre de cadres féminins et de travailleuses. Les responsables de l'action publique peuvent favoriser l'entrepreneuriat féminin en réformant les lois discriminatoires à l'égard des femmes, en soutenant le développement du capital humain des femmes et en améliorant la contestabilité du marché, ce qui peut créer des emplois pour les femmes, tout en faisant contrepoids à la discrimination.

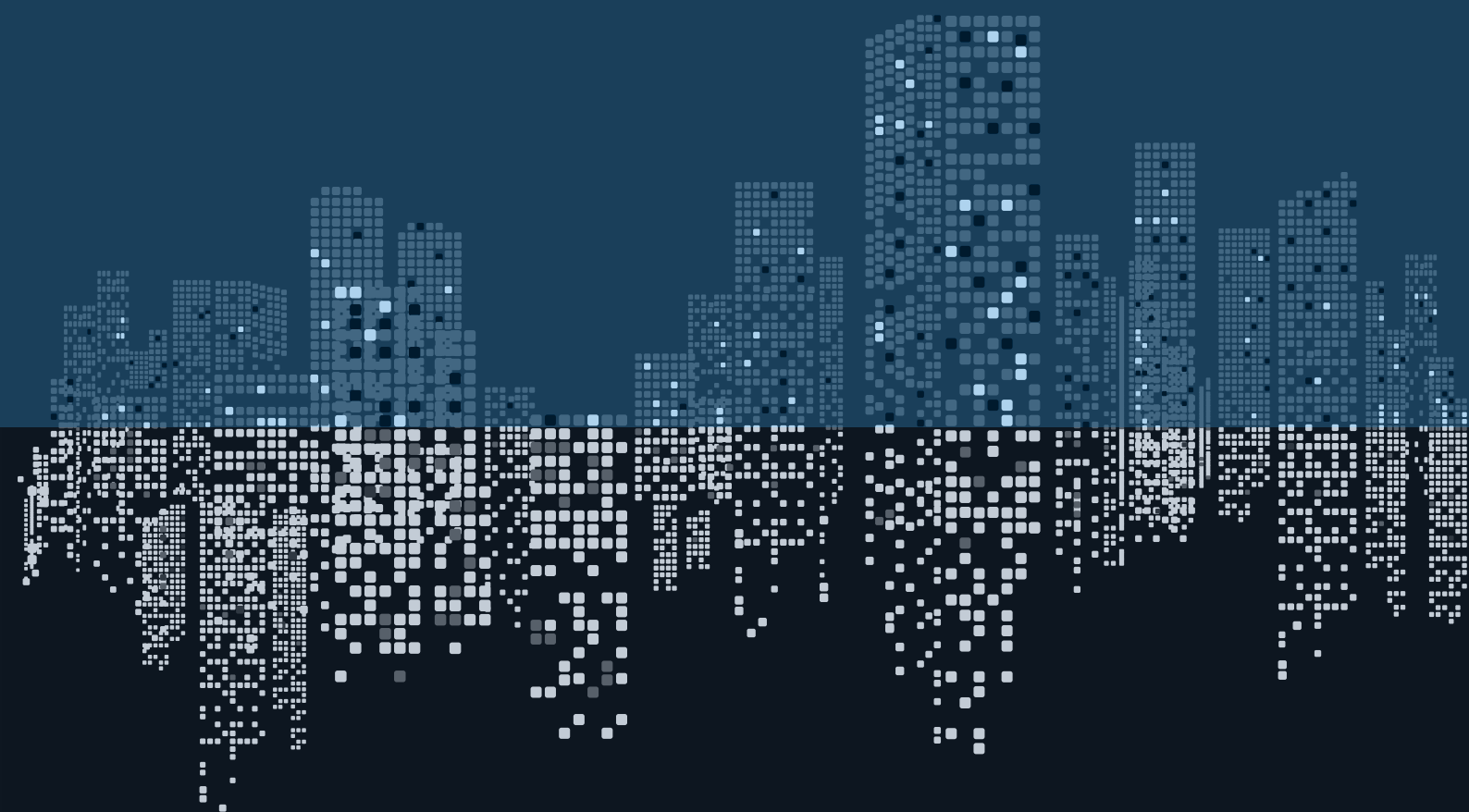
Un avenir meilleur est possible pour le secteur privé de la région MENA, à condition que les États jouent leur rôle de direction de marchés concurrentiels et que les entreprises exploitent mieux le riche vivier de ressources humaines dans la région.

Ousmane Dione

Vice-président
Région Moyen-Orient et Afrique du Nord
Banque mondiale

CHANGER DE VITESSE :

Le secteur privé comme moteur de la croissance
dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord



INTRODUCTION ET ABRÉGÉ DES CONSTATATIONS

L'économie mondiale est confrontée à une très grande incertitude qui assombrit les prévisions économiques. La croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) a été modeste à 1,9 % en 2024 et, selon les prévisions du 8 avril 2025, elle devrait s'accélérer légèrement pour atteindre 2,6 % en 2025 et 3,7 % en 2026. Ces projections sont toutefois teintées d'incertitude, compte tenu des effets potentiels de l'évolution des dynamiques commerciales sur la croissance mondiale, l'inflation et les marchés du pétrole. Les conflits ont fait reculer le développement dans l'ensemble de la région et les conséquences resteront visibles longtemps, accentuant une croissance chroniquement faible. Avec une consommation par habitant qui ne représente que 19 % du niveau de référence, la région est loin de la norme en matière de qualité de vie. La faible productivité globale des facteurs explique entre un tiers et la moitié de cet écart. Un secteur privé dynamique s'avère primordial pour combler l'écart constaté.

Les entreprises peuvent alimenter la croissance, créer des emplois, améliorer les moyens de subsistance et servir de moteur à l'innovation dans l'économie. Mais dans l'ensemble, le secteur privé n'est pas dynamique dans la région MENA. La croissance de la productivité du travail est nettement en baisse dans la région. Peu d'entreprises investissent et innovent. Les marchés enregistrent peu d'entrées et peu de sorties. En outre, un fossé persiste entre un secteur privé formel étriqué et un vaste secteur informel. Malgré une scolarisation accrue, les taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire avoisinant les 70 % en moyenne, la région a longtemps sous-utilisé le capital humain. Les femmes sont pour l'essentiel exclues du marché du travail. Au regard de ces défis, le secteur privé de la région MENA est mal préparé à faire face à des chocs tels que les conflits et les phénomènes météorologiques extrêmes, même si certains éléments semblent indiquer que les entreprises de la région s'adaptent face à l'adversité.

Pour stimuler la performance du secteur privé, les États de la région devront probablement redéfinir leur rôle. Le fait d'encourager la concurrence sur les marchés, d'uniformiser les règles du jeu pour les entreprises privées et les sociétés d'État et de faciliter la mise en place d'un environnement favorable aux entreprises pourrait contribuer grandement à libérer le potentiel de croissance de la région. Le libre accès aux données et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes pourraient éclairer la voie à suivre, y compris l'évaluation constante de la politique industrielle, un sujet qui retient l'attention des responsables de l'action publique et des économistes du monde entier. Les entreprises peuvent elles-mêmes renforcer leurs capacités en améliorant leurs pratiques de gestion. Parallèlement, la mobilisation des talents inexploités des femmes, entrepreneures ou employées, pourrait stimuler la croissance.

Perspectives de croissance régionale en période d'incertitude

En 2024, la croissance du PIB réel dans la région MENA a été modeste à 1,9 % en moyenne, soit à peu près le même taux qu'en 2023. Ces chiffres globaux masquent des différences au sein de la région. La croissance dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) est passée de 0,4 % en 2023 à 1,9 % en 2024. Les cours du pétrole et la production de l'or noir ont fortement baissé en 2023, ce qui s'est soldé par une quasi-stagnation de la croissance, tandis que la légère expansion de 2024 a été tirée par le secteur non pétrolier en Arabie saoudite comme aux Émirats arabes unis.

L'embellie dans les pays du Conseil de coopération du Golfe a été atténuée par le ralentissement enregistré dans le reste de la région. Dans les pays en développement importateurs de pétrole, la croissance a fortement ralenti, son taux passant de 3,2 % en 2023 à 1,9 % en 2024, principalement à cause d'une croissance plus faible en République arabe d'Égypte

qui s'explique par la mauvaise performance du secteur manufacturier, par des restrictions d'importations et par une réduction du trafic sur le canal de Suez. La décélération était encore plus accentuée dans les pays en développement exportateurs de pétrole, où elle est passée de 3,6 % en 2023 à 1,9 % en 2024, une situation en grande partie imputable à la République islamique d'Iran avec la stagnation de la production pétrolière.

Depuis le 8 avril, les prévisions indiquent que la croissance du PIB régional devrait atteindre en moyenne 2,6 % en 2025 et 3,7 % en 2026. Les pays exportateurs de pétrole de la région devraient bénéficier d'une augmentation progressive de la production pétrolière, tandis que les importateurs de pétrole pourraient profiter d'une forte consommation privée et d'un ralentissement de l'inflation. Ces prévisions sont toutefois entourées d'incertitude. Des politiques mondiales incertaines, la faiblesse de la demande mondiale, la volatilité des marchés pétroliers et la fragilité font peser des risques sur la reprise de l'activité économique attendue dans la région. La baisse de la demande mondiale pourrait réduire les recettes d'exportation de pétrole, ajoutant aux pressions sur les comptes budgétaires et extérieurs des pays exportateurs de pétrole. Les pays importateurs de pétrole pourraient tirer avantage de la baisse des prix du pétrole. Cependant, la baisse des envois de fonds, conjuguée à la détérioration de la confiance des consommateurs et des investisseurs, peut entraîner des sorties de capitaux, mettant ainsi à rude épreuve leurs soldes extérieurs. L'évolution de l'incertitude entourant les politiques commerciales mondiales déterminera dans une mesure importante la matérialisation ou non des prévisions.

L'aggravation de l'incertitude autour des politiques commerciales peut avoir des répercussions réelles. Elle pourrait influencer négativement les décisions du secteur privé, en particulier en ce qui concerne les investissements, l'entrée et la sortie des marchés, et la productivité. La vulnérabilité aux chocs commerciaux dépend de plusieurs facteurs. Les pays dont les exportations pétrolières sont importantes sont plus vulnérables à l'évolution des marchés pétroliers mondiaux, à la fois en raison de l'impact des chocs commerciaux sur la demande mondiale et des ajustements de l'offre. Les économies les plus intégrées aux marchés internationaux sont probablement plus vulnérables aux chocs commerciaux — même si la libéralisation et l'intégration des échanges sont généralement associées à une croissance à long terme plus forte, bien qu'ayant des effets redistributifs. La vulnérabilité aux chocs commerciaux peut aussi être plus grande lorsque les exportations sont concentrées sur quelques produits ou quelques partenaires commerciaux, le manque de diversification limitant la capacité de l'économie à absorber les chocs spécifiques à un secteur ou à un pays. L'évolution de la dynamique du commerce mondial n'aura probablement pas d'effets directs importants sur plusieurs économies de la région MENA, compte tenu des schémas commerciaux actuels. Toutefois, les effets indirects de la conjoncture mondiale, notamment les prix du pétrole, posent des risques de dégradation importants. Les répercussions de l'évolution de la dynamique des échanges pourraient ralentir la consommation. L'évolution de l'incertitude dépendra des réponses stratégiques globales des autres partenaires commerciaux de la région MENA. À plus long terme, les chocs commerciaux subis par d'autres pays pourraient également toucher indirectement la région MENA par le biais de la réorientation commerciale. Ces effets seront négatifs ou positifs en fonction du contexte. Dans un environnement mondial incertain, plusieurs économies de la région MENA continuent de se heurter aux défis que posent les conflits et la fragilité.

La paix et la reprise demeurent précaires

Les conflits ont entravé le progrès économique dans la région MENA. Les pertes en vies humaines et les perturbations sociétales sont incommensurables, et les répercussions ont tendance à perdurer. Aucun pays de la région touché par la guerre ne s'est complètement remis des ravages causés à l'économie ces dernières décennies.

Les pertes économiques provoquées par le récent conflit dont Gaza est l'épicentre sont énormes. En 2024, le PIB réel dans les territoires palestiniens a baissé de 27 % en moyenne : de 83 % à Gaza et de 17 % en Cisjordanie. Le rôle économique

de la bande de Gaza dans l'économie de la Palestine a été très fortement réduit, la part de Gaza passant de 17 % avant le conflit à 3,3 % à la fin de 2024, alors même qu'environ 40 % de la population des territoires palestiniens vit à Gaza. En décembre 2024, la pauvreté était quasi générale à Gaza. Le taux de pauvreté en Cisjordanie est de 28,5 %. En février, lors d'une évaluation rapide provisoire conjointe des dommages et des besoins, la Banque mondiale, les Nations Unies et l'Union européenne ont estimé que les besoins pour le relèvement et la reconstruction s'élevaient au total à 53 milliards de dollars. Les perspectives économiques pour les Territoires palestiniens restent incertaines.

Au Liban, la formation, au début de l'année 2025, d'un nouveau gouvernement orienté vers les réformes a mis fin à une paralysie politique qui a duré plus de deux ans. En fin 2024, la baisse cumulée du PIB du Liban depuis 2019 avoisinait les 40 %, après cinq années de crises dans le pays. L'évaluation rapide des dommages et des besoins réalisée par la Banque mondiale a révélé que les dégâts matériels atteignaient un montant de 6,8 milliards de dollars, que les pertes économiques s'élevaient à 7,2 milliards de dollars et que les coûts du relèvement et de la reconstruction se chiffraient à 11 milliards de dollars.

En République arabe syrienne, la fin du régime du président Bachar el-Assad en décembre 2024 a donné lieu à une transition politique après plus de 10 ans d'un conflit qui a entraîné le déplacement de plus de la moitié de la population d'avant la guerre. Les données d'imagerie nocturne indiquent un léger déclin de l'activité économique lors de cette transition de pouvoir. Dans ce contexte, le PIB devrait se contracter de 1 % en 2025, après un recul de 1,5 % en 2024. L'extrême pauvreté devrait continuer à augmenter avec la contraction du PIB.

Depuis 2000, le PIB réel par habitant en République du Yémen a chuté de 59 %. La plupart des Yéménites ont sombré dans la pauvreté et le capital humain s'est sérieusement effrité. En 2020, plus de 40 % des habitations, 38 % des établissements de santé et 29 % des infrastructures de transport étaient déjà endommagés, selon l'évaluation rapide des dommages et des besoins réalisée par la Banque mondiale. Environ 63 % des ménages yéménites ont déclaré que leur consommation alimentaire était insuffisante, révèle le Programme alimentaire mondial dans son point sur la sécurité alimentaire (février 2025).

Syndrome de faible croissance chronique dans la région MENA

Les conflits et une croissance économique historiquement atone s'entremêlent dans la région MENA. Depuis 2000, la croissance du PIB par habitant dans la région est inférieure à la médiane, déjà pas très élevée, dans les pays à revenu comparable. Cette faible croissance est imputable en grande partie à la mauvaise performance du secteur privé.

Les entreprises de la région MENA sont informelles, peu productives et mal préparées à surmonter les chocs

La croissance de la productivité du secteur privé déjà faible dans la région MENA recule davantage. Selon les dernières données disponibles tirées des enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises axées sur les entreprises formelles, la croissance des ventes par travailleur a diminué en moyenne de 8 %, ce qui est bien pire que dans les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure (-0,4 %), les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure (0,4 %) et les pays à revenu élevé (2,4 %). Bien qu'elle varie considérablement d'un pays à l'autre, allant de -15 % en Égypte à -1,2 % au Maroc, la croissance des ventes par travailleur reste négative dans l'ensemble de la région. Pour stimuler la productivité, il est essentiel d'investir dans divers facteurs de production et dans l'innovation. Cependant, peu d'entreprises investissent ou innovent. En moyenne, environ 21,7 % des entreprises de la région MENA investissent dans le capital physique,

une proportion bien inférieure à celle de pays à revenu comparable. Environ 14,5 % des entreprises de la région proposent des formations structurées, une forme d'investissement dans le capital humain, ce qui représente moins de la moitié de la moyenne dans les pays à revenu intermédiaire. Des taux d'investissement faibles dans le capital physique et humain vont de pair avec de faibles taux d'innovation dans les produits et les procédés, de même que de faibles dépenses dans la recherche-développement (R-D).

La disponibilité de données au niveau des entreprises sur plusieurs années au Maroc et en Tunisie permet une décomposition détaillée de la productivité, qui met en évidence des dynamiques divergentes. Au Maroc, les entreprises les plus productives ne se développent pas assez pour conquérir une part de marché plus importante. Cependant, l'accroissement de l'efficacité technique moyenne, qui signifie que les entreprises utilisent plus efficacement les facteurs de production, a contribué positivement à la croissance de la productivité du travail. En Tunisie, c'est tout le contraire. Les entreprises plus productives occupent une part plus importante du marché, bien que la faible efficacité technique ait nui à la croissance de la productivité du travail. Ces observations soulignent la nécessité de disposer de données de qualité sur les entreprises pour mieux comprendre le secteur privé.

En outre, deux caractéristiques des économies de la région MENA contribuent probablement à la faible croissance de la productivité, en l'occurrence la segmentation de longue date entre le secteur formel et le secteur informel et l'exclusion des femmes de la population active. Le secteur informel représente environ 10 % à 30 % de la production totale et 40 % à 80 % de l'emploi total. Les données sur les entreprises informelles sont rares. Les enquêtes auprès des entreprises informelles irakiennes et égyptiennes révèlent que celles-ci sont en moyenne moins productives que les entreprises formelles. Toutefois, en Iraq, les entreprises informelles improductives coexistent avec les entreprises productives, celles-ci étant probablement tout aussi compétitives que des entreprises formelles comparables. Les politiques publiques ciblant le secteur informel devraient tenir compte de cette hétérogénéité.

La région a le taux de femmes sur le marché du travail le plus bas au monde (18%), bien loin de la moyenne mondiale (49 % en 2023). Des études indiquent que la réduction des disparités entre les genres en matière d'emploi pourrait augmenter le revenu par habitant de 50 % environ dans un pays typique de la région MENA. De nouvelles données montrent aussi que le fait de promouvoir un nombre plus important de femmes à des fonctions de direction pourrait amener davantage de femmes à intégrer la population active. Dans la région MENA, en moyenne, la proportion des femmes dans les entreprises dirigées par des femmes est presque deux fois plus élevée que dans les entreprises dirigées par des hommes, quel que ce soit le secteur d'activité. Pourtant, les pays de la région MENA comptent moins d'entreprises dirigées par des femmes que les pays d'autres régions à revenu comparable. Même en Arabie saoudite, où des réformes importantes ont augmenté la participation des femmes au marché du travail, seuls 2,95 % des entreprises ont une femme à leur tête, beaucoup moins que la moyenne de 18,7 % dans les pays à revenu élevé.

Du fait d'une croissance et d'une productivité atones, le secteur privé de la région MENA est mal préparé à absorber les chocs. Les conflits ont touché de nombreux pays de la région. Celle-ci est en outre l'une des plus vulnérables à des phénomènes météorologiques extrêmes et à des catastrophes naturelles plus fréquents, qui ont des coûts économiques élevés. Ces chocs perturbent et freinent sérieusement la croissance des entreprises. Cependant, les données existantes montrent un certain degré de résilience et d'adaptation.

Un avenir meilleur pour le secteur privé de la région MENA

Les États et les entreprises peuvent contribuer au développement d'un secteur privé plus dynamique. Les États devraient redéfinir leur rôle et leur engagement auprès des marchés, notamment en encourageant la contestabilité, en améliorant l'environnement des affaires et en utilisant les politiques industrielles avec prudence. Il est essentiel d'investir dans la collecte des données, tout en les rendant plus accessibles, afin de comprendre la dynamique des entreprises et cibler efficacement les politiques. Les entreprises peuvent renforcer leurs propres capacités par deux voies prometteuses : l'amélioration des pratiques de gestion et l'exploitation de l'entrepreneuriat des femmes.

L'État est omniprésent dans la région MENA. L'emploi dans le secteur public détourne les talents du secteur privé. Les entreprises d'État dominant, en bénéficiant d'avantages considérables, dans des secteurs généralement desservis par des entreprises privées dans d'autres parties du monde. La neutralité concurrentielle pourrait largement contribuer à garantir que les entreprises d'État et les entreprises du secteur privé sont traitées sur un pied d'égalité. Un environnement des affaires défavorable nuit également aux entreprises. Un plus grand nombre d'entreprises de la région MENA citent, pour s'en plaindre, des obstacles tels que l'instabilité politique, la corruption et des procédures onéreuses d'octroi de licences et de permis, comparativement aux entreprises de pays à revenu comparable. L'amélioration du cadre réglementaire, la prestation de services publics plus efficaces et la réduction du coût de la conformité à la réglementation sont susceptibles d'améliorer l'environnement des affaires. En outre, les gouvernements de la région interviennent sur les marchés grâce à la politique industrielle, à l'aide d'instruments tels que les subventions, les exonérations, les restrictions d'exportations ou d'importations, entre autres. Si la politique industrielle gagne du terrain dans le monde entier, elle peut avoir des conséquences inattendues, en particulier si des distorsions existent déjà dans l'économie. Et il n'est guère facile de la mener comme il convient. L'État doit avoir les capacités voulues pour cerner les défaillances du marché auxquelles il faut remédier, mettre en œuvre de façon crédible une politique industrielle et évaluer les résultats afin de rectifier le tir selon qu'il conviendra. La collecte d'informations et l'utilisation de données probantes sont déterminantes pour cette phase. Compte tenu de la longue liste des difficultés rencontrées en matière de politique industrielle, l'idéal serait peut-être de résoudre d'abord les distorsions existantes qui minent l'ensemble de l'économie, au regard surtout de la grande incertitude ambiante de la politique commerciale.

Des données administratives au niveau des entreprises plus disponibles et plus accessibles permettront aussi de dresser un tableau plus complet du secteur privé et de mieux éclairer les interventions des pouvoirs publics. Une grande partie des analyses contenues dans le présent rapport et ailleurs est tirée d'un échantillon limité d'entreprises (essentiellement) formelles ou d'une poignée de pays dans lesquels des données plus complètes sont disponibles. En exposant clairement ce que l'on sait et ce que l'on ignore du secteur privé de la région MENA, le présent rapport entend encourager des initiatives favorisant le libre accès aux données et leur utilisation pour fonder l'élaboration des politiques sur des données probantes.

Parallèlement, les entreprises peuvent renforcer leurs capacités en exploitant les talents. Au niveau de la marge intensive, l'amélioration des pratiques de gestion — qui représenteraient approximativement un tiers de l'écart de productivité globale des facteurs entre les États-Unis et les autres pays — peut ouvrir la voie à encore plus d'innovation et de croissance. Au niveau de la marge extensive, les entreprises peuvent dénicher plus de talents en attirant des femmes à des fonctions de direction, qui à leur tour embaucheront davantage de femmes.

Les entreprises représentent une source majeure de croissance de la productivité, d'innovation et d'emplois dans le monde entier. Mais le secteur privé de la région MENA n'est pas dynamique. À cause d'une croissance de la productivité limitée et de marchés segmentés, les entreprises de la région sont mal préparées à absorber des chocs tels que ceux provoqués par les conflits et les phénomènes météorologiques extrêmes. Un avenir meilleur est cependant à portée de main, à condition que les États redéfinissent leur rôle et que les entreprises de la région exploitent efficacement les talents.

PARTIE I PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

Principaux messages

- Les perspectives économiques pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), comme d'ailleurs dans le monde entier, sont entourées d'une grande incertitude. Cette situation est due aux répercussions potentielles de l'évolution rapide de la politique commerciale et de la dynamique des prix des matières premières sur les tendances mondiales de la croissance et de l'inflation.
- La croissance dans la région MENA est restée timide en 2024, s'établissant à 1,9 %, quasiment au même niveau que l'année précédente. Au 8 avril 2025, les prévisions indiquaient que la croissance du PIB réel dans la région devrait se situer en moyenne à 2,6 % en 2025 et 3,7 % en 2026.
- L'activité économique dans les pays exportateurs de pétrole devrait bénéficier de l'arrêt des réductions de la production pétrolière, malgré de nouvelles pressions à la baisse sur le prix du pétrole observées récemment. Dans les pays importateurs de pétrole de la MENA, la croissance devrait s'accélérer grâce au rebond du secteur agricole et à une forte consommation privée, parallèlement à la baisse prévue de l'inflation.
- Pour les pays de la région MENA en situation de fragilité et de conflit, les perspectives de paix et de redressement restent précaires. Outre le bilan humain dévastateur, des investissements considérables dans le capital physique et humain seront nécessaires pour pallier les très lourdes pertes économiques subies.

I.1 Incertitude croissante à travers le monde

Depuis la dernière édition du Bulletin d'information économique de la région MENA, en octobre 2024, l'incertitude entourant la politique économique mondiale s'est considérablement accrue (figure I.1, panneau A)¹. Cette évolution est principalement influencée par des politiques commerciales teintées d'une incertitude grandissante, devenue 60 fois plus importante entre septembre 2024 et mars 2025 (figure I.1, panneau B)². Au-delà de ses effets directs sur les flux d'exportation et d'importation, l'incertitude entourant la politique commerciale peut avoir une incidence négative sur les décisions du secteur privé, en matière d'investissements ainsi que d'entrées et de sorties sur les marchés (voir encadré I.1). La baisse des investissements et les perturbations des flux commerciaux pourraient, à leur tour, avoir un impact négatif sur les taux de croissance à court et à long terme (encadré I.1 et FMI 2025). En outre, un ralentissement de la demande mondiale pourrait exercer de nouvelles pressions à la baisse sur les prix du pétrole, ce qui aurait des répercussions sur la croissance dans l'ensemble de la région MENA.

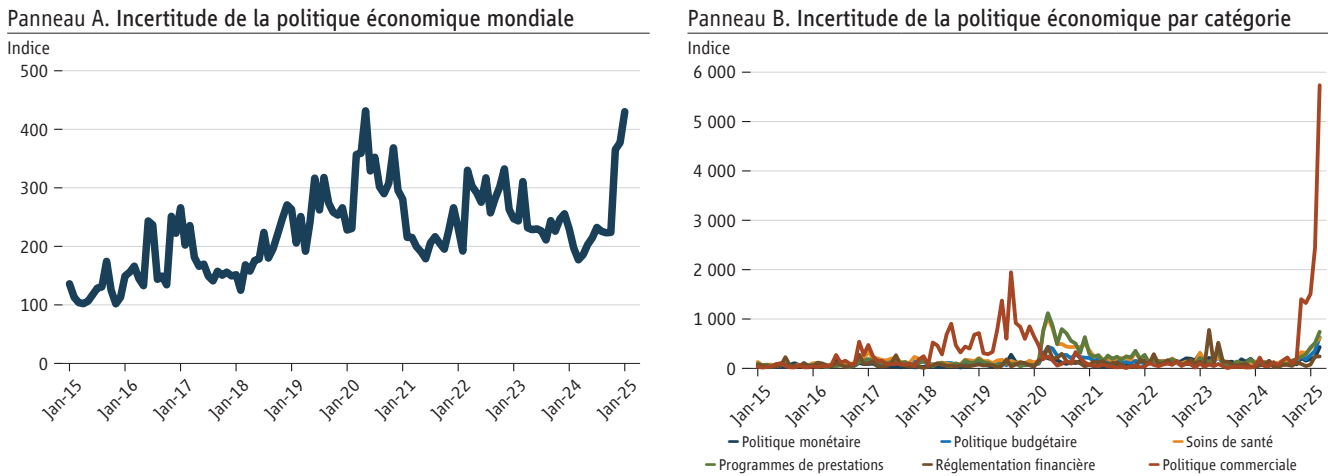
Les prix de l'énergie ont chuté en 2024, entraînant une baisse de l'inflation au niveau mondial (Banque mondiale, 2025a), et cette tendance s'est poursuivie au cours des premiers mois de 2025. Le baril de pétrole brut Brent coûtait en moyenne 80 dollars en 2024, soit légèrement moins que les prix moyens de 2023. Au cours du premier trimestre 2025, les prix du pétrole ont plongé, passant d'un pic de 80 dollars le baril à la mi-janvier à moins de 65 dollars le baril au début du mois d'avril 2025 — les niveaux les plus bas enregistrés depuis 2021 (figure I.2, panneau A). Cette chute récente peut être attribuée à deux facteurs : premièrement, l'incertitude économique mondiale croissante due à une politique commerciale mondiale qui évolue presque quotidiennement ; deuxièmement, le recul attendu des réductions de la production de pétrole de l'OPEP+, qui a été accéléré pour le mois de mai, soutenant potentiellement les perspectives à moyen terme

1 L'indice d'incertitude des politiques économiques mondiales est une moyenne pondérée en fonction du PIB des indices nationaux d'incertitude des politiques économiques pour 21 pays : Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Inde, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie et Suède. Chaque indice national d'incertitude de la politique économique reflète la fréquence relative des articles de journaux du pays concerné qui contiennent un trio de termes relatifs à l'économie, à la politique et à l'incertitude. Pour en savoir plus, voir www.policyuncertainty.com.

2 Les indices catégoriels d'incertitude en matière de politique économique sont basés sur la couverture par les journaux américains de l'incertitude économique liée aux politiques. Pour en savoir plus, voir Baker et al. (2016).

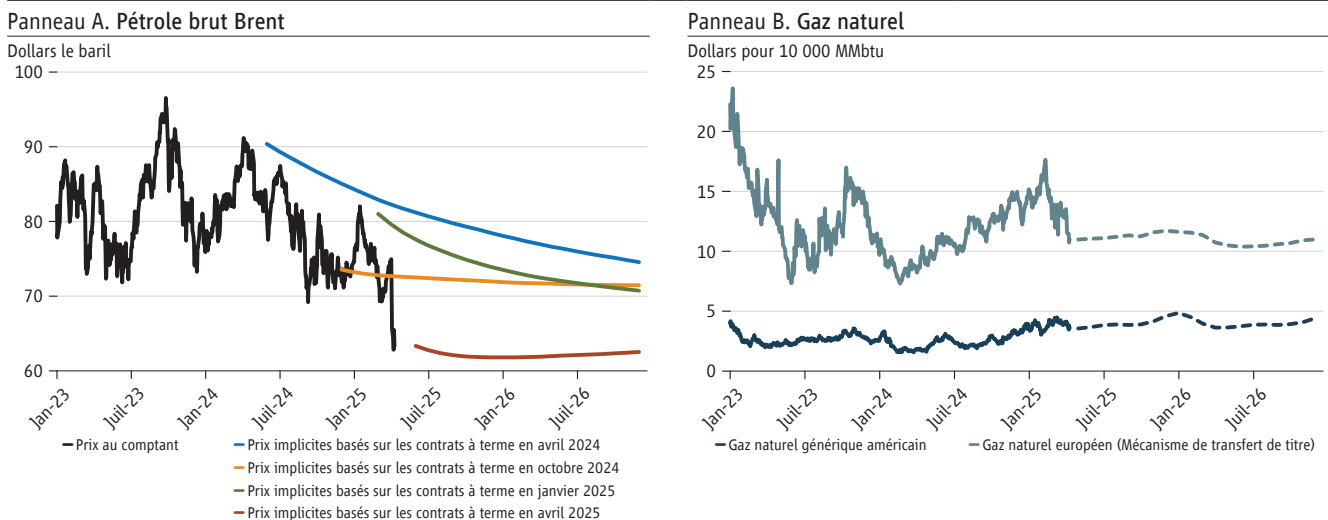
d'une offre de pétrole robuste³. Au 10 avril 2025, les marchés à terme indiquaient que les prix du pétrole brut Brent devraient rester bas au cours des deux prochaines années, les contrats se négociant à 62,5 dollars le baril pour livraison en décembre 2026. Il s'agit d'une baisse relativement importante par rapport aux prévisions de l'année précédente. Les mêmes contrats à terme pour livraison en décembre 2026 se négociaient à 74,6 dollars le baril en avril 2024 et à 70,7 dollars le baril en janvier 2025 (figure I.2, panneau A). Par ailleurs, les contrats à terme sur le gaz naturel aux États-Unis et en Europe indiquent un prix relativement stable jusqu'en 2026 (figure I.2, panneau B).

Figure I.1 Indice d'incertitude de la politique économique



Source : Baker, Bloom et Davis, « Measuring Economic Policy Uncertainty », à www.PolicyUncertainty.com.
 M.B. : L'indice d'incertitude des politiques économiques mondiales est une moyenne pondérée en fonction du PIB des indices nationaux d'incertitude des politiques économiques pour 21 pays : Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Inde, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie et Suède. Chaque indice national d'incertitude de la politique économique reflète la fréquence relative des articles de journaux du pays concerné qui contiennent un trio de termes relatifs à l'économie, à la politique et à l'incertitude. Les indices catégoriels d'incertitude de politique économique sont un indice normalisé du volume d'articles de journaux américains traitant de l'incertitude de la politique économique. Pour en savoir plus, voir Baker et al. (2016) et www.PolicyUncertainty.com.

Figure I.2 Prix au comptant et à terme du pétrole et du gaz



Sources : Bloomberg, L.P. et calculs des services de la Banque mondiale.
 M.B. : Panneau A : les lignes noires indiquent le prix au comptant du pétrole brut Brent. Les lignes colorées illustrent les prix à terme à différentes dates (8 avril 2024 ; 1^{er} octobre 2024 ; 13 janvier 2025 et 10 avril 2025), les dates d'expiration des contrats apparaissant sur l'axe des abscisses. Les contrats à terme examinés expirent au plus tard en décembre 2026. Panneau B : les lignes continues indiquent le prix au comptant du gaz naturel américain et européen (mécanisme de transfert de titres). Les lignes en pointillés illustrent les derniers prix à terme (10 avril 2025) pour chaque produit, les dates d'expiration des contrats se trouvant sur l'axe des abscisses.

3 L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) est composée de l'Algérie, du Congo, de la Guinée équatoriale, du Gabon, de l'Iraq, de la République islamique d'Iran, du Koweït, de la Libye, du Nigéria, de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis et du Venezuela. L'OPEP+ fait référence aux pays qui ont signé la déclaration de coopération de l'OPEP, qui comprend les pays membres de l'OPEP ainsi que l'Azerbaïdjan, Bahreïn, Brunei, le Kazakhstan, la Malaisie, le Mexique, Oman, la Russie, le Soudan et le Soudan du Sud. Le 5 décembre 2024, l'OPEP a annoncé un plan de reprise progressive de la production de pétrole entre avril 2025 et septembre 2026. Le 3 avril 2025, l'OPEP a annoncé que le calendrier de la reprise serait accéléré en augmentant le quota de production de pétrole convenu pour mai 2025.

En résumé, l'incertitude entourant les politiques commerciales internationales et les volumes d'échanges qui en résultent, un ralentissement potentiel de la croissance mondiale et la volatilité des prix du pétrole font peser des risques importants sur les perspectives macroéconomiques à court terme des économies de la région MENA.

Encadré I.1 Les effets de l'incertitude de la politique commerciale

L'incertitude de la politique commerciale agit sur l'économie par le biais de différents canaux. Dans leur étude, Handley et Limão (2022) indiquent qu'une incertitude réduite *accroît les exportations et le nombre d'exportateurs*. Par exemple, la réduction de l'incertitude après l'adhésion du Portugal à la Communauté européenne en 1986 explique une part importante de l'augmentation enregistrée dans le nombre d'entreprises exportatrices (61 %) et les valeurs des exportations (87 %) (Handley et Limão, 2015). De même, Borchert et Ubaldo (2020) estiment que la réforme du Système de préférences généralisées de l'Union européenne (UE) en 2014, qui a réduit l'incertitude autour du renouvellement des tarifs préférentiels en faveur des pays en développement exportant vers l'UE a augmenté les exportations de 7 % environ.

Une grande incertitude de la politique commerciale a, bien entendu, l'effet contraire. Crowley et al. (2020) constatent que l'incertitude ressentie par les entreprises du Royaume-Uni au sujet des règles commerciales avec l'UE après le vote du Brexit, s'est soldé par une grande réduction du nombre d'entreprises britanniques spécialisées dans des produits qui risquaient d'être soumis à des droits de douane plus élevés. *La réorientation du commerce* est un autre effet. Douch et al. (2019) ont observé que les entreprises britanniques spécialisées dans les produits les plus susceptibles de se voir imposer des droits de douane élevés à l'avenir par l'UE ont opté d'exporter plutôt en dehors de l'Union européenne.

L'incertitude entourant la politique commerciale peut *directement faire augmenter les prix à la production*, car les entreprises retardent des investissements qui permettraient d'accroître leur capacité de production, de moderniser leur technologie et de faciliter leur entrée sur d'autres marchés d'exportation (Handley et Limão, 2017). De plus, la hausse des prix à la production se traduira par *une hausse des prix à la consommation*, dont l'ampleur dépendra de la part de ces biens dans le panier de consommation et de la mesure dans laquelle les importateurs répercutent la hausse des prix à la production. La concurrence entre les biens produits dans le pays et les biens importés influe aussi indirectement sur les prix à la consommation. Lorsque la politique commerciale est plus prévisible, les entreprises nationales plus productives et pouvant faire concurrence aux produits importés investissent davantage dans la technologie et élargissent leur part de marché par rapport aux producteurs étrangers, ce qui induit une baisse des prix à la consommation.

Au-delà de la hausse des prix, l'incertitude au sujet de la politique commerciale peut *influer sur la façon dont les entreprises s'approvisionnent en matières premières et facteurs de production intermédiaires et sur les lieux où elles le font*. Les décisions d'importer et d'utiliser des intrants intermédiaires étrangers pourraient introduire des changements irréversibles dans les structures de production. Imbruno (2019) montre que la réduction de l'incertitude au moyen de consolidations tarifaires (accords visant à maintenir un tarif douanier à un certain niveau ou en dessous) stimule les importations, y compris les importations de biens intermédiaires. Les effets positifs de politiques commerciales plus prévisibles peuvent améliorer davantage la productivité globale et réduire les coûts de production.

1.2 Croissance modeste dans la région MENA en 2024, avec des perspectives meilleures, quoiqu'incertaines, pour 2025 et 2026

En 2024, la région a enregistré une croissance en demi-teinte de l'ordre de 1,9 % dans l'ensemble, quasiment le même taux que l'année précédente⁴. Les prévisions au 8 avril 2025 indiquaient que la croissance du PIB réel dans la région MENA devrait s'accélérer légèrement pour atteindre 2,6 % en 2025 et 3,7 % en 2026⁵. Cependant, les perspectives économiques actuelles pour les pays importateurs de pétrole comme pour les pays exportateurs de pétrole de la région MENA s'inscrivent dans un contexte de grande d'incertitude des politiques mondiales.

La croissance lente et inégale de la région MENA en 2024

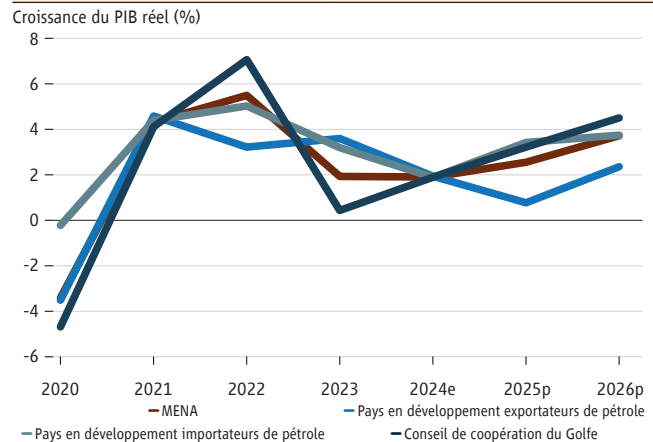
La croissance globale de la région MENA a été volatile au cours des cinq dernières années (figure 1.3). Le PIB s'est contracté de 3,4 % en 2020, avant d'enregistrer une progression solide au cours des deux années suivantes (à 4,3 % en 2021 et à 5,5 % en 2022), puis de retomber à 1,9 % en 2023. En 2024, comme en 2023, la région a enregistré un taux de croissance de 1,9 %.

Les chiffres de la croissance globale pour 2024 masquent des différences au sein de la région. Si la croissance dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG - Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar) est passée de 0,4 % en 2023 à 1,9 % en 2024, il convient de souligner que l'activité économique a ralenti dans d'autres pays de la région MENA. Dans les pays en développement importateurs de pétrole (PDIP - Djibouti, Jordanie, Maroc, République arabe d'Égypte, Tunisie, Cisjordanie et Gaza)⁶, la croissance a ralenti, passant de 3,2 % en 2023 à 1,9 % en 2024. Dans les pays en développement exportateurs de pétrole (PDEP - Algérie, Iraq, Libye, République islamique d'Iran), la décélération a été plus forte, de 3,6 % en 2023 à 1,9 % en 2024.

Différentes raisons expliquent ces dynamiques divergentes en 2024. La croissance dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe est passée de la quasi-stagnation de 2023 — lorsque les cours du pétrole et les exportations ont fortement chuté — à une légère expansion en 2024, et ce malgré la poursuite des coupes de la production pétrolière (voir l'annexe). Le secteur non pétrolier de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis a été le principal moteur de la croissance en 2024, étant donné que le secteur pétrolier était limité par les réductions volontaires de la production de pétrole brut convenues par l'OPEP+.

Des problèmes structurels persistants conjugués aux chocs actuels expliquent le tassement de la croissance économique dans les pays importateurs de pétrole (figure 1.3). En République arabe d'Égypte par exemple, les faibles résultats du secteur

Figure 1.3 Croissance du PIB des sous-groupes de la région MENA



Source : *Macro Poverty Outlook*, édition de 2025.

N.B. : e = estimation, p = prévision. Pays en développement exportateurs de pétrole = Algérie, Iraq, Libye et République islamique d'Iran. Pays en développement importateurs de pétrole = Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Jordanie, Maroc, République arabe d'Égypte et Tunisie. Conseil de coopération du Golfe = Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar. Les chiffres globaux excluent le Liban, la République arabe syrienne et la République du Yémen en raison du degré élevé d'incertitude pour ces pays.

⁴ Les taux de croissance globaux de la région sont pondérés par le PIB et comprennent l'Algérie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, la Cisjordanie et Gaza, Djibouti, les Émirats arabes unis, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, la Libye, le Maroc, Oman, le Qatar, la République arabe d'Égypte, la République islamique d'Iran, la Tunisie. Ils excluent le Liban, la République arabe syrienne et la République du Yémen en raison du degré élevé d'incertitude pour ces pays.

⁵ World Bank's April Macro Poverty Outlook (World Bank, 2025b).

⁶ Le Liban, la République arabe syrienne et la République du Yémen sont exclus du calcul des chiffres globaux en raison du degré élevé d'incertitude pour ces pays.

manufacturier, les restrictions d'importations et la réduction du trafic sur le canal de Suez ont contribué au ralentissement de la croissance économique au cours de l'exercice 24⁷. Au Maroc, la sixième année consécutive de sécheresse a grevé le secteur de l'agriculture qui s'est contracté de 2,8 % en 2024. En Tunisie, la croissance économique est restée en demi-teinte en 2024 à 1,4 %, les sécheresses persistantes et la faible demande intérieure et extérieure ayant déteint sur l'activité économique.

La forte décélération enregistrée par les pays en développement exportateurs de pétrole de la région MENA en 2024 (figure I.3) a été principalement induite par l'évolution du secteur pétrolier. La production de pétrole a stagné en 2024 en République islamique d'Iran. Les secteurs pétroliers iraquien et algérien ont été limités par les réductions volontaires de la production décidées par l'OPEP+⁸. En Libye, malgré la reprise de la production pétrolière au dernier trimestre 2024, la production moyenne pour l'année a été inférieure de 6 % au niveau de 2023.

Des perspectives meilleures, quoiqu'incertaines pour 2025 et 2026 pour les pays importateurs et exportateurs de pétrole

Selon les prévisions au 8 avril 2025, la croissance du PIB réel de la région MENA est censée s'accélérer légèrement en 2025 et 2026 (figure I.3). Le *Macro Poverty Outlook* de la Banque mondiale indique que le taux de croissance global du PIB de la région devrait être de 2,6 % en 2025, soit une croissance de 3,2 % pour les pays membres du CCG, 0,8 % pour les pays en développement exportateurs de pétrole et 3,4 % pour les pays en développement importateurs de pétrole (figure I.3)⁹. En 2026, la croissance attendue du PIB réel est de 4,5 % pour les pays du CCG, 2,4 % pour les pays en développement exportateurs de pétrole et 3,7 % pour les pays en développement importateurs de pétrole.

En dépit des pressions à la baisse sur les prix du pétrole, l'activité économique en Algérie, en Iraq, au Koweït, à Oman, en Arabie saoudite et dans les Émirats arabes unis bénéficiera probablement de l'augmentation progressive de la production de pétrole prévue par l'OPEP+ entre avril 2025 et septembre 2026. Après plusieurs faux départs de la reprise de la production pétrolière depuis l'annonce des premières coupes (voir l'annexe), le 3 avril 2025, l'OPEP a déclaré qu'elle accélérerait la réduction des coupes en mai 2025¹⁰.

Les évolutions observées dans chaque pays déterminent les trajectoires de croissance individuelles des pays exportateurs de pétrole. Les efforts de diversification continueront de soutenir l'activité non pétrolière, notamment en ce qui concerne l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Qatar et Oman. La fin des travaux de modernisation de la BAPCO et la reprise de la production pétrolière devraient en outre augmenter le taux de croissance à Bahreïn. Au Qatar, la croissance économique devrait s'accélérer légèrement en 2025 et de façon plus marquée en 2026, à la faveur de l'entrée en service de la capacité de production supplémentaire du gaz naturel liquéfié. En revanche, le secteur pétrolier de la République islamique d'Iran devrait se contracter au cours de l'exercice 25, ce qui, combiné à la contraction prévue du PIB non pétrolier en raison de la baisse des prix du pétrole et des pénuries d'énergie, entraînera un ralentissement significatif de la croissance¹¹.

Comme pour les exportateurs de pétrole, la croissance des pays importateurs de pétrole devrait aussi s'accélérer. En République arabe d'Égypte, la croissance du PIB devrait passer de 2,4 % pour l'exercice 24 à 3,8 % pour l'exercice 25, sur fond de forte consommation privée et de baisse de l'inflation. Un rebond du secteur agricole en 2025 devrait permettre à la croissance de remonter respectivement à 3,4 % et 1,9 % au Maroc et en Tunisie, à condition que la pluviométrie s'améliore.

⁷ L'année budgétaire en Egypte commence en juillet et s'achève en juin de l'année suivante. Par exemple, l'exercice 25 débute en juillet 2024 et se termine en juin 2025.

⁸ L'OPEP+ comprend les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Algérie, Arabie saoudite, Congo, Émirats arabes unis, Guinée équatoriale, Gabon, République islamique d'Iran, Iraq, Koweït, Libye, Nigéria, Venezuela) et 10 autres pays exportateurs de pétrole qui ont signé la Déclaration de coopération.

⁹ Source : World Bank's Macro Poverty Outlook, consultable à l'adresse <https://www.worldbank.org/en/publication/macro-poverty-outlook>.

¹⁰ Il convient cependant de noter que dans un précédent communiqué de presse, l'OPEP avait indiqué que l'augmentation progressive de la production pétrolière pouvait être « suspendue ou annulée en fonction des conditions du marché ».

¹¹ L'exercice budgétaire 2025 en République islamique d'Iran va du 21/22 mars 2025 au 20/21 mars 2026.

Les chocs climatiques tels que la sécheresse persistante au Maroc et en Tunisie, l'instabilité des marchés pétroliers mondiaux, la fragilité, un ralentissement potentiel de la demande mondiale et la grande incertitude des politiques mondiales sont autant de risques qui pèsent sur la reprise prévue de l'activité économique dans la région. La faiblesse de la demande mondiale et la volatilité des marchés pétroliers représenteraient un risque important pour la croissance économique des exportateurs de pétrole, même en cas d'augmentation de la production. La diminution des recettes tirées de l'exportation du pétrole ajouterait aux pressions sur les comptes budgétaires et extérieurs de ces pays. En revanche, pour les importateurs de pétrole, la baisse des prix du pétrole pourrait partiellement atténuer d'autres effets négatifs potentiels sur leurs termes de l'échange. Toutefois, la perspective d'une diminution des envois de fonds des travailleurs expatriés dans les pays du CCG, ainsi que la détérioration de la confiance des consommateurs et des investisseurs, susceptibles d'entraîner des sorties de capitaux, pourraient peser sur leurs soldes extérieurs et exacerber les inquiétudes concernant les liquidités en devises. En outre, à Djibouti, un ralentissement de la demande d'importations pourrait réduire considérablement le trafic portuaire.

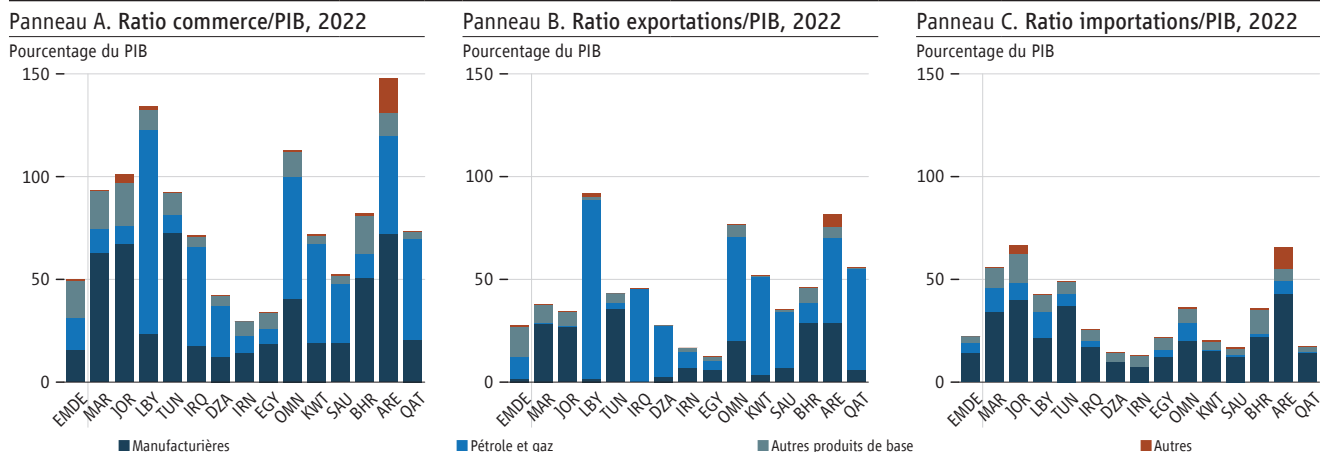
Tableau I.1 Prévisions de croissance du PIB de la région MENA

	Prévisions pour avril 2025			Changements depuis octobre 2024		
	2024e	2025p	2026p	2024e	2025p	2026p
(en pourcentage)						
MENA	1,9	2,6	3,7	-0,1	-1,3	-0,4
Pays MENA à revenu intermédiaire	1,9	1,9	3,0	-0,1	-1,7	-0,8
Pays exportateurs de pétrole	1,9	2,3	3,7	0,0	-1,7	-0,5
Conseil de coopération du Golfe	1,9	3,2	4,5	0,0	-0,9	0,1
Qatar	2,6	2,4	5,4	0,5	-0,3	-0,1
Émirats arabes unis	3,9	4,6	4,9	0,6	0,5	0,8
Bahreïn	3,0	3,5	3,0	-0,5	0,2	-0,3
Arabie saoudite	1,3	2,8	4,5	-0,3	-2,2	-0,3
Koweït	-2,9	2,2	2,7	-2,0	-0,3	-0,1
Oman	1,7	3,0	3,7	1,0	0,3	0,5
Pays en dév. exportateurs de pétrole	1,9	0,8	2,4	0,0	-2,9	-1,4
Libye	-2,9	12,3	6,4	7,2	1,6	-6,7
République islamique d'Iran	3,0	-1,6	0,6	-0,6	-4,4	-1,7
Algérie	3,3	3,2	3,1	0,1	-0,6	-0,2
Iraq	-1,5	1,3	5,3	-0,6	-2,6	-0,5
Pays en dév. importateurs de pétrole	1,9	3,4	3,7	-0,2	0,0	-0,1
République arabe d'Égypte	2,4	3,8	4,2	-0,1	0,3	0,0
Tunisie	1,4	1,9	1,6	0,2	-0,3	-0,6
Jordanie	2,4	2,4	2,5	0,1	-0,2	-0,1
Maroc	3,2	3,4	3,3	0,3	-0,5	0,0
Djibouti	6,0	5,2	5,1	0,0	-0,1	0,3
Cisjordanie et Gaza	-26,6	-1,6	4,0	-9,5	-7,1	-0,1
<i>Économies non incluses dans les chiffres globaux</i>						
Liban	-7,1	4,7	N/D	-6,1	N/D	N/D
République du Yémen	-1,5	-1,5	0,5	-0,5	-3,0	N/D
République arabe syrienne	-1,5	-1,0	N/D	0,0	0,0	N/D

Source : Calculs des services de la Banque mondiale effectués sur la base des données tirées de *Macro Poverty Outlook*, avril 2025 et octobre 2024.

N.B. : e = estimation, p = prévision et ND = non disponible. Les pays sont classés par ordre décroissant en fonction du PIB par habitant en 2023 (en dollars constants de 2021) dans chaque catégorie. Les chiffres sont arrondis à l'unité supérieure. Les données portent sur les exercices budgétaires pour la République arabe d'Égypte (du 1^{er} juillet au 30 juin) et pour la République islamique d'Iran (du 21/22 mars au 20/21 mars). Le Liban, la République arabe syrienne et la République du Yémen ne sont pas pris en compte dans les moyennes régionales et sous-régionales de la région MENA en raison de valeurs incertaines. Les pays à revenu intermédiaire de la région MENA = Algérie, Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Iraq, Jordanie, Libye, Maroc, République arabe d'Égypte, République islamique d'Iran, Tunisie. Les prévisions macroéconomiques pour l'Iraq présentées ici sont fondées sur les estimations du PIB réel faites par la Banque mondiale en s'appuyant sur les prix constants du marché. Pour les années 2024 à 2026, les taux de croissance du PIB réel de l'Iraq aux prix constants du marché sont identiques à ceux aux prix constants des facteurs. Les moyennes pondérées régionales et sous-régionales de la croissance du PIB réel sont calculées en utilisant le PIB réel de l'exercice précédent comme élément de pondération. Les chiffres sont actualisés au 8 avril 2025.

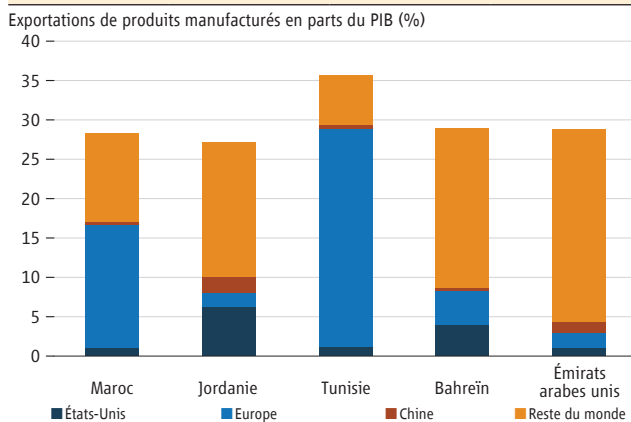
Figure I.4 Composition du commerce dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord



Sources : Calculs des services de la Banque mondiale sur la base de données tirées de la Base pour l'Analyse du Commerce international (BACI), du Centre d'Études prospectives et d'Informations internationales (CEPII). Banque mondiale, *World Development Indicators*.
N.B. : PEPD = pays émergents et pays en développement. DZA= Algérie. BHR = Bahreïn. EGY = République arabe d'Égypte. IRQ = Iraq. IRN = République islamique d'Iran. JOR = Jordanie. KWT= Koweït. LBN = Liban. MAR = Maroc. OMN = Oman. QAT = Qatar. SAU = Arabie saoudite. SYR = République arabe syrienne. TUN = Tunisie. YEM = République du Yémen. ARE = Émirats arabes unis. Certains pays de la région MENA sont exclus de l'analyse en raison de divergences importantes entre les données nationales et la BACI. La figure montre le commerce total, les exportations et les importations en parts du PIB pour les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et pour le PEPD médian. Le commerce total est divisé en quatre sous-catégories : industrie manufacturière ; pétrole et gaz ; autres produits de base ; autres. Ces catégories sont issues de la CTIC rev. 4 (Classification type pour le commerce international, révision 4). Selon la définition d'Eurostat, le commerce des produits manufacturés comprend les sections 5, 6, 7 et 8 de la CTIC. Le pétrole comprend la section 3. Les autres marchandises comprennent les sections 0, 1, 2 et 4. Les autres biens correspondent à la section 9. Les pays sont classés par ordre croissant de PIB par habitant en 2022 (PPA en dollars constants de 2021). Le PEPD médian est le pays dont le commerce total en pourcentage du PIB est médian parmi les PEPD. Les chiffres pour certains pays peuvent différer de ceux d'autres sources de données en raison des procédures du CEPII visant à rapprocher les déclarations des pays exportateurs et importateurs dans les données COMTRADE des Nations Unies, fournissant ainsi une mesure plus précise des flux commerciaux à des fins d'analyse. Pour en savoir plus sur les procédures d'ajustement, rendez-vous à l'adresse https://www.cepii.fr/PDF_PUB/wp/2010/wp2010-23.pdf.

À court terme, la baisse de la demande des principales destinations pourrait avoir une incidence négative sur les exportateurs de la région MENA les mieux intégrés dans les marchés internationaux, même si les effets directs des changements de politique commerciale sont relativement limités. En termes de volume, les pays de la région MENA commercent plus que le PEPD médian. Le commerce (importations plus exportations) en part du PIB s'élève en moyenne à 69 % dans la région, contre environ 50 % dans les PEPD, compte non tenu de la région MENA (figure I.4, panneau A). Pour la plupart des pays de la région MENA, les exportations en part du PIB dépassent également la médiane des PEPD. Le pétrole est le principal produit d'exportation dans les pays du CCG et les autres exportateurs de pétrole (figure I.4, panneau B), tandis que les importateurs de pétrole de la région MENA ont tendance à exporter des produits manufacturés. En Jordanie, au Maroc et en Tunisie, l'industrie manufacturière représente environ 75 % des exportations totales. Bien que les Émirats arabes unis, Bahreïn et Oman soient de grands exportateurs de pétrole, leurs exportations de produits manufacturés représentant aussi plus de 20 % de leur PIB. Les produits manufacturés sont les principales importations dans tous les pays de la région (figure I.4, panneau C).

Figure I.5 Produits manufacturés exportés vers certaines destinations en part du PIB, 2022



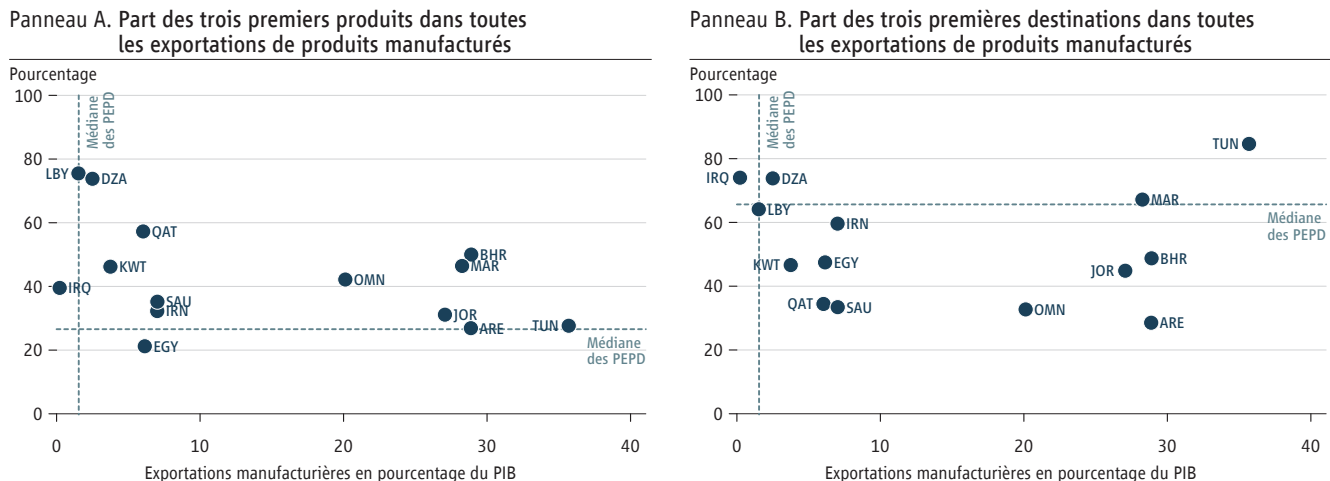
Source : Calculs des services de la Banque mondiale à partir de données BACI-CEPII. Banque mondiale, *World Development Indicators*.
N.B. : JOR = Jordanie. MAR = Maroc. ARE = Émirats arabes unis. BHR = Bahreïn. TUN = Tunisie. USA = États-Unis d'Amérique. EU = Union européenne. Chine = République Populaire de Chine. La figure montre la composition des exportations manufacturières en parts du PIB par destination pour cinq pays de la région MENA. Seuls les pays de la région MENA dont les exportations manufacturières totales dépassent 25 % du PIB sont représentés. Les biens sont classés selon la CTIC rev. 4 (Classification type pour le commerce international, révision 4). Selon la définition d'Eurostat, le commerce manufacturier comprend les sections 5, 6, 7 et 8 de la CTIC. Les pays sont classés par ordre croissant de PIB par habitant en 2022 (PPA en dollars constants de 2021). Les chiffres pour certains pays peuvent différer de ceux d'autres sources de données en raison des procédures du CEPII visant à rapprocher les déclarations des pays exportateurs et importateurs dans les données COMTRADE des Nations Unies, fournissant ainsi une mesure plus précise des flux commerciaux à des fins d'analyse. Pour en savoir plus sur les procédures d'ajustement, rendez-vous à l'adresse https://www.cepii.fr/PDF_PUB/wp/2010/wp2010-23.pdf.

Dans les pays de la région MENA où les exportations manufacturières dépassent 25 % du PIB, la part des exportations qui pourrait être directement touchée par des changements dans les politiques commerciales est comparativement faible (figure I.5). Même à Bahreïn, où certains produits de base non pétroliers pourraient être affectés, la part de certains marchés de destination majeurs reste faible. En revanche, les effets potentiels d'une baisse de la demande de la part de partenaires spécifiques peuvent être plus importants, en particulier pour des économies comme le Maroc et la Tunisie qui ont des échanges commerciaux importants avec des pays de l'Union européenne.

Naviguer entre vulnérabilité et efficacité dans l'exposition aux chocs

L'intégration dans les marchés mondiaux présente aussi bien des avantages que des inconvénients pour les économies. La possibilité pour les pays de se spécialiser dans des secteurs où ils possèdent un avantage comparatif peut conduire à une allocation mondiale des ressources plus efficace, à des gains globaux en matière de productivité et de rémunération, ainsi qu'à la création d'emplois. Dans ces dimensions, la libéralisation et l'intégration du commerce sont généralement associées à une croissance et à un développement économique plus élevés à long terme. Toutefois, l'intégration peut également avoir des conséquences négatives sur l'emploi et les salaires dans les secteurs les plus exposés à la concurrence des importations. Dans de nombreux pays, il s'agit généralement des branches d'activité à forte intensité de main-d'œuvre non qualifiée (Utar et Torres Ruiz, 2013 et Autor et al., 2016). En outre, l'intégration dans les marchés internationaux pourrait rendre les économies plus vulnérables aux effets immédiats de l'évolution de la dynamique commerciale et des tendances mondiales (Rodrik, 1998), en particulier lorsque les exportations sont concentrées dans quelques secteurs ou auprès de quelques partenaires commerciaux. Le manque de diversification peut limiter la capacité d'une économie à gérer les chocs à caractère sectoriel ou national.

Figure I.6 Indicateurs de spécialisation des exportations de produits manufacturés dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord



Source : Calculs des services de la Banque mondiale à partir de données de la Base pour l'Analyse du Commerce international (BACI) du CEPII.
 M.B : PEPD = pays émergents et pays en développement. DZA= Algérie. BHR = Bahreïn. EGY = République arabe d'Égypte. IRQ = Iraq. IRN = République islamique d'Iran. JOR = Jordanie. KWT= Koweït. LBN = Liban. MAR = Maroc. OMN = Oman. QAT = Qatar. SAU = Arabie saoudite. SYR = République arabe syrienne. TUN = Tunisie. YEM = République du Yémen. ARE = Émirats arabes unis. Certains pays de la région MENA sont exclus de l'analyse en raison de divergences importantes entre les données nationales et celles de la BACI. La catégorie de classification des produits manufacturés est issue de la CTCl rév. 4 (classification type pour le commerce international, révision 4). Selon la définition d'Eurostat, le commerce manufacturier comprend les sections 5, 6, 7 et 8 de la CTCl. Le PEPD médian est le pays dont le commerce total en pourcentage du PIB est médian parmi les PEPD.
 Panneau A. L'axe vertical est la part combinée des trois produits manufacturés (à quatre chiffres) les plus exportés en parts des exportations manufacturières totales. Panneau B. L'axe vertical représente la part combinée des trois principaux pays de destination des exportations manufacturières en parts des exportations manufacturières totales. L'Union européenne est considérée comme un seul pays de destination dans le calcul des parts des pays. Les chiffres pour certains pays peuvent différer de ceux d'autres sources de données en raison des procédures du CEPII visant à rapprocher les déclarations des pays exportateurs et importateurs dans les données COMTRADE des Nations Unies, fournissant ainsi une mesure plus précise des flux commerciaux à des fins d'analyse. Pour en savoir plus sur les procédures d'ajustement, rendez-vous à l'adresse https://www.cepii.fr/PDF_PUB/wp/2010/wp2010-23.pdf.

Le panneau A de la figure I.6 montre la part combinée des trois principaux produits (dans les exportations manufacturières totales) pour les pays de la région MENA comme mesure de la concentration de leurs exportations manufacturières. La Tunisie, la Jordanie et les Émirats arabes unis figurent parmi les principaux exportateurs de produits manufacturés, ces exportations représentant 25 à 40 % du PIB. Ils sont bien diversifiés, les trois principaux produits ne représentant qu'environ 30 % de l'ensemble des

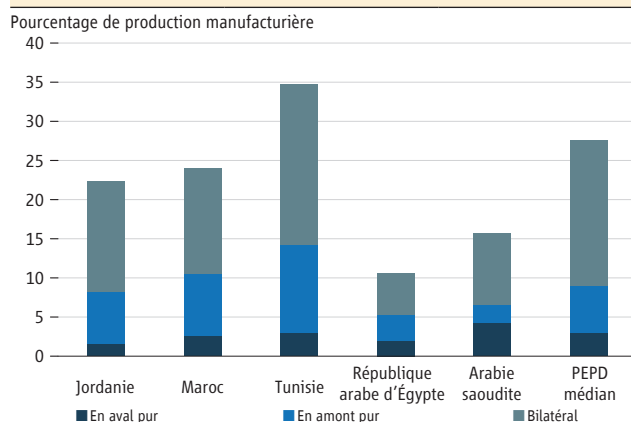
exportations manufacturières. En revanche, Bahreïn et le Maroc ont des proportions similaires d'exportations de produits manufacturés par rapport à leur PIB, mais leurs exportations sont plus concentrées, ce qui les rend comparativement plus vulnérables aux chocs. À l'autre extrême, la Libye a le portefeuille d'exportations manufacturières le moins diversifié, trois produits représentant presque 80 % de toutes les exportations de produits manufacturés. Toutefois, les exportations manufacturières ne représentent que moins de 5 % du PIB, ce qui atténue l'importance globale de la vulnérabilité commerciale.

Un autre facteur non négligeable est la concentration des destinations d'exportation. Par exemple, bien que le portefeuille de produits d'exportation de la Tunisie soit assez diversifié, ses marchés de destination le sont moins, les trois plus grandes destinations représentant plus de 80 % de toutes les exportations de produits manufacturés (figure 1.6, panneau B). Le Maroc est légèrement plus diversifié que la Tunisie en ce qui concerne les marchés de destination, mais toujours moins que le PEPD médian. Les autres grands exportateurs de produits manufacturés ont un ensemble plus diversifié de destinations, les trois premiers partenaires représentant entre 25 % et 50 % des exportations de produits manufacturés.

L'émergence des chaînes de valeur mondiales (CVM) a été une caractéristique déterminante de l'intégration commerciale au cours des dernières décennies. Dans une CVM, chaque pays se spécialise dans un segment distinct du réseau de production, plutôt que dans des produits totalement différents. Cette spécialisation crée des gains d'efficacité potentiels, mais génère également des vulnérabilités, puisque les pays seront désormais exposés à un ensemble plus large de chocs qui touchent des segments de la chaîne de production. Certains pays de la région MENA, comme l'Arabie saoudite et la République arabe d'Égypte, sont moins intégrés dans les chaînes de valeur mondiales que l'économie type, tandis que d'autres, comme la Jordanie et le Maroc, sont plus proches de la norme mondiale. La Tunisie est comparativement plus intégrée dans les CVM que le pays médian dans le monde (figure 1.7). L'intégration du Maroc et de la Tunisie dans les CVM est disproportionnée dans la production de biens finaux utilisant des intrants étrangers, ce qui est connu sous le nom de « liens en amont »¹². Au Maroc comme en Tunisie, les producteurs de textiles et d'articles en cuir sont les principaux participants aux chaînes de valeur mondiales. L'industrie automobile est également intégrée dans les CVM en bout de chaîne. En Arabie saoudite, malgré son intégration relativement faible dans les chaînes de valeur mondiales, l'économie présente des « liens en amont purs » relativement élevés, c'est-à-dire qu'elle exporte des biens intermédiaires, principalement du *coke*, des produits pétroliers raffinés et des produits chimiques.

Si les économies de la région MENA commercent davantage que le PEPD médian et si les entreprises de certains pays participent aux chaînes de valeur mondiales, les analyses disponibles montrent qu'il est possible d'accroître les échanges commerciaux internationaux. Les estimations d'un modèle de gravité montrent que les exportations manufacturières pourraient être deux à cinq fois plus importantes dans certains pays de la région MENA (Gatti et al. 2025)¹³. Par conséquent, la réorientation des schémas commerciaux mondiaux pourrait offrir aux pays de la région MENA des opportunités dans

Figure 1.7 Participation de la production manufacturière dans les chaînes de valeur mondiales



Source : World Integrated Trade Solution.

N.B. : CVM = Chaîne de Valeur mondiale. La figure montre tous les pays de la région MENA pour lesquels l'indicateur de participation aux chaînes de valeur mondiales est disponible. La production pure des CVM en amont consiste en la valeur ajoutée produite par le secteur n qui est vendue à l'étranger — directement par n, ou indirectement par l'intermédiaire d'autres secteurs qui font partie des mêmes chaînes de valeur nationales — et ensuite réexportée par le pays partenaire r, franchissant ainsi deux frontières ou plus. La production pure des CVM en amont est définie comme les intrants importés achetés par un secteur n directement à l'étranger ou indirectement par l'intermédiaire de chaînes nationales intégrées dans la production de biens finaux du secteur n. Alors que la production pure des CVM en amont et en aval concerne les activités à l'origine — création de valeur ajoutée — ou à la fin — production de biens finaux — d'une chaîne de valeur, la production biface des CVM se retrouve dans toutes les autres activités en position intermédiaire. Les pays sont classés par ordre croissant de PIB par habitant (PPA en dollars constants de 2021). Les valeurs médianes pour chaque type de participation aux CVM sont indiquées dans la catégorie médiane des PEPD.

¹² Borin et al. (2021) proposent une classification tripartite de la participation aux chaînes de valeur mondiales : en amont, en aval et bilatérale.

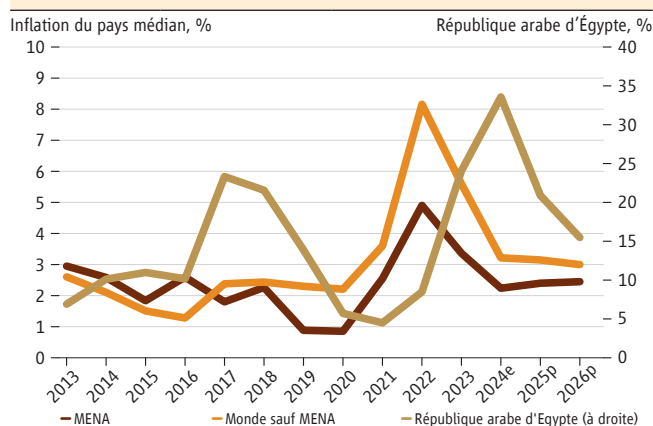
¹³ Le modèle gravitaire tient compte de divers déterminants du volume des échanges, notamment la taille des économies partenaires (mesurée par le PIB), la distance géographique et la contiguïté, le fait que les pays parlent ou non la même langue ou ont été colonisés par la même puissance, et l'existence d'accords de libre-échange. Le modèle prédit les volumes d'échanges potentiels, qui sont des estimations des flux commerciaux bilatéraux au regard de la conjoncture.

des produits clés ou des segments essentiels de différentes chaînes de valeur, leur permettant de tirer davantage parti de leur proximité avec les grands marchés de l'Union européenne. Ces évolutions dépendront de la conjoncture économique mondiale ainsi que des réponses stratégiques des principaux partenaires commerciaux des économies de la région MENA.

L'incertitude croissante des politiques commerciales n'est que le dernier d'une série de chocs auxquels les gouvernements de la région ont été contraints de répondre. Tout en relevant les défis actuels, les responsables de l'action publique ne doivent pas perdre de vue les réformes fondamentales à long terme nécessaires pour rendre leurs économies plus résistantes.

1.3 Les pressions inflationnistes se modèrent dans la région, mais avec des risques accrus à la hausse

Figure I.8 Inflation médiane dans la région MENA et l'économie mondiale



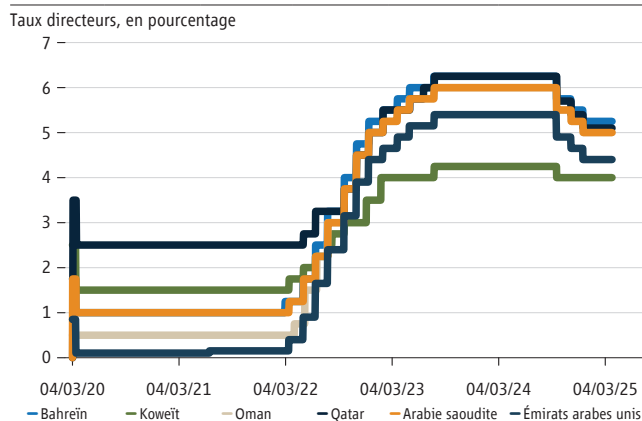
Source : Calculs des auteurs à partir du *Macro Poverty Outlook* d'avril 2025. N.B. : e = estimation. P = prévision. MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord (l'échantillon comprend l'Algérie, Bahreïn, Djibouti, la République arabe d'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, la Libye, le Maroc, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite, la Tunisie, la Cisjordanie et Gaza et les Émirats arabes unis. Le Liban, la République arabe syrienne et la République du Yémen sont exclus en raison de la grande incertitude autour des prévisions pour ces pays). Monde = 170 pays, à l'exclusion des 16 pays de la région MENA. Les données portent sur les exercices budgétaires pour la République arabe d'Égypte (du 1^{er} juillet au 30 juin) et pour la République islamique d'Iran (du 21/22 mars au 20/21 mars).

Durant l'année 2024, les pressions inflationnistes ont continué de diminuer dans la région, comme d'ailleurs dans le reste du monde (figure I.8). Le taux médian d'inflation dans la région MENA a reculé, passant de 3,4 % en 2023 à 2,2 % en 2024. Les prévisions du *Macro Poverty Outlook* de la Banque mondiale au 8 avril 2025 indiquent qu'il devrait se stabiliser à 2,4 % en 2025. Toutefois, ces projections sont aussi influencées par l'incertitude grandissante qui entoure la dynamique changeante du commerce international.

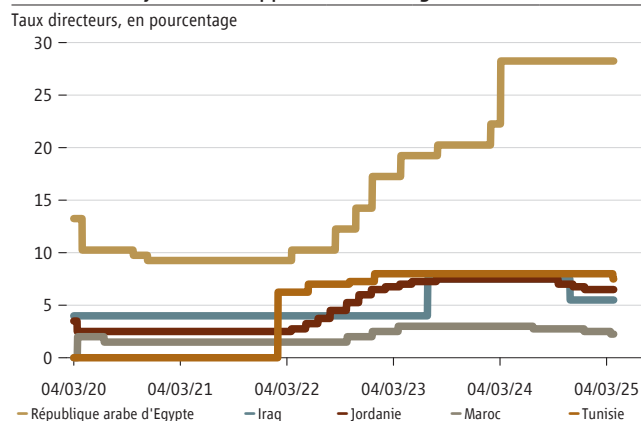
Dans les pays importateurs de pétrole de la région MENA, le taux médian d'inflation est passé de 6 % en 2023 à 4,6 % en 2024, ce qui a contribué à stimuler la demande intérieure. Pour 2025, les prévisions sont inférieures d'environ un point de pourcentage, à 3,6 % (tableau I.2). Cette baisse traduit les fortes hausses des taux directs (figure I.9, panneau B) rendues possibles par le déclin des cours mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires.

Figure I.9 Taux directeurs dans la région MENA

Panneau A. CCG



Panneau B. Pays en développement de la région MENA



Source : Sites Web des banques centrales. N.B. : CCG = Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar). MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord. Les pays en développement de la région MENA = Algérie, Cisjordanie et Gaza, Iraq, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, République arabe d'Égypte, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, République du Yémen, Tunisie. Valeurs au 8 avril 2025.

En République arabe d'Égypte, le taux brut d'inflation urbaine a reculé, après avoir atteint un pic au troisième trimestre de 2023 à 37,3 %, bien qu'il soit toujours à deux chiffres, à 12,8 % (février 2025). Couplés à des taux directeurs élevés, les ajustements du taux de change au début de 2024 ont contribué à ancrer les anticipations inflationnistes. Des effets de base propices continueront de contribuer au recul de l'inflation observé d'une année à l'autre. La projection de l'inflation pour l'exercice 25 à 20,9 % est [environ les deux tiers] du taux moyen enregistré au cours de l'exercice 24 (figure I.8). De même, l'inflation en Tunisie a continué à retomber depuis le pic observé en février 2023, s'établissant à 5,7 % en février 2025 avec une prévision de 5,5 % pour 2025. Elle reste néanmoins légèrement supérieure à la moyenne d'avant la pandémie (où elle était de 4,2 %). Au Maroc, l'inflation a fortement reculé en 2024 pour s'établir à 0,9 % contre 6,1 % l'année précédente, ce qui a permis à la *Bank al-Maghrib* d'abaisser son taux directeur à 2,25 %. Selon les projections, l'inflation devrait rester maîtrisée.

Les pressions inflationnistes diminuent également dans les pays exportateurs de pétrole de la région MENA. Dans le groupe des pays en développement exportateurs de pétrole, la décélération a été particulièrement marquée en Algérie où l'inflation est passée de 9,3 % en 2023 à 4 % en 2024. La stabilité du dinar couplée à la reprise de la production agricole, l'augmentation des subventions, la baisse des prix à l'importation et la levée des restrictions sur de nombreux produits y ont contribué. Dans les pays du Conseil de coopération du Golfe, l'inflation devrait rester maîtrisée aux environs de 2 %.

L'incertitude entourant la politique commerciale pourrait toutefois raviver les pressions inflationnistes dans la région. Les chocs négatifs potentiels sur les termes de l'échange dus aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement peuvent directement alimenter ces pressions, qui seraient modérées si l'activité économique mondiale venait à ralentir. En outre, les tensions sur les comptes extérieurs des pays importateurs de pétrole, et en particulier les inquiétudes concernant leurs liquidités en devises, pourraient se répercuter sur l'inflation intérieure, même si cela pourrait être atténué par la baisse des prix de l'énergie.

Tableau I.2 Inflation dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, par pays, 2022-2026p

	2022	2023	2024e	2025p	2026p
MENA	4,9	3,4	2,2	2,4	2,3
Conseil de coopération du Golfe	3,8	2,0	1,6	2,0	2,1
Qatar	5,0	3,1	1,1	1,5	1,9
Émirats arabes unis	4,8	1,6	2,3	2,2	2,1
Bahreïn	3,6	0,1	0,9	1,8	2,2
Arabie saoudite	2,5	2,3	2,1	2,3	2,2
Koweït	4,0	3,6	3,0	2,5	2,3
Oman	2,5	0,9	1,0	1,6	2,0
Pays en développement exportateurs de pétrole	7,1	6,9	3,3	4,2	3,9
Libye	4,6	2,3	2,1	3,6	2,5
République islamique d'Iran	46,5	52,3	35,4	42	43,2
Algérie	9,3	9,3	4,0	4,3	4,1
Iraq	5,0	4,4	2,5	4,0	3,7
Pays en développement importateurs de pétrole	5,9	6,0	4,6	3,6	2,7
République arabe d'Égypte	8,5	24,1	33,6	20,9	15,5
Tunisie	8,3	9,3	7,0	5,5	5,0
Jordanie	4,2	2,1	1,6	2,2	2,4
Maroc	6,6	6,1	0,9	2,0	1,8
Djibouti	5,1	1,4	2,2	2,1	2,0
Cisjordanie et Gaza	3,7	5,9	53,7	5,0	3,0
<i>Économies non incluses dans les chiffres globaux</i>					
Liban	171,2	221,3	45,2	15,2	N/D
République du Yémen	29,5	0,9	30,4	20,2	16,1
République arabe syrienne	63,7	127,8	58,1	19,7	N/D

Source : Banque mondiale, *Macro and Poverty Outlook*, avril 2025.

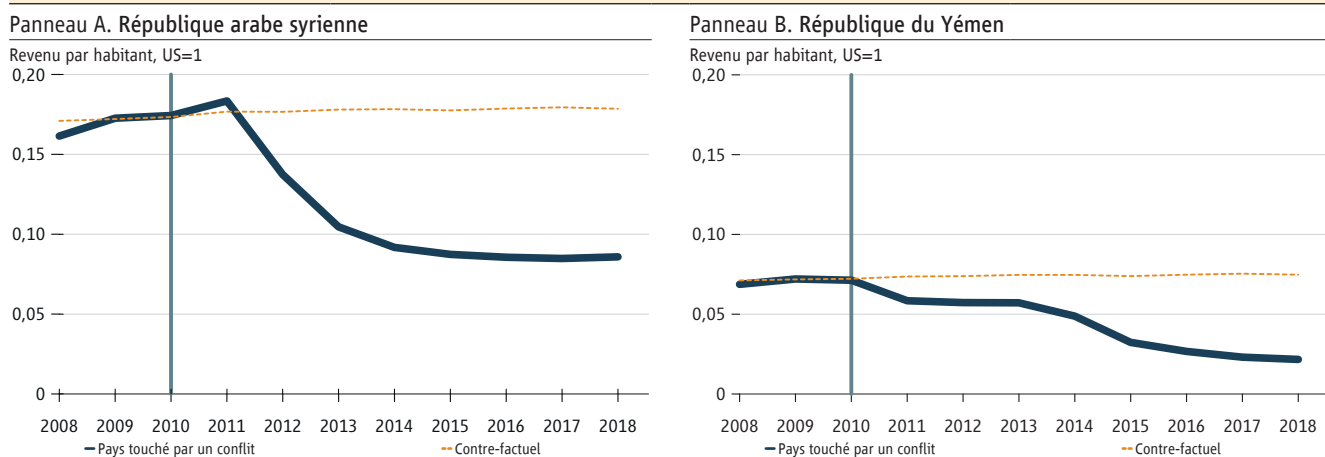
N.B. : e = estimation, p = prévision et N/D. = non disponible. Les chiffres des sous-groupes (Conseil de coopération du Golfe, pays en développement exportateurs de pétrole, pays en développement importateurs de pétrole) correspondent à la médiane des pays de chaque groupe. Les entrées pour les pays faisant partie des économies non prises en compte dans les chiffres globaux sont sujettes à une forte incertitude. Ces économies sont exclues des chiffres globaux des sous-groupes. Les données portent sur les exercices budgétaires pour la République arabe d'Égypte (du 1^{er} juillet au 30 juin) et pour la République islamique d'Iran (du 21/22 mars au 20/21 mars).

I.4 Perspectives précaires de paix et de redressement¹⁴

Conflits ou développement à l'envers

Les conflits ont été assimilés à du « développement à l'envers » (Collier et al. 2003) en raison de leur pouvoir de réduire à néant des décennies de progrès économique et de leurs effets néfastes à long terme. Par exemple, le PIB réel par habitant (mesuré en dollars constants de 2015) a chuté de 43 % en République arabe syrienne et de 59 % en République du Yémen depuis 2000¹⁵. En utilisant des méthodes de contrôle synthétiques, Gatti et al. (2024a) constatent que le revenu par habitant en République arabe syrienne aurait pu être deux fois plus élevé qu'il ne l'était en 2018, s'il n'y avait pas eu de conflit (figure I.10, panneau A). Leurs analyses donnent aussi à penser qu'en 2018, le revenu par habitant aurait pu être trois fois plus élevé en République du Yémen si la crise de 2011 n'avait pas éclaté (figure I.10, panneau B).

Figure I.10 Estimations contre-factuelles du revenu par habitant autour de certains conflits



Source : Reproduit à partir de Gatti et al. (2024a).

M.B. : Pour déterminer quel serait le niveau de vie dans un pays en conflit s'il n'y avait pas de conflit, les économistes constituent un groupe de pays si semblables au pays en conflit avant la crise que, pris ensemble, leurs niveaux de vie pourraient raisonnablement permettre d'évaluer de façon indirecte ce qui se serait passé dans le pays en conflit. Ces « groupes témoins synthétiques » sont basés sur la moyenne pondérée de cinq variables. Dans les deux panneaux, les pondérations sont choisies pour correspondre aux cinq variables : 1) les taux de croissance trois ans avant le conflit ; 2) dans l'année précédant le conflit, le revenu par habitant par rapport à la référence ; 3) l'ouverture aux échanges dans l'année précédant le conflit ; 4) l'exposition au choc des termes de l'échange dans l'année précédant le conflit ; 5) la part de l'investissement par rapport au PIB dans l'année précédant le conflit. En raison de l'indisponibilité des données, le panneau A exclut la part de l'investissement dans le PIB. Pour la République arabe syrienne, les principaux pays du groupe témoin synthétique sont le Bangladesh (0,17), le Burundi (0,06), le Niger (0,02), l'Ouganda (0,02) et le Mozambique (0,02). Pour la République du Yémen, les principaux pays du groupe témoin synthétique sont la Guinée (0,27), le Burundi (0,23), le Mozambique (0,12), Haïti (0,06) et la Guinée-Bissau (0,02).

Le coût des conflits dépasse toutefois ce que les indicateurs économiques peuvent mesurer. Outre les centaines de milliers de victimes, le conflit en République arabe syrienne a déclenché l'une des plus importantes vagues de déplacement depuis la Seconde Guerre mondiale, touchant plus de la moitié de la population syrienne d'avant-guerre. En décembre 2024, on comptait environ 5,5 millions de réfugiés syriens en Türkiye, au Liban, en Jordanie, en Iraq et en République arabe d'Égypte, et 1,2 million dans l'Union européenne¹⁶. L'extrême pauvreté, quasiment inexistante avant la guerre, touchait plus d'un Syrien sur quatre en 2022, et 67 % de la population vivait dans la pauvreté sur la base du seuil international de pauvreté de 3,65 dollars par personne et par jour¹⁷. En République du Yémen, en 2020, environ 40 % des habitations, 38 % des établissements de santé et 29 % des infrastructures de transport avaient été endommagés, selon l'évaluation rapide des dommages et des besoins réalisée par la Banque mondiale¹⁸. En 2025, on estime que 19,5 millions de personnes ont besoin

¹⁴ Ce chapitre rend compte des événements survenus à la date du 31 mars 2025. Tout fait nouveau survenu par la suite n'est donc pas pris en compte.

¹⁵ Source : Les données sur les comptes nationaux de la Banque mondiale et les fichiers de données sur les comptes nationaux de l'OCDE. Pour de plus amples informations, voir les métadonnées de NY.GDP.PCAP.KD sur le site Open Data de la Banque mondiale.

¹⁶ Source : HCR (2025b).

¹⁷ Source : Banque mondiale (2024d).

¹⁸ Source : Banque mondiale (2020).

d'une forme ou d'une autre d'aide humanitaire ou de protection dans ce pays¹⁹. Selon le point sur la sécurité alimentaire du Programme alimentaire mondial (février 2025), environ 63 % des ménages yéménites ont déclaré avoir une consommation alimentaire insuffisante.

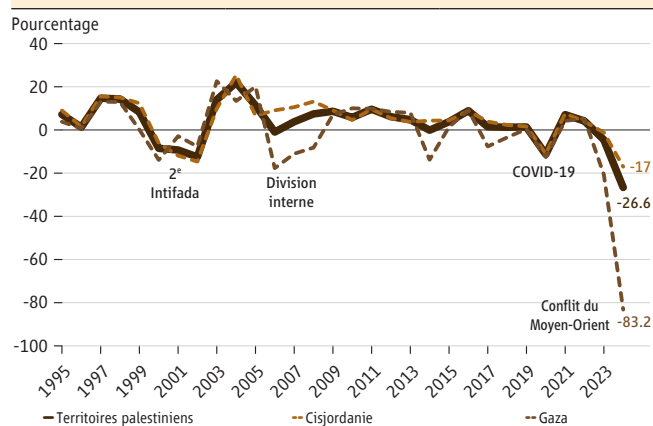
Des épisodes plus récents de conflit dans la région ont également entraîné un nombre impressionnant de victimes, des déplacements massifs et la destruction considérable d'habitations, d'infrastructures et d'industries. Les répercussions économiques du conflit dont Gaza est l'épicentre sont potentiellement durables pour l'ensemble des Territoires palestiniens. Depuis le début des hostilités en octobre 2023, près de 2 millions de personnes, soit la quasi-totalité de la population de Gaza, ont été arrachées à leurs foyers²⁰. Selon une évaluation conjointe de la Banque mondiale, de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne, le total des besoins en matière de relèvement et de reconstruction s'élève à environ 53 milliards de dollars²¹.

Les effets du conflit sur l'activité économique dans les Territoires palestiniens dépassent ceux de toutes les crises des trois dernières décennies (figure I.11). En 2024, le PIB réel dans les Territoires palestiniens a chuté de 27 % en moyenne : 83 % à Gaza et 17 % en Cisjordanie. La part de Gaza dans l'ensemble de l'économie palestinienne est passée de 17 % avant le conflit à 3,3 % à la fin de 2024, bien qu'environ 40 % de la population des territoires palestiniens vive dans la bande de Gaza.

Le conflit a fortement aggravé les inégalités de revenus entre Gaza et la Cisjordanie. À la fin de 2024, le revenu réel par habitant à Gaza est tombé à moins de 200 dollars, soit le niveau le plus bas jamais enregistré, depuis les 2 328 dollars de 1994²². À Gaza, les niveaux de pauvreté approchent les 100 %, alors qu'ils étaient de 63 % avant le conflit. Le choc économique à Gaza est principalement une perturbation massive de l'offre. Les prix à Gaza ont augmenté sensiblement au cours de 2024. La hausse de l'indice des prix à la consommation a dépassé 230 %, principalement en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par le conflit. Selon le dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire²³, plus de 90 % de la population de Gaza souffre d'insécurité alimentaire aiguë, et le risque de famine est élevé dans la zone nord de la bande de Gaza. Plus de 875 000 personnes sont en phase d'urgence alimentaire et 345 000 sont dans une situation catastrophique. Les conditions sont particulièrement dures pour les enfants et les femmes enceintes. Cette situation présente à la fois des dommages immédiats et des risques à long terme pour le capital humain, compromettant la santé, la productivité et la résilience²⁴.

Les effets dévastateurs du conflit sur la pauvreté se font sentir bien au-delà de Gaza. Le choc économique en Cisjordanie s'apparente à une perturbation majeure du côté de la demande. En Cisjordanie, outre les pertes de revenus dues aux nouvelles restrictions et à l'annulation des permis de travail pour les travailleurs palestiniens sur le marché du travail israélien, la capacité

Figure I.11 Croissance du PIB réel (en pourcentage) en Cisjordanie et à Gaza



Source : Banque mondiale, à partir des données du Bureau central palestinien de la statistique.

19 Source : OCHA (2025).

20 Source : UN OCHA, <https://www.unocha.org/occupied-palestinian-territory>.

21 Source : World Bank, EU, and UN: Gaza and West Bank Interim Rapid Damage and Needs Assessment, February 2025.

22 Source : Bureau central palestinien des statistiques (PCBS).

23 Source : Classification intégrée de la sécurité alimentaire, IPC ; <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1157985/?iso3=PSE>.

24 De nombreuses études montrent que l'insécurité alimentaire peut avoir des répercussions profondes et durables sur plusieurs générations. Les enfants qui souffrent de la famine, même in utero, en subissent souvent les conséquences néfastes à long terme sur leur santé, leur éducation et leur emploi. Par exemple, plusieurs études sur la famine au Bangladesh (Eskander et Barbier, 2024), en Chine (Meng et Qian, 2006), aux Pays-Bas (Painter et al., 2008) et en Éthiopie (Dercon et Porter, 2014) ont établi un lien entre l'exposition précoce à la famine et une moins bonne santé, une scolarité plus courte, une exposition plus élevée aux maladies métaboliques et une réduction des revenus à l'âge adulte. Gatti et al. (2023) estiment que les quatre mois de forte inflation alimentaire qui ont suivi l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont augmenté de 17 à 24 % le risque de retard de croissance chez les enfants de la région MENA en développement.

fiscale limitée de l'Autorité palestinienne réduit l'efficacité des programmes de protection sociale. La Cisjordanie a également été confrontée à une forte baisse de l'emploi, reflétant en grande partie les emplois perdus ou devenus inaccessibles en Israël et dans les colonies, ce qui s'est traduit par un taux de chômage de 29 %²⁵. En conséquence, les niveaux de pauvreté à court terme en Cisjordanie devraient avoir augmenté à 28,5 % en décembre 2024, contre 11,7 % en 2023, avant le conflit.

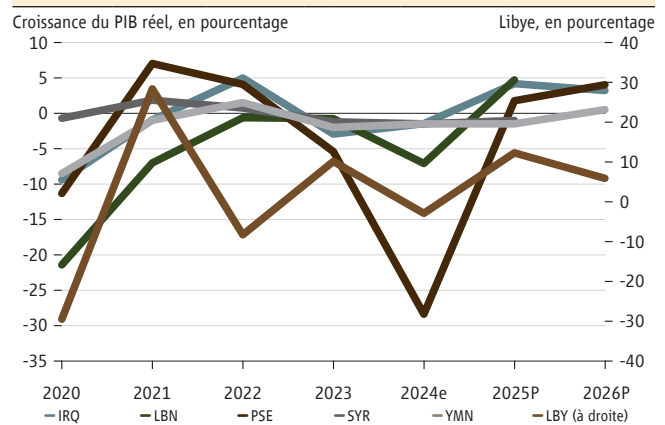
L'escalade importante du conflit entre Israël et le Liban en septembre 2024 a déplacé plus du quart de la population libanaise lors de son pic (soit plus de 1,2 million de personnes), tandis que près de 99 000 autres sont toujours déplacées à l'intérieur du pays, à en croire le *Macro Poverty Outlook* de la Banque mondiale²⁶. Au-delà du lourd bilan humain, le conflit a détruit l'économie et les installations de production du pays, en particulier dans le Sud. Le rapport d'évaluation rapide des dommages et des besoins publié par la Banque mondiale en mars 2025 a constaté que les dommages matériels s'élevaient à 6,8 milliards de dollars, les pertes économiques à 7,2 milliards de dollars et les coûts de relèvement et de reconstruction à 11 milliards de dollars²⁷. Si l'on ajoute l'ensemble des effets du conflit à la crise économique qui existait déjà au Liban, la baisse cumulée du PIB du Liban depuis 2019 avoisinait les 40 % en fin 2024²⁸. En 2023, le Liban s'est vu rétrogradé de la tranche supérieure à la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire.

Le conflit devrait exacerber la pauvreté et la vulnérabilité au Liban. L'agriculture, le commerce et le tourisme, qui représentent 77 % des pertes économiques, sont des sources de revenus essentielles pour les travailleurs à bas salaires et les travailleurs informels, qui sont désormais menacés (Banque mondiale, 2025b). Les pertes agricoles ont porté un rude coup aux communautés du sud du Liban, tandis que les perturbations dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement aggravent encore les vulnérabilités et augmentent le risque de pauvreté à long terme. Ces coups durs réduisent les revenus des ménages et mettent à rude épreuve les services publics, empirant ainsi les conditions de vie des personnes déplacées et des communautés d'accueil (Banque mondiale, 2025b).

Des difficultés considérables à l'horizon pour les pays en situation de fragilité et de conflit

Avec la fin du conflit et de la paralysie politique marquée par l'élection d'un gouvernement réformateur, la croissance du PIB réel au Liban devrait avoisiner les 4,7 % en 2025 (figure I.12). Après le déclin considérable de l'activité économique au cours des dernières années, ce taux de croissance positif est étayé par la mise en œuvre attendue de réformes, le rebond du tourisme et de la consommation, ainsi que des entrées de fonds pour la reconstruction (bien qu'elles soient limitées), en plus d'effets de base favorables. Cependant, il existe des risques non négligeables, notamment de détérioration de la situation sécuritaire, qui pourrait avoir une incidence négative sur l'opinion, le tourisme, les flux financiers et la consommation, en plus des effets indirects de l'incertitude croissante du commerce mondial. La plupart des composantes du panier de l'indice des prix à la consommation étant désormais dollarisées (et sous réserve de stabilité du taux de change), l'inflation devrait être ramenée à 15,2 % en 2025 (Banque mondiale, 2025b).

Figure I.12 Perspectives de croissance du PIB dans les pays en situation de fragilité et de conflit (FCS)



Source : *Macro Poverty Outlook*, avril 2025.
N.B. : e = estimation. p = prévision.

25 Source : Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS); https://www.pcbs.gov.ps/portals/_pcbs/PressRelease/Press_En_LFSQ42024E.pdf.

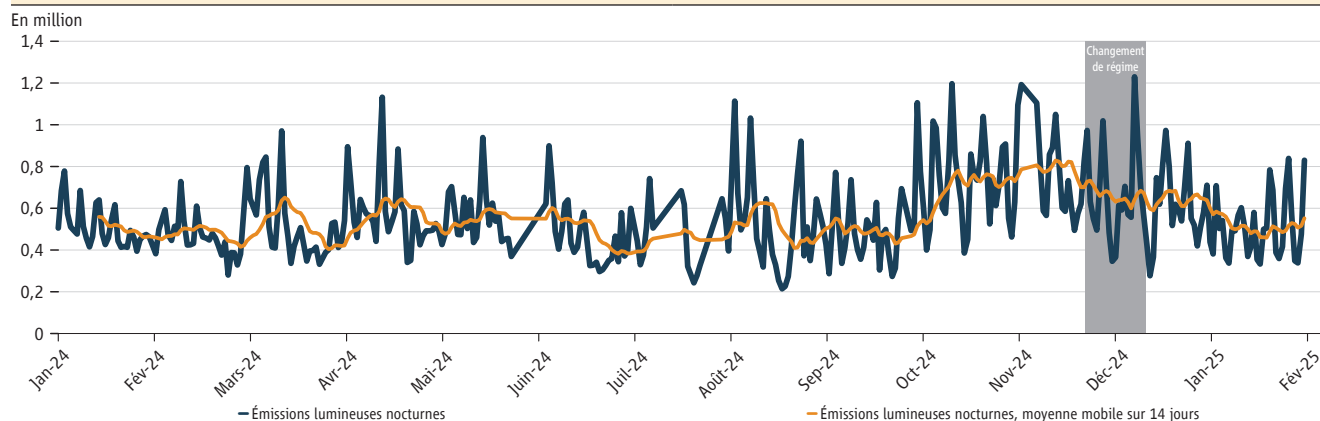
26 Source : *Macro Poverty Outlook*, avril 2025.

27 Source : <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2025/03/07/lebanon-s-recovery-and-reconstruction-needs-estimated-at-us-11-billion> et <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099030125012526525/p5063801f58e97062197c31ebf5a511c4e1>.

28 Idem.

En République arabe syrienne, la fin du régime de l'ancien président Bachar el-Assad en décembre 2024 a donné lieu à une transition politique après plus de 10 ans de conflit. Cependant, des problèmes de sécurité subsistent. Le manque de liquidités (les plafonds de retrait hebdomadaires, la suspension des paiements électroniques et les retards dans le paiement des fonctionnaires), qui réduit les fonds disponibles, et la persistance de l'insécurité continueront de freiner l'activité économique, malgré la stabilisation des prix. Les données d'imagerie nocturne montrent un léger recul de l'activité économique pendant la transition du pouvoir (figure I.13). Dans ce contexte, le PIB devrait se contracter de 1 % en 2025, après une baisse de 1,5 % en 2024. L'extrême pauvreté devrait continuer d'augmenter à mesure que le PIB reculera.

Figure I.13 Données d'imagerie nocturne en République arabe syrienne



Source : Images satellites du *Black Marble* de la NASA ; estimations des services de la Banque mondiale.

N.B. : Les émissions lumineuses la nuit sont couramment utilisées comme indicateur de l'activité économique globale. Les zones ombrées représentent la période de changement de régime en République arabe syrienne, du 27 novembre 2024 au 8 décembre 2024.

Les rapatriés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont besoin d'assistance et de soutien pour réintégrer leurs communautés. Cette intervention aura un coût économique, notamment une pression budgétaire supplémentaire. En début mars 2025, le HCR estimait que quelque 301 900 réfugiés étaient retournés en République arabe syrienne via les pays voisins depuis début décembre 2024²⁹. Environ 885 000 personnes déplacées seraient rentrées chez elles depuis le 27 novembre 2024³⁰. Un million de personnes déplacées supplémentaires vivant dans des camps dans le nord-ouest du pays ont exprimé leur désir de retourner dans leur région d'origine au cours de l'année prochaine³¹. Les retours s'observent principalement dans la ceinture centrale reliant Hama, Homs et Damas. Dans l'immédiat, ces rapatriés ont surtout besoin de nourriture, d'eau et de carburant. À moyen terme, ils pourraient stimuler la croissance en apportant les compétences et les capitaux qui font cruellement défaut, augmentant ainsi la demande globale et l'offre de main-d'œuvre.

Dans les Territoires palestiniens, les perspectives restent teintées d'une incertitude extrême. Les faiblesses budgétaires structurelles qui existaient déjà se sont amplifiées avec la crise économique déclenchée par le conflit. Les perspectives comprennent notamment des risques de désorganisation généralisée du service public, la poursuite du versement partiel des salaires et la possibilité d'un effondrement budgétaire systémique³², alors que les inquiétudes grandissent quant à la capacité du gouvernement à honorer ses obligations à moyen terme. Dans ce contexte, le déficit budgétaire pour 2024 est estimé à environ 9,5 % du PIB, soit un montant nettement supérieur à celui des années précédentes. La seule façon pour l'Autorité palestinienne de combler ce déficit est d'emprunter auprès des banques nationales et d'accumuler des arriérés envers les secteurs privé et public.

²⁹ Source : HCR (2025a).

³⁰ Source : HCR (2025a).

³¹ Source : CCCM Cluster, HCR et REACH (2025).

³² La baisse des recettes nationales et l'augmentation des prélèvements par Israël sur le montant des impôts (connus sous le nom de recettes douanières) qu'il collecte au nom de la force ont obligé l'Autorité palestinienne à ramener les paiements des salaires publics à environ 60 à 70 % de ce qui est dû.

Après le cessez-le-feu de janvier 2025, l'indice des prix à la consommation a diminué de plus de 50 % par rapport au niveau de décembre 2024, tout en restant supérieur de plus de 70 % à celui du début de 2024. La situation reste toutefois très volatile, avec des implications potentiellement importantes pour les niveaux de pauvreté et de sécurité alimentaire : au début du mois de mars 2025, la non-prolongation du cessez-le-feu et la reprise des hostilités ont précipité une nouvelle contraction importante de l'offre qui a entraîné une hausse brutale des prix des produits de première nécessité dans la bande de Gaza, les coûts de la farine et des légumes étant multipliés par 100³³.

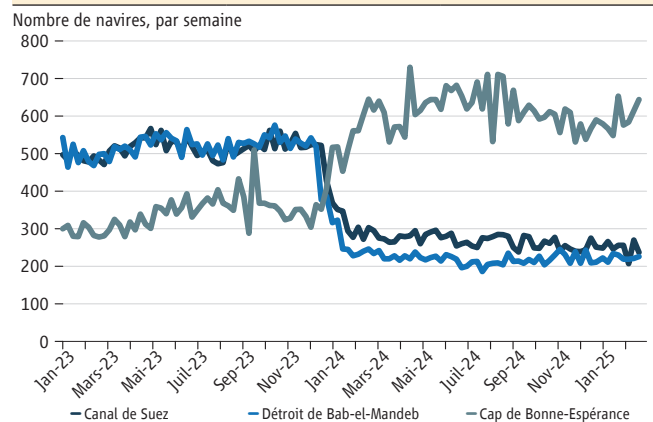
Le secteur financier palestinien a jusqu'à présent résisté grâce à une forte capitalisation. Dans le même temps, les risques augmentent en raison d'éventuelles pertes de crédit, d'une baisse des bénéfices et de difficultés opérationnelles, particulièrement à Gaza. Au début de 2025, le déficit de trésorerie s'est intensifié dans la bande de Gaza, influant sur l'acheminement de l'aide, les transferts de fonds, la sécurité alimentaire et l'accès aux services de base. Globalement, les crédits du système bancaire palestinien au secteur public se sont accrus ces derniers mois, amplifiant les risques sous-jacents du secteur macrofinancier.

Les économies voisines, en particulier la République arabe d'Égypte et la Jordanie, peuvent profiter de la fin des hostilités et de la stabilisation en République arabe syrienne. En Jordanie, les premiers retours des réfugiés syriens pourraient contribuer à alléger la charge pesant sur les services publics. En février 2025, le HCR a indiqué que 43 704 réfugiés enregistrés étaient retournés en République arabe syrienne³⁴. Des ajustements du marché du travail jordanien pourraient s'ensuivre, étant donné que les hommes représentent 13 % des personnes dans la force de l'âge (25-54 ans) et qu'ils sont principalement employés dans le bâtiment et l'agriculture³⁵.

En République arabe d'Égypte, les recettes du canal de Suez devraient continuer de pâtir de l'instabilité régionale, les compagnies maritimes empruntant d'autres itinéraires. Au cours de l'exercice 25, les recettes du canal de Suez devraient s'élever à 3,7 milliards de dollars, soit 5,1 milliards de dollars de moins qu'avant le début du conflit dont Gaza est l'épicentre³⁶. En février 2025, le transport par le canal était encore inférieur de 54 % à la moyenne d'avant octobre 2023 (figure I.14).

Malgré des trajectoires économiques contrastées, d'autres pays en situation de fragilité et de conflit (FCS) de la région MENA restent très vulnérables aux pressions internes et externes : la République du Yémen fait face à une contraction persistante due à la fragmentation interne et à des restrictions externes, tandis que l'Iraq et la Libye prévoient un certain rebond de la croissance. En République du Yémen, le PIB réel devrait se contracter de 1,5 % en 2025 en raison de nombreux problèmes intérieurs persistants, tels que le blocus actuel des exportations de pétrole, la fragmentation économique, l'inflation provoquée par la dépréciation de la monnaie et de graves pénuries de liquidités. Ces défis pourraient être aggravés par une réduction potentielle des flux financiers, notamment les envois de fonds et l'aide publique au développement, et par l'accroissement de la fragilité. La croissance en Libye devrait s'accroître pour atteindre 12,3 % en 2025, grâce à la reprise de la production pétrolière après la résolution de la crise de la Banque centrale de Libye en octobre 2024. En Iraq, la croissance du PIB réel devrait reprendre après une contraction de deux ans due aux réductions volontaires de la production de pétrole décidées par l'OPEP+. La croissance devrait atteindre 1,3 % en 2025, tirée par la croissance non pétrolière.

Figure I.14 Nombre de navires traversant certains points de passage stratégiques



Source : Fonds monétaire international, Portwatch <https://portwatch.imf.org/>, site consulté le 4 mars 2024.

N.B. : Le graphique montre le nombre hebdomadaire de cargos et de pétroliers traversant certains points de passage stratégiques.

³³ Source : <https://news.un.org/en/story/2025/03/1160731>.

³⁴ Source : HCR (2025c).

³⁵ Source : Hoogeveen et al., (2024).

³⁶ Les exercices budgétaires en République arabe d'Égypte vont du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante.

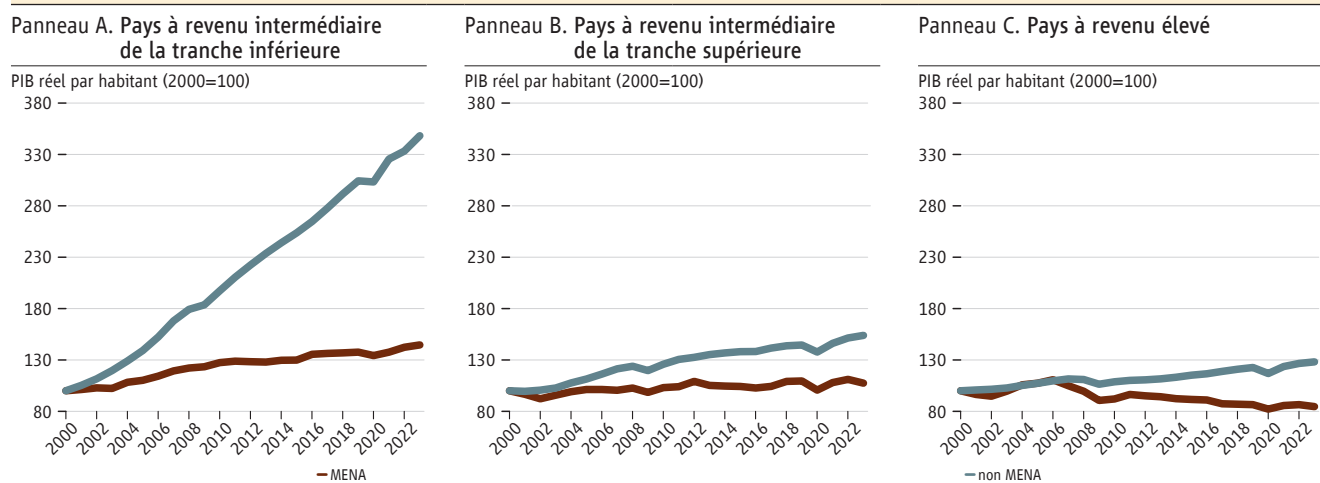
I.5 Croissance des niveaux de vie en demi-teinte

Les conflits récents et une grande incertitude se superposent à une croissance économique historiquement décevante dans la région MENA depuis des décennies. La croissance du revenu par habitant dans les pays émergents et pays en développement, qui est sans doute une meilleure mesure du niveau de vie, a ralenti, ce qui ne permet pas de rattraper les niveaux des économies avancées (Banque mondiale, 2025a). La région MENA affiche de mauvais résultats, même par rapport à cette tendance mondiale déjà décevante. Depuis 2000, la croissance du PIB par habitant dans un pays moyen de la région MENA est inférieure à la médiane des pays à revenu comparable.

La figure I.15 compare les taux de croissance cumulés moyens du PIB par habitant pour chaque sous-groupe de revenu de la région MENA — revenu intermédiaire de la tranche inférieure, revenu intermédiaire de la tranche supérieure et revenu élevé — avec les taux de croissance médians de leurs groupes de revenus respectifs sur la période 2000-2023. En moyenne, les deux sous-groupes de pays à revenu intermédiaire de la région MENA ont enregistré une croissance certaine au cours de cette période, quoique plus lente que dans les pays à revenu comparable. Non seulement les pays à revenu élevé ont obtenu des résultats inférieurs à ceux de pays à revenu comparable, mais leur taux de croissance par habitant semble aussi avoir ralenti au cours des deux dernières décennies. Cette tendance dans les pays à revenu élevé de la région MENA est due en partie aux importants flux migratoires qui ont entraîné une croissance démographique plus rapide que le PIB global. Gatti et al. (2024a) montrent qu'entre 1970 et 2019, la population a été multipliée par 3,4 dans la région, 2,9 dans les pays à revenu intermédiaire et 7,3 dans les pays du GCC³⁷.

Compte tenu de ses répercussions sur les niveaux de vie, il est important de comprendre quels sont les facteurs qui sous-tendent le syndrome de faible croissance systématique de la région. Le présent rapport fait valoir que la réponse se trouve peut-être dans la piètre performance du secteur privé. Le chapitre suivant examine les principales caractéristiques du secteur privé de la région MENA.

Figure I.15 Comparaison du PIB par habitant dans la région MENA par groupe de revenu



Source : Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde.

N.B. : MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord. PIB par habitant en dollars PPA internationaux constants de 2021 (pondéré en fonction de la population). La classification des revenus de 2000 est utilisée pour regrouper les pays en trois catégories. Les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure comprennent l'Algérie, la République arabe d'Égypte, la République islamique d'Iran, l'Iraq, la Jordanie, le Maroc, la Tunisie, la Cisjordanie et Gaza, et 41 économies non-MENA. Les pays à revenu intermédiaire supérieur comprennent Bahreïn, la Libye, Oman, l'Arabie saoudite et 29 pays non-MENA. Les pays à revenu élevé comprennent le Koweït, le Qatar, les Émirats arabes unis et 36 pays non-MENA.

37 La forte augmentation de la population des pays du CCG au cours de ces 50 années est due aux migrations. Le nombre de migrants dans les pays du CCG est passé de 241 000 en 1960 à plus de 30 millions en 2020 (Banque mondiale, 2023a). La migration s'est fortement accélérée à partir des années 1970, en grande partie en raison du boom pétrolier. Les gouvernements ont conclu des accords contractuels avec divers pays d'origine pour attirer un grand nombre de travailleurs migrants temporaires. En 2020, les migrants représentaient plus de 80 % de la population au Qatar et 90 % aux Émirats arabes unis.

PARTIE II PLEINS FEUX SUR LE SECTEUR PRIVÉ DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Principaux messages

- La qualité de vie dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) est loin d'atteindre les niveaux de référence. La faible productivité explique entre un tiers et la moitié de ce retard. Le secteur privé est un moteur potentiel de croissance de la productivité, susceptible de contribuer à combler l'écart observé.
- Le secteur privé formel de la région MENA n'est pas dynamique. Il est moins productif que les secteurs privés de pays à revenu comparable. Peu d'entreprises dans la région MENA investissent dans le capital physique ou le capital humain, et elles innovent moins que les entreprises de pays à revenu comparable.
- Le secteur privé est segmenté — et la partie informelle occupe une place importante. Peu de femmes participent au secteur privé. En moyenne, seuls 5,7 % des entreprises sont dirigées par une femme et ces entreprises emploient davantage de femmes que celles dirigées par des hommes.
- Les problèmes structurels augmentent la vulnérabilité du secteur privé aux chocs suscités par les phénomènes météorologiques extrêmes et les conflits. Les entreprises qui survivent aux conflits s'adaptent en réduisant leurs dépenses, même s'il est plus difficile d'y parvenir dans les pays où la qualité de la gouvernance laisse à désirer.
- Redéfinir le rôle de l'État peut aider à renforcer la productivité dans le secteur privé, en particulier si cela rend les marchés plus contestables — c'est-à-dire des marchés dans lesquels il est facile pour les entreprises d'entrer et de sortir et où la pression d'une concurrence potentielle est constante. Le rôle de l'État peut être transformé de plusieurs façons : transparence des données, réévaluation de l'emprise de l'État et de son intervention à travers les entreprises d'État, amélioration de l'environnement des affaires, et circonspection en matière de politique industrielle.
- Les entreprises de la région MENA peuvent renforcer leurs capacités en tirant meilleur parti des talents. Pour ce faire, elles peuvent améliorer les pratiques de gestion des entreprises en activité (marge intensive) et attirer davantage de femmes entrepreneures (marge extensive).

La région MENA est loin des niveaux de vie de référence. La précédente édition de ce Bulletin d'information économique de la région MENA (automne 2024) indiquait que, mesuré par rapport à la consommation par habitant, le niveau de vie dans la région s'élève en moyenne à 19 % seulement de celui des États-Unis. Au sein de la région, ce pourcentage se décompose comme suit : 12 % dans les pays en développement exportateurs de pétrole, 19 % dans les pays en développement importateurs de pétrole, et 45 % dans les pays du Conseil de coopération du Golfe. Un exercice de comptabilité du développement a montré que la faible productivité totale des facteurs (PTF — soit la hausse de production non attribuable aux intrants de main d'œuvre et de capital) — explique entre un tiers et la moitié de ces disparités dans les niveaux de vie (Gatti et al., 2024a). Le présent chapitre se penche sur un potentiel inducteur important de croissance de la productivité : le secteur privé.

Les entreprises créent des emplois, renforcent les moyens de subsistance et sont les champions de l'innovation au sein de l'économie. Dans la région MENA, toutefois, le secteur privé n'est pas dynamique. La croissance de la productivité du travail est faible. Peu d'entreprises investissent et innovent. On note peu d'entrées et peu de sorties sur les marchés. De surcroît, le secteur privé est divisé en un segment formel et un segment informel — souvent très vaste. La région ne valorise pas pleinement les talents — les femmes sont pour l'essentiel exclues du marché du travail. L'un des moyens d'accroître la participation des femmes au marché du travail serait d'augmenter le nombre d'entreprises ayant à leur tête des femmes. Les entreprises dirigées par des femmes ont tendance à embaucher davantage de femmes.

Le secteur privé de la région MENA est confronté à une croissance et productivité faibles, et est mal préparé à résister à des chocs dont la fréquence et l'intensité ne cessent d'augmenter. De nombreux pays de la région sont le théâtre de conflits qui nuisent à leur économie. Les conflits contraignent les entreprises à fermer ou à réduire leur activité ; les entreprises qui survivent enregistrent des pertes. Des études récentes montrent cependant que le secteur privé fait preuve d'une certaine résilience dans l'adversité, en particulier dans les économies bénéficiant d'une bonne gouvernance. La prévalence accrue de phénomènes météorologiques extrêmes dans la région est également préoccupante. Les performances des entreprises sont mises à mal par les périodes de sécheresse (représentées par des chocs de précipitations négatives), mais il apparaît que les entreprises touchées parviennent à s'adapter.

Les gouvernements de la région doivent peut-être repenser leur rôle auprès du secteur privé. Ils doivent à cette fin renforcer la disponibilité des données ainsi que l'accès aux données de recensement des entreprises, pour ainsi disposer d'un tableau plus clair du secteur privé. L'analyse de ce dernier repose essentiellement sur un petit échantillon d'entreprises ou sur un petit nombre de pays possédant des données de qualité. La présente étude entend exposer clairement les aspects connus et inconnus du secteur privé dans la région MENA pour encourager les initiatives de renforcement des capacités et d'autres mesures promouvant le libre accès aux données et leur utilisation.

Les gouvernements interviennent sur les marchés comme employeurs à part entière, ainsi qu'à travers les entreprises d'État, réduisant ainsi la contestabilité des marchés (soit la facilité d'entrée et de sortie des entreprises sur les marchés, et la pression concurrentielle qui en résulte) et, partant, le niveau de productivité et d'innovation. Dans nombre d'économies de la région MENA, la part considérable des emplois publics donne à penser que la répartition des talents s'opère au détriment du secteur privé. Les entreprises d'État occupent des secteurs habituellement desservis par le secteur privé. Il faudrait, pour accroître la contestabilité des marchés, que les gouvernements soient tenus de présenter clairement les raisons justifiant qu'une entreprise soit étatique ; il faudrait également qu'ils soient tenus de séparer leurs fonctions d'actionnaire, de responsable de l'élaboration des politiques et de régulateur. La neutralité concurrentielle devrait être adoptée pour garantir que les entreprises d'État et les entreprises privées soient traitées sur un pied d'égalité.

Un environnement des affaires défavorable nuit aux entreprises. Celles de la région citent l'instabilité politique, la corruption et la lourdeur des procédures d'octroi de licences et de permis d'exploitation commerciale comme autant d'obstacles importants ou graves à leurs activités, contrairement aux entreprises d'autres pays à revenu comparable. Dans beaucoup d'économies, le népotisme généralisé freine la contestabilité du marché. Les gouvernements peuvent évaluer trois dimensions de l'environnement des affaires : 1) les règles et réglementations auxquelles les entreprises doivent se conformer (cadre réglementaire), 2) le soutien des pouvoirs publics aux entreprises par la numérisation, l'interopérabilité des services et la transparence (services publics), et 3) le temps et le coût des démarches requises pour se conformer aux réglementations (efficacité opérationnelle). Améliorer ces trois dimensions renforcera l'environnement des affaires.

Les gouvernements de la région MENA interviennent également dans le secteur privé via la politique industrielle. Bien qu'il n'y ait pas encore de définition consensuelle de la notion de politique industrielle, une de ses particularités est que les États utilisent des instruments tels que les subventions, les exonérations, les restrictions d'exportations ou d'importations afin de pallier une défaillance du marché et soutenir un objectif précis. La finalité de la politique industrielle est d'améliorer structurellement les résultats du secteur d'activité visé. Elle présente un risque inhérent dû aux nombreuses distorsions dans les économies de la région. Il n'est pas facile de mettre en place une politique industrielle adéquate. Il faut d'abord circonscrire la défaillance du marché à laquelle on entend remédier, évaluer son ampleur et déterminer s'il s'agit d'une défaillance à caractère prioritaire. Le gouvernement doit ensuite avoir la capacité d'assurer une mise en œuvre crédible de la politique industrielle. Enfin, les pouvoirs publics doivent procéder à une évaluation continue des mesures et rectifier le tir en tant que de besoin. Ces démarches supposent de bien comprendre les parties concernées ainsi que les effets sur les entreprises et les ménages. La collecte de données est déterminante pour cette phase.

Outre l'intervention des pouvoirs publics, les entreprises peuvent renforcer leurs capacités en mobilisant les talents. De meilleures pratiques de gestion permettent aux entreprises de tirer meilleur parti des talents existants (marge intensive) et peuvent favoriser l'innovation. Les pratiques de gestion sont à l'origine d'un tiers environ de l'écart de PTF entre les États-Unis et les autres économies (Bloom et al., 2016). Mais tout progrès potentiellement réalisé en matière de gestion peut être quasiment réduit à néant dans un contexte de mauvaise gouvernance et d'interventionnisme.

La région peut valoriser plus avant le vivier de talents disponibles hors des entreprises établies (marge extensive), en particulier les talents féminins, en attirant davantage de femmes entrepreneures. Peu d'entreprises sont dirigées par une femme. Mais, comme pour le reste du monde, les entreprises de la région qui sont dirigées par des femmes sont plus susceptibles de recruter davantage de femmes. L'adoption de politiques visant à renforcer le leadership des femmes peut produire un double dividende : l'augmentation du nombre de femmes cadres, lesquelles peuvent aussi apporter un regard différent ; et la participation accrue des femmes à la population active, qui peut accélérer la croissance économique. Amener le taux de participation des femmes au même niveau que celui des hommes dans une économie typique de la région pourrait entraîner une hausse de 50 % environ du PIB par habitant (Furatti et al., 2024).

Ce chapitre comprend six sections. La première met en relief la faible dynamique des entreprises et la faible croissance de la productivité dans la région MENA. La deuxième section examine la segmentation du secteur privé, conséquence du degré élevé d'informalité et de la faible participation des femmes. La troisième section se penche sur les effets des chocs — principalement les conflits et les conditions météorologiques extrêmes. La quatrième section traite des différentes formes d'intervention étatique et de l'importance de la transparence des données dans l'évaluation du secteur privé. La cinquième section souligne la nécessité d'accroître la productivité des entreprises par le renforcement des capacités, en améliorant les pratiques de gestion et en augmentant le nombre de femmes à des postes de direction, pour provoquer une hausse généralisée du taux de participation des femmes à la population active. La dernière section contient les observations finales.

II.1 Manque de dynamisme et de croissance de la productivité dans le secteur privé de la région MENA

Un secteur privé sous-performant

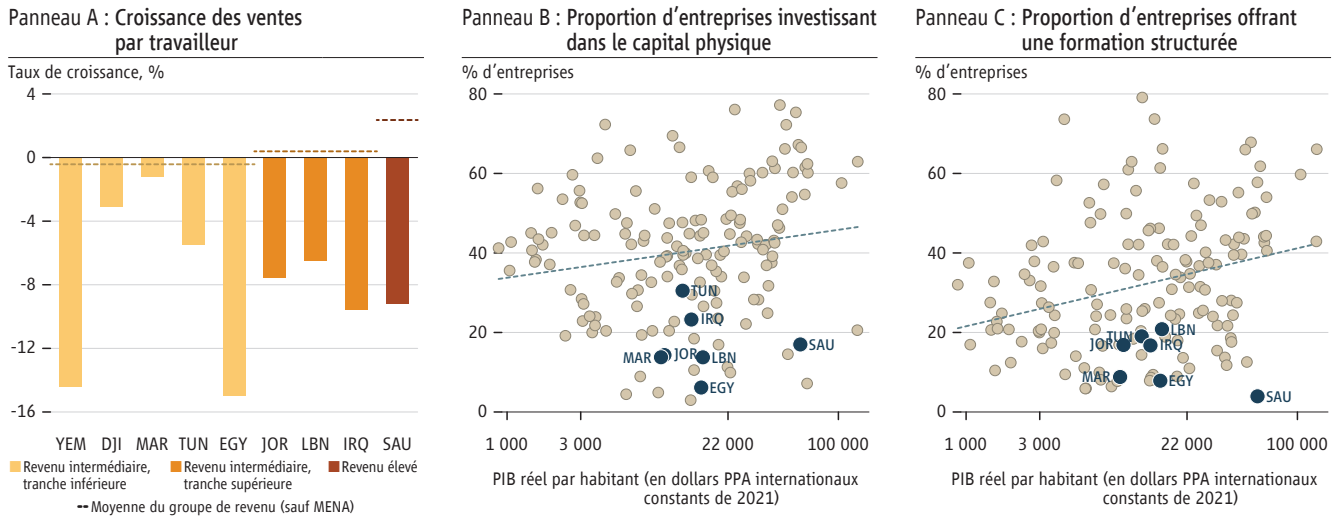
La croissance de la productivité du travail, qui est essentielle à l'amélioration du niveau de vie, est plus faible dans la région MENA que dans les autres pays à revenu comparable. Les Enquêtes auprès des entreprises réalisées par la Banque mondiale (WBES) fournissent des données sur les entreprises privées du secteur formel comptant au moins cinq employés. Les données postpandémie ne sont disponibles que pour l'Iraq, le Maroc et l'Arabie saoudite. Les données pour le reste de la région datent pour la plupart de 2019 environ — à l'exception de Djibouti et de la République du Yémen, dont les données datent de 2013³⁸. Les dernières données en date (WBES) montrent que la productivité du travail — exprimée en termes de ventes par travailleur — est en baisse dans la région MENA (voir figure II.1, panneau A)³⁹. Dans les dernières enquêtes disponibles, le taux de croissance de la productivité du travail s'affichait à -15 % en République arabe d'Égypte, -14,4 % en République du Yémen, -9,6 % en Iraq et -9,2 % en Arabie saoudite. Au Maroc, il se situait à -1,2 %. La moyenne de la région MENA avoisine les -8 %, ce qui est inférieur aux -0,4 % des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, aux 0,4 % des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et aux 2,4 % des pays à revenu élevé. La faible croissance de la productivité révélée dans les enquêtes WBES

³⁸ Étant donné que ces données sont vieilles de plus de 10 ans pour les deux économies, les résultats doivent être interprétés avec prudence. Mais cette situation met aussi en évidence le problème que pose le manque de données au niveau des entreprises dans la région.

³⁹ Il convient de noter que pour les Enquêtes auprès des entreprises, la croissance des ventes par travailleur est calculée en comparant le dernier exercice complet au moment de l'enquête avec les deux années précédant l'enquête. Les données relatives aux deux années précédentes étant obtenues par déclaration rétrospective des entreprises, elles peuvent comporter des erreurs de mesure. Les années couvertes sont précisées dans la note placée sous la figure II.1.

s’inscrit dans le droit fil des résultats d’études plus anciennes, qui constataient que la croissance de la productivité du travail était plus faible dans les entreprises en République arabe d’Égypte (2007-2011) et en Tunisie (2005-2010) que dans des pays comparables comme la Turquie et le Mexique (Schiffbauer et al., 2015).

Figure II.1 Productivité, investissement, formation structurée



Source : Calculs des services de la Banque mondiale, à partir de données des *Enquêtes auprès des entreprises* de la Banque mondiale.
 N.B. : YEM= République du Yémen. DJI = Djibouti. MAR = Maroc. TUN = Tunisie. EGY = République arabe d’Égypte. JOR = Jordanie. LBN = Liban. IRQ = Iraq. SAU = Arabie saoudite. Les données se rapportent à l’année d’enquête la plus récente pour chaque pays. Pour le panneau A, la figure présente la croissance moyenne des ventes par travailleur à plein temps des entreprises, entre le dernier exercice au cours duquel l’enquête a été menée et les deux années précédentes à l’aide de pondérations statistiques. Les enquêtes ci-après sont incluses pour la MENA (année de l’enquête entre parenthèses) : République du Yémen (2013), Djibouti (2013), Jordanie (2019), Liban (2019), Tunisie (2020), République arabe d’Égypte (2020), Iraq (2022), Arabie saoudite (2022), et Maroc (2023). Les pays apparaissent dans l’ordre croissant du PIB par habitant en 2023 (en dollars PPA internationaux constants de 2021) au sein du groupe de revenu auquel ils appartiennent. Les moyennes des groupes de revenu (sauf MENA) sont les moyennes de l’ensemble des pays non-MENA dans les groupes de revenus correspondants. Les moyennes des groupes de revenu comprennent les données les plus récentes disponibles pour les pays de chaque groupe, s’échelonnant de 2009 à 2023. Les catégories de revenu reflètent la classification traditionnelle des pays par niveau de revenu telle qu’établie par la Banque mondiale l’année de l’enquête. Les panneaux B et C montrent les résultats pour l’année fiscale précédant l’année d’enquête la plus récente (à l’aide de pondérations statistiques) disponibles dans chaque pays. L’échantillon comprend (année de l’enquête entre parenthèses) : Jordanie (2019), Liban (2019), Tunisie (2020), République arabe d’Égypte (2020), Iraq (2022), Arabie saoudite (2022) et Maroc (2023). Pour le panneau B, l’axe des ordonnées représente la part moyenne pondérée des entreprises ayant investi dans le capital physique. L’axe des abscisses représente le logarithme du PIB réel par habitant (en dollars PPA internationaux constants de 2021) de l’année d’enquête correspondante. Pour le panneau C, l’axe des ordonnées représente la part moyenne pondérée des entreprises offrant une formation structurée (calculée à partir de pondérations statistiques). L’axe des abscisses représente le logarithme du PIB réel par habitant (en dollars PPA internationaux constants de 2021) de l’année d’enquête correspondante. Pour les panneaux B et C, l’échantillon comprend 153 pays, dont 7 de la région MENA.

La croissance de la productivité exige habituellement des investissements dans divers intrants⁴⁰. Or dans l’ensemble, les entreprises de la région MENA ne procèdent pas aux investissements requis dans le capital physique ou dans le capital humain (c’est-à-dire leurs travailleurs). En République arabe d’Égypte, seuls 6 % des entreprises ont investi dans le capital physique au cours de la période 2021-2022, contre 13,8 % au Maroc (2022-2023), 16,3 % en Arabie saoudite (2021-2022) et 30,5 % en Tunisie (2019-2022). Ces niveaux d’investissement sont inférieurs à ceux d’autres pays à revenu comparable (voir figure II.1, panneau B). La moyenne de la région MENA est de 21,7 %, tandis qu’elle est de 37 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, de 41 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et de 51 % dans les pays à revenu élevé. L’accès des travailleurs à la formation structurée dans la région MENA est lui aussi plus limité que dans d’autres pays à revenu comparable. Seuls 4 % des entreprises en Arabie saoudite offrent une formation formelle à leurs travailleurs. En République arabe d’Égypte, 7,9 % des entreprises assurent la formation formelle de leurs travailleurs, et ce chiffre est de 8,8 % au Maroc. La moyenne de la région MENA est de 14,5 %, contre 30 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, 34 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et 41 % dans les pays à revenu élevé (voir figure II.1, panneau C). Si les enquêtes WBES ne rendent pas compte de la création d’emplois,

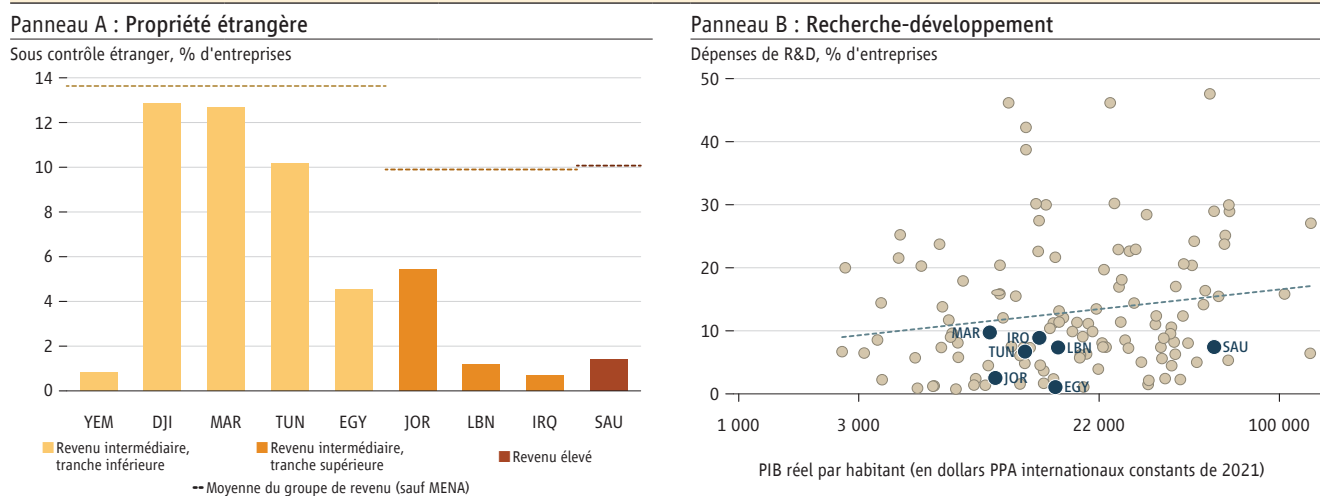
40 L’innovation est un élément clé du progrès technologique, lequel est à son tour incontournable pour la croissance à long terme. Les pays à revenu intermédiaire de la région MENA peuvent devenir des acteurs de l’innovation. Le *Rapport sur le développement dans le monde 2024*, qui traite du piège du revenu intermédiaire, indique la voie à suivre pour favoriser l’innovation (Banque mondiale, 2024a). Le processus exige deux transitions. La première est axée sur l’imitation et la diffusion des technologies modernes, et conjugué un fort investissement avec un processus d’infusion : de nouvelles idées sont empruntées de l’étranger et diffusées au sein de l’économie. Les gouvernements doivent renforcer les institutions tout au long de cette phase. Cette première transition demande principalement des investissements dans le capital physique et financier. Une fois les possibilités d’infusion épuisées, les pays peuvent passer à la seconde phase : devenir des acteurs de l’innovation. Pour accompagner cette transformation, il est essentiel que les pays renforcent leurs capacités internes, pour offrir une valeur ajoutée aux technologies globales. Cette phase est difficile, car elle exige des échanges dynamiques de capital humain, ce qui suppose des investissements dans les différentes formes de capital humain — par exemple, études supérieures, connaissances spécialisées, qualité de gestion.

elles offrent toutefois des informations sur la croissance annuelle de l'emploi au cours des deux années précédant une enquête. Le taux annuel de croissance de l'emploi pour la région a été de 2,5 % en moyenne durant ces deux années — bien en deçà des 5,8 % enregistrés pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et des 4,3 % enregistrés pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Dans la région MENA, le faible investissement dans le capital physique et humain n'est pas le seul obstacle à l'innovation — d'autres conditions préalables essentielles font encore défaut. La propriété étrangère — qui, en apportant de l'extérieur des idées nouvelles et des technologies avancées, peut être un vecteur de croissance de la productivité — est beaucoup moins développée dans les pays à revenu intermédiaire de la région MENA que dans d'autres pays à revenu comparable (voir figure II.2, panneau A). En outre, comme le montre le panneau B de la figure II.2, la part des entreprises qui consacrent des fonds à la recherche-développement (R&D), elle aussi essentielle à l'innovation, est nettement plus faible dans la région MENA que dans les pays à revenu comparable.

Les dépenses de R&D sont un intrant de l'innovation — mais pas l'innovation en tant que telle. Mesurer l'innovation dans le secteur privé peut s'avérer difficile. Deux indicateurs WBES renseignent sur la situation de l'innovation dans les pays à revenu intermédiaire et à revenu élevé. Le premier est un indicateur indirect du degré d'innovation dans les produits. Il mesure la part des entreprises qui indiquent avoir introduit un nouveau produit ou service au cours des trois dernières années. Le second est un indicateur du degré d'innovation dans les processus. Il rend compte de la proportion d'entreprises qui disent avoir introduit des processus nouveaux, ou sensiblement améliorés, au cours des trois dernières années. La figure II.3 montre que la performance des économies de la région MENA en matière d'innovation est nettement en deçà des autres économies à revenu comparable, tant en ce qui concerne les produits que les processus.

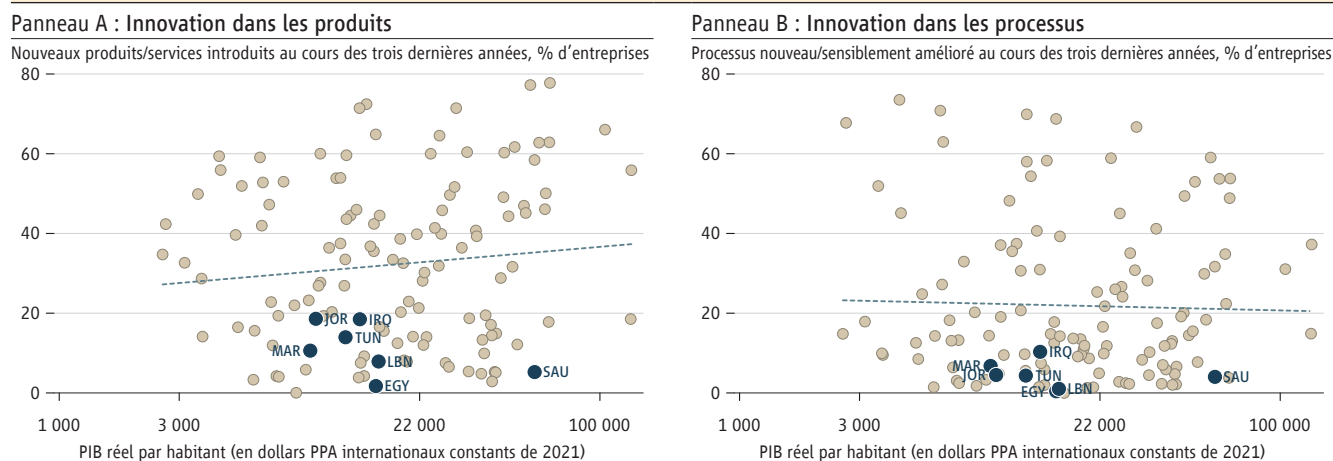
Figure II.2 Propriété étrangère et dépenses de recherche-développement



Source : Calculs des services de la Banque mondiale, à partir de données des *Enquêtes auprès des entreprises* de la Banque mondiale.

N.B. : YEM= République du Yémen. DJI = Djibouti. MAR = Maroc. TUN = Tunisie. EGY = République arabe d'Égypte. JOR = Jordanie. LBN = Liban. IRQ = Iraq. SAU = Arabie saoudite. Dans le panneau A, une entreprise est considérée comme étant sous contrôle étranger si au moins 10 % des capitaux sont détenus par des personnes physiques, des sociétés ou des organisations étrangères. Les pays apparaissent dans l'ordre croissant du PIB par habitant en 2023 (en dollars PPA internationaux constants de 2021) au sein du groupe de revenu auquel ils appartiennent. Le panneau A montre le niveau de propriété étrangère au cours de l'année d'enquête la plus récente. Les enquêtes ci-après sont incluses (année de l'enquête entre parenthèses) : République du Yémen (2013), Djibouti (2013), Jordanie (2019), Liban (2019), Tunisie (2020), République arabe d'Égypte (2020), Iraq (2022), Arabie saoudite (2022), et Maroc (2023). Les moyennes des groupes de revenu (sauf MENA) sont les moyennes de l'ensemble des pays non-MENA dans les groupes de revenus auxquels ils appartiennent. Les moyennes de revenu reposent sur l'année d'enquête la plus récente disponible pour les pays de chaque groupe, s'échelonnant de 2009 à 2023. Les catégories de revenu reflètent la classification traditionnelle des pays par niveau de revenu telle qu'établie par la Banque mondiale l'année de l'enquête. Les moyennes des groupes de revenu excluent les pays de la région MENA. Dans le panneau B, la figure représente la part moyenne des entreprises ayant investi dans la recherche-développement au cours de l'année fiscale précédant l'année d'enquête la plus récente (calculée à partir de pondérations statistiques). Les enquêtes ci-après sont incluses pour la MENA (année de l'enquête entre parenthèses) : Jordanie (2019), Liban (2019), Tunisie (2020), République arabe d'Égypte (2020), Iraq (2022), Arabie saoudite (2022) et Maroc (2023). L'échantillon comprend 122 pays, dont 7 de la région MENA. Le logarithme du PIB réel par habitant correspond à l'année de l'enquête. Seuls sont représentés dans le graphique les pays à revenu intermédiaire et à revenu élevé (tels que classés l'année de l'enquête).

Figure II.3 Mesure de l'innovation au niveau des entreprises



Source : Calculs des services de la Banque mondiale, à partir de données des *Enquêtes auprès des entreprises* de la Banque mondiale.

N.B. : MAR = Maroc. TUN = Tunisie. EGY = République arabe d'Égypte. JOR = Jordanie. LBN = Liban. IRQ = Iraq. SAU = Arabie saoudite. Dans le panneau A, la figure représente la part moyenne pondérée des entreprises ayant introduit de nouveaux produits/services au cours des trois années précédant l'enquête. Dans le panneau B, la figure représente la part moyenne pondérée des entreprises ayant introduit des processus nouveaux ou sensiblement améliorés au cours des trois dernières années avant l'année d'enquête la plus récente. Des pondérations statistiques sont appliquées dans les deux figures. Pour les deux panneaux, les enquêtes ci-après sont incluses en ce qui concerne la MENA (année de l'enquête entre parenthèses) : Jordanie (2019), Liban (2019), Tunisie (2020), République arabe d'Égypte (2020), Iraq (2022), Arabie saoudite (2022) et Maroc (2023). Le logarithme du PIB réel par habitant correspond à l'année de l'enquête, calculé à l'aide de pondérations statistiques. Les deux panneaux excluent les pays à faible revenu (tels que classés l'année de l'enquête) et comprennent 122 pays, dont 7 pays de la région MENA.

Le secteur privé de la région MENA, qui devrait servir de moteur de croissance de la productivité, est improductif. Les entreprises ne réalisent pas les investissements nécessaires à la croissance de la productivité, que ce soit dans le capital physique, la main-d'œuvre ou la recherche-développement. Les données existantes montrent le faible niveau d'innovation dans les produits et les processus, et son corollaire, le faible niveau de croissance de la productivité.

Décomposition et dynamique de la productivité : aperçus de la Tunisie et du Maroc

L'analyse du secteur privé repose essentiellement sur des éléments de synthèse tirés d'enquêtes de qualité sur les entreprises. L'analyse peut être poussée plus loin en utilisant des données administratives de bonne qualité sur les entreprises, qui comportent au minimum des informations sur les revenus et l'emploi. Les données administratives présentent l'avantage de couvrir la quasi-totalité du secteur privé et d'assurer le suivi des entreprises sur la durée, à une fréquence élevée. L'exercice empirique appelé « décomposition de la productivité » est un point de départ utile pour comprendre quelles entreprises favorisent la croissance de la productivité dans une économie. Il existe trois grands cas de figure : 1) les entreprises déjà présentes sur le marché deviennent, en moyenne, plus productives (effet « intra »), 2) les entreprises plus productives gagnent des parts de marché et sont donc davantage représentées dans la productivité globale (effet « inter »), ou 3) les entreprises improductives cessent leurs activités, et les entreprises productives créent de nouvelles activités, ce qui entraîne un gain moyen de productivité (effet « entrée/sortie »).

Les analyses de décomposition de la productivité sont limitées par le manque de données microéconomiques de qualité sur les entreprises dans la région MENA. La décomposition de la productivité n'est réalisable que pour deux pays — le Maroc et la Tunisie —, lesquels disposent de données accessibles sur l'enregistrement des entreprises, dont des informations sur les ventes et l'emploi.

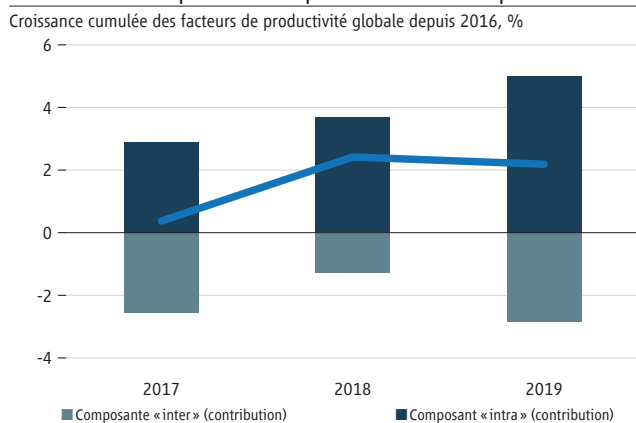
La productivité du travail, mesurée par le taux de ventes par travailleur, dans les entreprises privées marocaines a affiché une maigre croissance de 2 % entre 2016 et 2019 (Banque mondiale, 2024b). La composante « intra » était essentiellement positive, indiquant que l'entreprise moyenne gagnait en efficacité technique (voir figure II.4, panneau A).

La composante « inter » était négative, indiquant que les entreprises les plus productives ne se développaient pas pour atteindre une part de marché plus importante. De plus amples informations figurent dans l'encadré II.1. Une décomposition détaillée de la productivité pour la période 1996-2006 (Schiffbauer et al., 2015) a également révélé des effets « inter » négatifs et des effets « intra » limités. Cette analyse a en outre relevé des signes favorables indiquant que les entrées nettes contribuaient positivement à la productivité — donnant ainsi à penser que des entreprises plus productives entraient sur le marché, que des entreprises moins productives en sortaient, ou les deux à la fois.

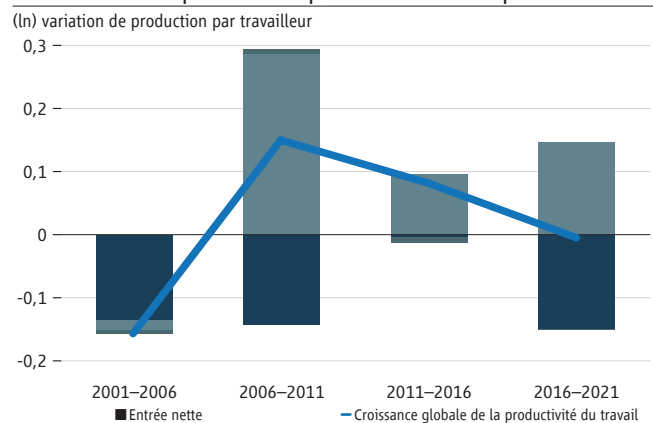
Les données du répertoire des entreprises du secteur formel en Tunisie — *Répertoire national des Entreprises (RNE)* — comprennent des informations sur l'emploi et les ventes, ce qui permet d'analyser la dynamique des entreprises sous différentes facettes. L'exercice de décomposition de la productivité révèle un schéma contraire à celui du Maroc pour ce qui est des moteurs de la productivité globale du travail. La figure II.4, panneau B, décompose les variations de production par travailleur (un indicateur de la productivité du travail) en composantes « intra », « inter » et « entrée/sortie » pour chaque période de cinq ans entre 2001 et 2021 : la composante « inter » était largement positive, ce qui semble indiquer que les entreprises ayant des niveaux élevés de production par travailleur ont gagné des parts de marché. Mais une composante « intra » négative laisse entrevoir des difficultés potentielles quant aux capacités de l'entreprise moyenne. Les entrées nettes n'ont que faiblement contribué aux variations de la production par travailleur au fil du temps⁴¹. Bien que des analyses supplémentaires soient nécessaires pour comprendre les facteurs de ces tendances, les résultats concordent avec ce que l'on sait du secteur privé tunisien. Le népotisme était généralisé (Rijkers et al., 2017b). Les entreprises ayant des connexions politiques ont tendance à être plus productives et également à accaparer de larges parts de marché. Cela explique potentiellement la contribution positive de l'effet « inter ». Cependant, la présence d'entreprises ayant des connexions politiques nuit à la contestabilité du marché, la conséquence étant la réduction généralisée de l'efficacité technique des entreprises. Cela pourrait expliquer la contribution négative de l'effet « intra ».

Figure II.4 Illustration de la décomposition de la productivité des entreprises dans deux économies

Panneau A : Décomposition de la productivité des entreprises au Maroc



Panneau B : Décomposition de la productivité des entreprises en Tunisie

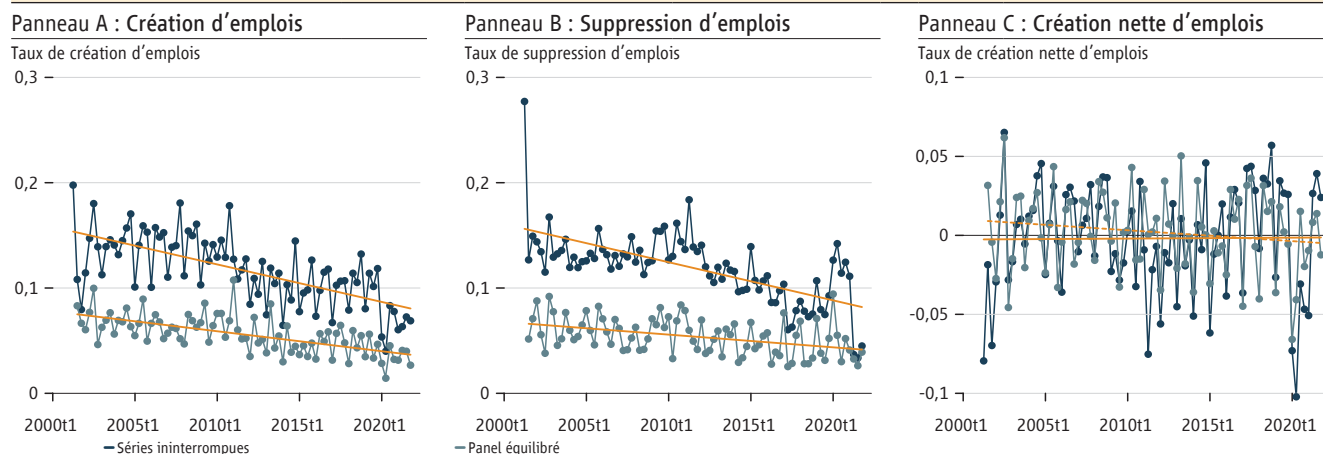


Sources : Panneau A - Banque mondiale 2024b. Panneau B - Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données du *Répertoire national des Entreprises* en Tunisie.

M.B. : La composante « intra » mesure l'évolution dans la répartition de la productivité des entreprises survivantes ; plus précisément, il s'agit de la variation moyenne non pondérée de la productivité des entreprises survivantes. La composante « inter » mesure les réaffectations des parts d'emploi entre entreprises survivantes d'un même secteur (la modification de la covariance entre la part d'emploi et la productivité). Pour le panneau B, la contribution de l'entrée (sortie) correspond à la variation de la productivité globale qui résulte de l'intégration (du retrait) dans le calcul de l'ensemble des entreprises entrantes (sortantes). Le solde des entrées-sorties représente l'effet net de ces deux mouvements.

41 Il existe différentes façons d'enregistrer les entrées et sorties dans le RNE. Dans ce chapitre, l'analyse porte uniquement sur les entreprises affichant des séries temporelles de production par travailleur ininterrompues. Il s'agit des entreprises qui apparaissent dans les données une année (avec une production par travailleur clairement enregistrée), y sont présentes pendant un certain nombre d'années, puis cessent d'y apparaître (leur production par travailleur n'est plus répertoriée).

Figure II.5 Création nette d'emplois en Tunisie



Source : Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données du *Répertoire national des Entreprises* de la Tunisie.

N.B. : La création (suppression) d'emplois est définie comme la somme de l'emploi dans les entreprises entrantes (sortantes) plus la variation de l'emploi dans les entreprises existantes lorsque cette variation est positive (négative), divisée par l'emploi moyen entre t et $t+1$. La création nette d'emplois est la différence entre la création d'emplois et la suppression d'emplois. Les séries ininterrompues font référence aux entreprises qui apparaissent dans l'échantillon de façon ininterrompue — c'est-à-dire qu'elles apparaissent dans les données une seule fois, puis, si elles en sortent, ne le font qu'une fois. Les entreprises présentes dans l'échantillon pendant toutes les périodes d'observation constituent un panel équilibré.

Les données sur l'emploi issues du RNE de la Tunisie dépeignent en outre un essoufflement croissant du secteur privé. La figure II.5 présente les taux de création d'emplois, de suppression d'emplois, et de création nette d'emplois (la différence entre les deux premiers) par trimestre entre 2001 et 2021. Les calculs ne concernent que les employeurs actifs (pour lesquels les chiffres d'affaires et l'emploi sont enregistrés). Les résultats des panneaux A et B font apparaître une dynamique en berne, les taux de création et de suppression d'emplois ayant tous deux diminué au cours de la période de 20 ans. Le panneau C montre qu'en moyenne, dans ce segment du secteur privé en Tunisie, les emplois sont créés et supprimés au même rythme, ce qui maintient le taux de création nette d'emplois à un niveau relativement constant. D'autres analyses font elles aussi état de faibles taux d'entrée et de sortie d'entreprises dans la région MENA. Par exemple, en s'appuyant sur d'anciennes données administratives au niveau des entreprises, Schiffbauer et al. (2015) constatent que les taux d'entrée et de sortie en Colombie s'élèvent respectivement à 11 % et 12 %, soit près du double de ceux observés au Maroc. L'étude présente les taux d'entrée et de sortie de deux autres économies de la région MENA — le Liban et la Tunisie — qui étaient tout aussi faibles. Dans l'analyse actualisée pour la Tunisie, ces taux s'établissent respectivement aux alentours de 5 % pour les entrées d'entreprises et 8 % pour les sorties. Le déclin observé dans la création et la suppression d'emplois, ainsi que la faiblesse des taux d'entrée et de sortie des entreprises, témoignent tous d'un manque de dynamisme du secteur privé.

Encadré II.1 Décomposition de la productivité au Maroc

Les données disponibles pour le Maroc permettent aux chercheurs en productivité de distinguer les contributions de l'effet « intra » — où les entreprises améliorent leur propre productivité — des contributions de l'effet « inter » — par lequel les entreprises plus productives accroissent leur part de marché. La croissance globale des ventes par travailleur (indicateur indirect de la productivité du travail) au Maroc était tirée par la composante « intra » (voir figure II.4, panneau A). Cela indique une possible amélioration de l'efficacité moyenne des entreprises en activité au Maroc. Cette avancée a toutefois été partiellement annulée par une contribution négative de la composante « inter » (voir figure II.4, panneau A), qui indique que la part de marché des entreprises productives diminue tandis que celle des entreprises moins productives augmente. Si les parts de marché n'avaient pas changé, la productivité globale du travail aurait augmenté de 5 % — soit plus du double des 2,2 % de croissance de la productivité enregistrés durant cette période. Les difficultés à mesurer les paramètres compliquent l'analyse de la composante « entrée/sortie ». Par exemple, la sortie des entreprises est difficile à déterminer, car depuis 2018, le Maroc permet aux entreprises qui n'interviennent plus sur leur marché d'être classées comme « inactives » pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans si elles n'ont pas de revenus à déclarer au cours d'un exercice donné. Cette mesure a été conçue pour soulager les entreprises traversant des moments difficiles, en les exonérant de toute obligation fiscale, même minimale, pendant leur transition vers une situation financière plus saine. Mais cela complique l'analyse visant à déterminer si une entreprise a quitté un marché.

L'analyse démontre que la productivité du travail a augmenté dans l'entreprise marocaine moyenne. Cette augmentation était portée par la croissance dans le secteur des services, où la productivité du travail a progressé de 8 %. Dans le secteur industriel en revanche, elle a reculé d'environ 6 %. L'analyse a également mis en évidence un point faible du marché : les entreprises productives ne parviennent pas à croître, ce qui annule tout impact positif associé à l'efficacité accrue de certaines entreprises, et aboutit à une croissance globale médiocre. Les analyses existantes laissent entrevoir les causes potentielles de ce problème. Premièrement, les entreprises marocaines à forte croissance sont concentrées dans des secteurs à faible niveau de compétences, ce qui limite le potentiel global de croissance de la productivité. Deuxièmement, l'accès aux intrants productifs comme le capital et la main-d'œuvre est difficile — les entreprises très productives n'obtiennent pas plus facilement de crédit que celles qui le sont moins, et les entreprises citent la pénurie de personnel qualifié comme un frein majeur à leurs activités. Enfin, il est possible qu'après avoir atteint une certaine taille, les entreprises présentes comptent davantage sur leur pouvoir de marché que sur des gains d'efficacité pour survivre et se développer. Au Maroc, les marges bénéficiaires (soit la marge sur les coûts) des entreprises sont généralement plus fortes que dans le reste de la région, ce qui donne à penser que la concurrence y est moins intense. Le Maroc compte relativement peu d'entreprises à forte croissance, ce qui signifie que la position sur le marché des entreprises en activité n'est pas particulièrement menacée par de nouvelles entrées. Le manque de pression concurrentielle n'incite pas les entreprises existantes à améliorer leur productivité, mais décourage aussi l'entrée et la croissance d'entreprises plus productives.

L'exhaustivité des données disponibles concernant les entreprises au Maroc permet de dresser un tableau plus précis de la situation. La majorité des entreprises du pays sont petites et se développent lentement au fil du temps. Au Maroc, les entreprises qui comptent 10 employés ou moins représentent près de 86 % des emplois, contre 35 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Les entreprises marocaines établies de longue date sont en moyenne plus grandes que les jeunes entreprises, malgré une productivité moindre. De même, la productivité des entreprises de grande taille est inférieure à celle des petites entreprises. En outre, malgré la taille relativement importante du marché financier marocain, le crédit est essentiellement tourné vers les grandes entreprises et celles établies de longue date.

Les cas du Maroc et de la Tunisie mettent en exergue l'utilité de la décomposition de la productivité au niveau des entreprises. Les données du RNE de la Tunisie ont également été utilisées pour orienter les politiques publiques, notamment pour évaluer l'impact des connexions politiques (Rijkers et al., 2017b), l'effet de la réduction des exonérations fiscales (Calì et al., 2025), et les effets de la loi sur les *startups* (*Startup Act*) pour les entreprises désignées comme telles (Ali et al., 2024).

L'analyse de la productivité dans ce chapitre s'est bornée à deux économies de la région MENA. Une évaluation exhaustive de la dynamique des entreprises dans l'ensemble de la région n'est pas réalisable, du fait de l'insuffisance des données. Pour réaliser un diagnostic précis de la dynamique des entreprises, l'idéal serait de disposer d'un répertoire complet des établissements formels et informels, comportant des données sur leur productivité qui auraient été suivies au fil du temps. Une seconde option consisterait à s'appuyer sur les données d'immatriculation des entreprises couvrant l'ensemble du secteur privé formel — ce qui permettrait une certaine analyse des dynamiques en dépit de l'absence du secteur informel. Des données détaillées sur les revenus et les coûts permettraient d'évaluer la productivité. Les données longitudinales (qui s'étendent sur une période relativement longue) fourniraient des informations sur l'entrée et la sortie des entreprises. Il est important de disposer de données au niveau des établissements, c'est-à-dire au niveau des unités de production. L'inconvénient lié aux données d'immatriculation des entreprises est qu'elles ne sont pas collectées au niveau des établissements, ce qui peut compliquer l'analyse pour les entreprises multi-établissements. Les difficultés concernant les données dans la région et ce que peuvent faire les pouvoirs publics pour les rendre plus disponibles sont abordés plus en détail dans une section ultérieure.

II.2 Segmentation structurelle et exclusion dans le secteur privé

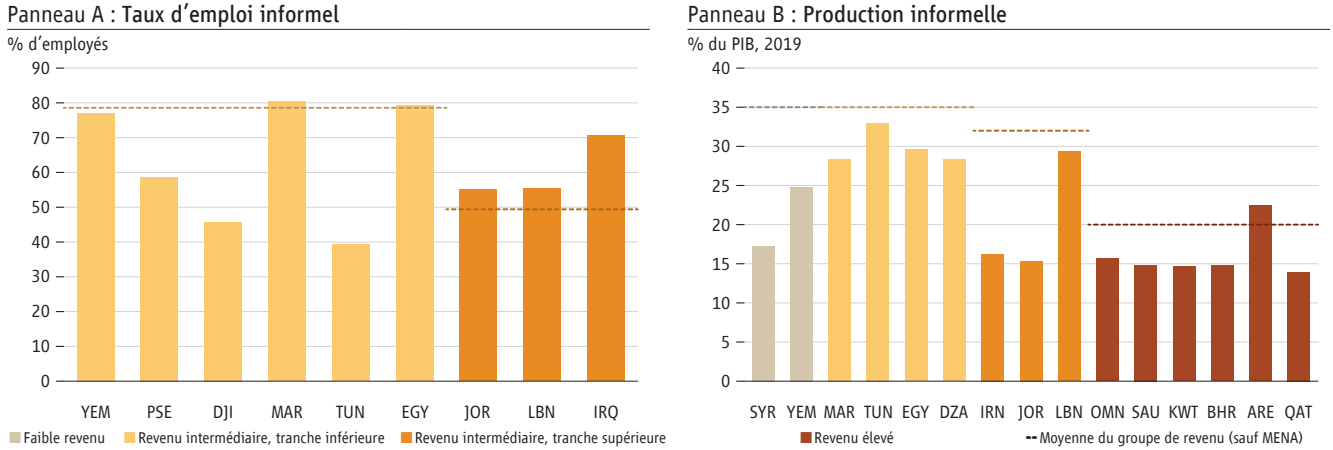
Segmentation entre formel et informel

L'analyse a été limitée jusqu'à présent au secteur privé formel, car les enquêtes WBES ne couvrent que les entreprises du secteur formel. Les données administratives portent principalement sur les entreprises enregistrées, lesquelles relèvent par définition du secteur formel. Mais le degré élevé d'informalité est une caractéristique importante du secteur privé dans la région MENA. L'emploi informel y représente environ 40 à 80 % de l'emploi total (voir figure II.6, panneau A) et la production informelle, entre 10 % et 30 % du PIB (voir figure II.6, panneau B). Les données sur les entreprises informelles sont rares. La part des entreprises informelles dans le secteur privé dépend de la définition. Des données plus anciennes montrent qu'au Maroc, 55 % des micro et petites entreprises ne sont pas enregistrées et qu'environ 89 % d'entre elles ne sont pas affiliées à la sécurité sociale. Au Liban, 50 % des micro et petites entreprises ne sont pas enregistrées et 78 % d'entre elles ne sont pas affiliées au régime d'assurance sociale (Gatti et al., 2014). En République arabe d'Égypte, 69 % des petites entreprises étaient informelles (non enregistrés) en 2018 (Krafft et al., 2024). Les données indiquent que les secteurs formel et informel dans la région MENA sont cloisonnés — la mobilité des travailleurs entre ces secteurs est réduite, et les entreprises informelles opèrent sans être officiellement enregistrées pendant un nombre d'années plus élevé que dans toute autre région (Gatti et al., 2014). Appréhender la réalité des entreprises informelles s'avère indispensable pour dresser un tableau complet du secteur privé.

L'une des conséquences d'un environnement des affaires défavorable, corollaire du manque de contestabilité des marchés, est le degré élevé d'informalité parmi les entreprises. L'emprise de l'État sur l'économie et la latitude quasi illimitée qu'ont les fonctionnaires de soutenir ou d'écarter certains acteurs compliquent l'entrée sur le marché, ce qui permet à quelques entreprises protégées de prospérer, tandis que les petites entreprises luttent pour survivre (Gatti et al., 2014), souvent dans l'informalité. La concurrence restreinte, conjuguée à des réglementations sources de distorsions — telles que le contrôle des prix, les entraves à l'implantation d'entreprises étrangères, le manque de rigueur dans l'exécution des contrats et la fiscalité à géométrie variable — a un effet dissuasif sur les entreprises, compromettant leur expansion, leur productivité et leur adhésion au secteur formel (Lopez-Acevedo et al., 2023).

Dans la région, les données sur les entreprises informelles sont rares, mais il a été possible d'obtenir de précieux renseignements sur le rôle de ces entreprises dans l'ensemble du secteur privé auprès de deux pays : l'Iraq et la République arabe d'Égypte.

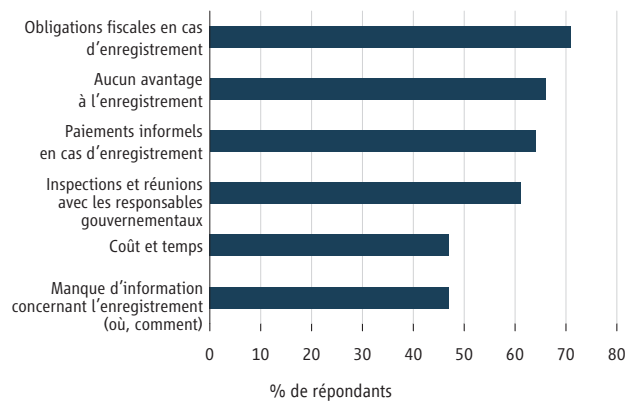
Figure II.6 Emploi et production dans le secteur informel



Sources : Panneau A - organisation internationale du travail, ILOStat. Bureaux nationaux de la statistique — Enquêtes sur la population active. Panneau B - Base de données de la Banque mondiale sur l'économie informelle <https://www.worldbank.org/en/research/brief/informal-economy-database>.
 N.B. : SYR = République arabe syrienne. YEM= République du Yémen. PSE = Cisjordanie et Gaza. MAR = Maroc. TUN = Tunisie. EGY = République arabe d'Égypte. JOR = Jordanie. LBN = Liban. DZA = Algérie. IRN= République islamique d'Iran. IRQ = Iraq. OMN = Oman. SAU = Arabie saoudite. KWT = Koweït. BHR = Bahreïn. ARE = Émirats arabes unis. QAT = Qatar. Le panneau A présente le taux d'informalité (en pourcentage de l'emploi total) pour chaque pays pour l'année la plus récente disponible, ainsi qu'il suit : République du Yémen (2014) ; Djibouti (2017) ; Maroc (2018) ; Liban et Tunisie (2019) ; Jordanie, Iraq et Cisjordanie et Gaza (2021) ; République arabe d'Égypte (2022). Le panneau B illustre la production informelle en pourcentage du PIB pour 2019, tel qu'estimée par le modèle d'équilibre général dynamique. Les catégories de revenu correspondent au groupe de revenu auquel appartenait le pays l'année de l'enquête dans le panneau A, tandis que dans le panneau B, la classification est basée sur 2019, l'année correspondant aux données. Ainsi, la République du Yémen (YEM) apparaît comme un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans le panneau A et à faible revenu dans le panneau B. Les moyennes des groupes de revenu (sauf MENA) sont les moyennes de l'ensemble des pays non-MENA dans les groupes de revenus auxquels ils appartiennent. Dans le panneau A, le groupe à revenu intermédiaire de la tranche inférieure comprend 42 pays, les données couvrant la période 2009-2022. Le groupe à revenu intermédiaire de la tranche supérieure comprend 34 pays, les données couvrant la période 2016-2021. Le groupe à revenu élevé comprend 38 pays, les données couvrant la période 2016-2021. Dans le panneau B, on compte 66 pays à faible revenu ; 89 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ; 63 pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ; 50 pays à revenu élevé. Les pays apparaissent dans l'ordre croissant du PIB par habitant en 2023 (en dollars PPA internationaux constants de 2021) au sein du groupe de revenu auquel ils appartiennent.

Moosa et al. (2023) présentent les conclusions de l'Enquête sur les entreprises informelles en Iraq, l'un des premiers pays à réaliser une enquête de ce genre. Les entreprises informelles sont en moyenne plus petites que les entreprises du secteur formel. Le nombre moyen de travailleurs employés par les entreprises informelles est de 2,2 — légèrement en deçà des entreprises du secteur formel, et le chiffre d'affaires moyen des entreprises informelles au cours du mois précédant l'enquête ne représentait qu'un quart de celui des entreprises de taille similaire dans le secteur formel. Les entreprises informelles sont une solution de dernier recours, 75 % d'entre elles ayant été créées parce que le propriétaire n'avait aucune autre source de revenus. Les propriétaires d'entreprises informelles sont peu instruits et peu expérimentés, et moins de la moitié d'entre eux conservent une trace écrite de leurs transactions commerciales. Le manque de confiance envers les pouvoirs publics et le poids des contraintes réglementaires figuraient parmi les principales raisons invoquées pour ne pas s'enregistrer, et près des deux tiers des entreprises évitaient la formalisation pour ne pas avoir à verser les pots-de-vin (qualifiés de paiements informels) qu'elle implique (voir figure II.7). Ces conclusions renforcent l'idée qu'un environnement des affaires défavorable décourage l'adhésion au secteur formel et contrarie la croissance.

Figure II.7 Raisons invoquées par les entreprises pour ne pas s'enregistrer auprès des autorités iraqiennes



Source : Moosa et al. (2023).

Les entreprises informelles en Iraq sont en moyenne moins productives que les entreprises comparables du secteur formel, en raison peut-être du manque de capital humain et de pratiques commerciales ne favorisant pas la productivité. Cependant, il existe un groupe d'entreprises informelles dont la productivité est comparable à celle de leurs homologues du secteur formel — ce qui indique une hétérogénéité des entreprises informelles, avec à la fois de petites sociétés peu productives et des sociétés plus performantes qui font concurrence à celles du secteur formel. Ces groupes pourraient contribuer de manière distincte à la productivité globale du secteur privé.

Bien que les entreprises informelles en République arabe d'Égypte soient moins performantes que celles du secteur formel en termes de productivité, elles ont réduit l'écart de productivité et tiré la croissance de l'emploi au cours des deux dernières décennies. Les données issues de l'enquête (ou Recensement économique) en République arabe d'Égypte pour les périodes 2012/2013 et 2017/2018 montrent que la valeur ajoutée par travailleur — un indicateur de la productivité du travail — dans les entreprises informelles est passée de 41,4 % à 65,7 % de celle des entreprises formelles (d'après des analyses complémentaires de Krafft et Assaad (2018) et des mises à jour ultérieures utilisant les données d'enquête de 2017/2018 au niveau des entreprises). L'écart de productivité entre les entreprises informelles et formelles en République arabe d'Égypte est bien plus modeste que celui relevé par La Porta et Shleifer (2014) à partir de 27 enquêtes pays-année, où la productivité médiane des entreprises informelles ne représentait que 15 % de celle des entreprises formelles. Par ailleurs, Krafft et Assaad (2018) constatent que l'économie informelle a été le principal moteur de la croissance de l'emploi en République arabe d'Égypte sur la période 1996-2017, absorbant les travailleurs qui ne pouvaient se permettre de ne pas exercer d'activité rémunérée. Dans l'ensemble, la demande de main-d'œuvre n'est pas portée par les entreprises productives — au contraire, la croissance de l'emploi s'est déplacée vers des activités à plus faible productivité.

On pense généralement que les entreprises informelles freinent la croissance de la productivité globale. Les données disponibles pour l'Iraq et la République arabe d'Égypte semblent le confirmer. Cependant, ces mêmes données invitent également à appréhender les marchés de façon plus nuancée et soulignent la nécessité de mesures publiques qui prennent en compte l'hétérogénéité des entreprises informelles.

Faible participation des femmes au secteur privé

Les femmes de la région MENA sont essentiellement absentes du marché du travail. Le taux de participation des femmes à la population active, qui s'établit en moyenne à 18 % dans la région MENA, est le plus faible de toutes les régions et bien en deçà de la moyenne mondiale de 49 % en 2023⁴². Cette faible participation est un problème persistant. À l'exception notable des pays du Conseil de coopération du Golfe (Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Émirats arabes unis), le taux de participation des femmes à la population active a peu évolué au cours des 20 dernières années. Un taux extrêmement faible de participation féminine à la population active peut limiter la croissance du secteur privé, car un vaste vivier potentiel de travailleuses qualifiées et instruites reste inexploité.

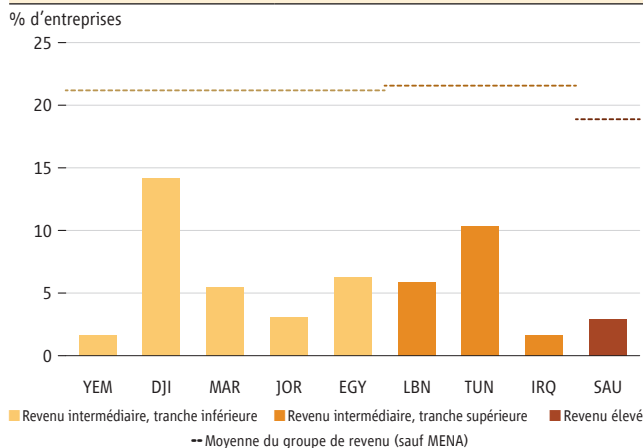
Le faible taux de participation des femmes est une question complexe dans la région MENA. Des facteurs interviennent tant du côté de l'offre (normes de genre concernant le travail et la famille, manque de structures d'accueil pour enfants, préoccupations liées à la sécurité et aux conditions de travail, incitations économiques au niveau des ménages, etc.) que du côté de la demande (normes de genre sur le lieu de travail, a priori des responsables, coût de l'intégration des femmes sur le lieu de travail, possibilité de recourir à la main-d'œuvre étrangère, etc.). Ces facteurs d'offre et de demande s'exercent dans un cadre juridique et réglementaire défavorable aux femmes. Des progrès notables ont été réalisés ces dernières années dans le sens d'une plus large intégration des femmes à la population active, surtout en Arabie Saoudite. Toutefois, les progrès

⁴² Le taux de participation masculine à la population active pour 2023 était de 73 % à l'échelle mondiale et de 70 % pour la région MENA (estimations nationales de l'OIT).

dans l'ensemble de la région ont été lents renforcer la participation des femmes à la vie active nécessitera un effort global et concerté devant permettre de changer les normes sociales et juridiques. Ce rapport mettra en exergue une approche novatrice et prometteuse pour accroître le nombre de femmes sur le marché du travail : recruter davantage de femmes à des postes de direction.

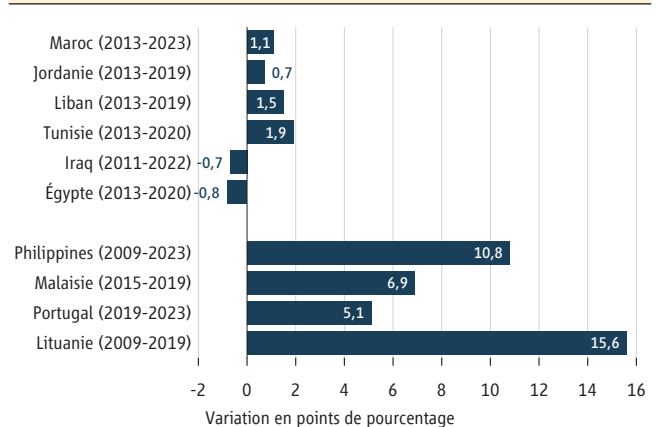
Les femmes sont largement exclues des postes de décision dans le secteur privé de la région MENA. La proportion d'entreprises dirigées par des femmes dans les économies de la région est systématiquement inférieure à celle observée dans les pays à revenu comparable (voir figure II.8). Dans les économies à revenu intermédiaire, environ 21 à 22 % des entreprises comptent des femmes à des postes de direction. Selon les dernières enquêtes, cette proportion est nettement plus basse dans les pays à revenu intermédiaire de la région MENA. Parfois, ce pourcentage ne dépasse pas les 10 % — en République arabe d'Égypte, 6,3 % des entreprises ont à leur tête une femme. Au Liban, ce chiffre est de 5,9 % ; au Maroc, de 5,4 % et en Jordanie, de 3 %. Seuls Djibouti (14,2 %) et la Tunisie (10,4 %) dépassent la barre des 10 %. En Arabie saoudite, pays à revenu élevé, seuls 2,95 % des entreprises ont une femme à leur tête — contre une moyenne de 18,7 % pour l'ensemble des pays à revenu élevé.

Figure II.8 Proportion d'entreprises dirigées par des femmes



Source : Calculs des services de la Banque mondiale, à partir de données des *Enquêtes auprès des entreprises* de la Banque mondiale.
 N.B. : YEM = République du Yémen, DJI = Djibouti, MAR = Maroc, TUN = Tunisie, EGY = République arabe d'Égypte, JOR = Jordanie, LBN = Liban, IRQ = Iraq, SAU = Arabie saoudite. La figure montre la moyenne des entreprises dirigées par des femmes (calculée à partir de pondérations statistiques), pour l'année d'enquête la plus récente disponible. Les enquêtes ci-après sont incluses pour la MENA (année de l'enquête entre parenthèses) : République du Yémen (2013), Djibouti (2013), Jordanie (2019), Liban (2019), Tunisie (2020), République arabe d'Égypte (2020), Iraq (2022), Arabie saoudite (2022), et Maroc (2023). Les pays apparaissent dans l'ordre croissant du PIB par habitant en 2023 (en dollars PPA internationaux constants de 2021) au sein du groupe de revenu auquel ils appartiennent. Les moyennes des groupes de revenu (sauf MENA) sont les moyennes de l'ensemble des pays non-MENA dans les groupes de revenus auxquels ils appartiennent. Les moyennes des groupes de revenu reposent sur l'année la plus récente disponible pour les pays de ce groupe, s'échelonnant de 2009 à 2023. Les catégories de revenu reflètent la classification traditionnelle des pays par niveau de revenu telle qu'établie par la Banque mondiale l'année de l'enquête. Les moyennes des groupes de revenu excluent les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Figure II.9 Variation de la proportion d'entreprises dirigées par des femmes



Source : Calculs des services de la Banque mondiale, à partir de données des *Enquêtes auprès des entreprises* de la Banque mondiale.
 N.B. : La figure présente, pour chaque pays, l'augmentation du pourcentage d'entreprises dirigées par une femme durant la période indiquée entre parenthèses — qui correspond aux dates de la première et de la dernière *Enquête auprès des entreprises* disponibles pour chaque pays. Des pondérations d'enquête ont été appliquées. Les pays apparaissent dans l'ordre croissant du PIB par habitant en 2023 (en dollars PPA internationaux constants de 2021).

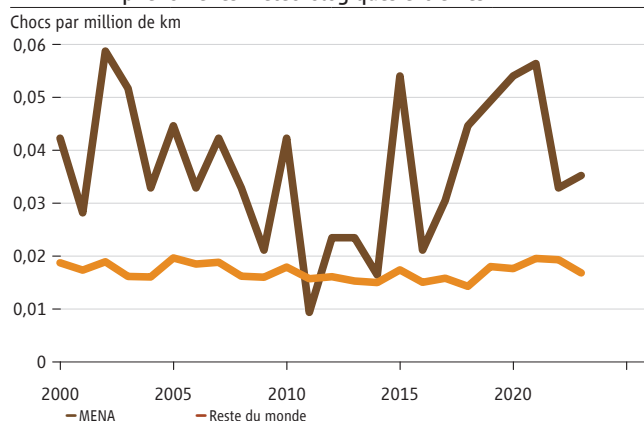
On observe quelques évolutions positives — quoiqu'elles surviennent à un rythme extrêmement lent. Sur les six économies de la région MENA pour lesquelles plusieurs séries d'enquêtes sont disponibles, quatre affichent une hausse de la proportion d'entreprises dirigées par des femmes. La figure II.9 montre la différence entre les deux séries d'enquêtes (en points de pourcentage) dans la proportion d'entreprises dirigées par des femmes. Les hausses vont de 0,7 point de pourcentage en Jordanie à 1,9 point de pourcentage en Tunisie. Par contraste, la proportion d'entreprises dirigées par des femmes a reculé de 0,7 point de pourcentage en Iraq et de 0,8 point de pourcentage en République arabe d'Égypte. En valeur absolue, la progression est bien en deçà de celle observée dans des économies comparables comme la Malaisie, les Philippines et la Lituanie ; mais en valeur relative, elle est considérable. La proportion des femmes occupant des postes de direction a augmenté de 30 % en Jordanie et de 33 % au Liban — une progression plus rapide qu'en Malaisie (26 %) et proche de celle des Philippines (36 %).

II.3 Chocs externes : conflits et phénomènes météorologiques extrêmes

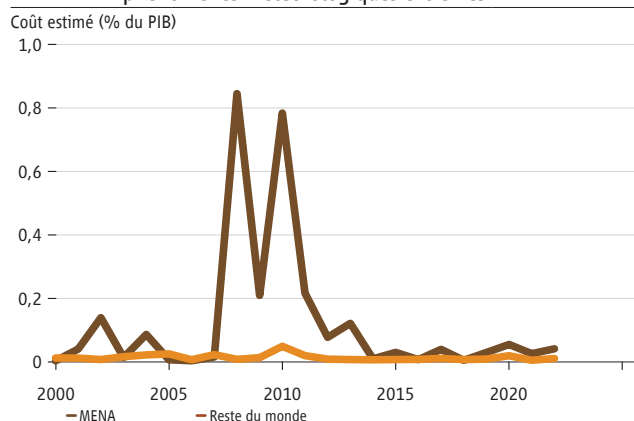
Les problèmes structurels décrits plus haut exacerbent la vulnérabilité du secteur privé de la région MENA aux chocs externes. Cette section traite de deux phénomènes majeurs et imprévisibles qui pourraient mettre à mal le secteur privé de la région — les conflits et les conditions météorologiques extrêmes. Ces chocs externes émergents, qui ne cessent de s'intensifier, sont un défi considérable pour les entreprises du secteur privé, déjà fragilisées par une croissance et une productivité faibles. Premièrement, les épisodes de conflit entraînant des pertes humaines ont plus que doublé dans la région, passant de 20 dans les années 1990 à 52 depuis 2010. Les conflits touchent une part croissante des pays de la région : 12 des 19 pays ont connu des épisodes de conflit armé au cours des quatre dernières années, contre 8 pays durant la période 1990-1994. Deuxièmement, la région MENA est plus souvent frappée par des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques extrêmes que le reste du monde (voir figure II.10, panneau A). Les coûts économiques de ces chocs sont élevés — un choc typique cause des dommages à hauteur d'environ 0,13 % du PIB dans la région MENA, contre 0,014 % dans le reste du monde (voir figure II.10, panneau B). Des études récentes et l'analyse d'enquêtes au niveau des entreprises fournissent quelques indications sur la manière dont les entreprises se sont comportées dans de telles conditions. Toutefois, ces enquêtes présentent des limites intrinsèques : la représentation des entreprises est insuffisante en termes de taille, de secteur et de période de temps, ce qui ne permet pas d'obtenir une vision globale exhaustive.

Figure II.10 Catastrophes naturelles et phénomènes météorologiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

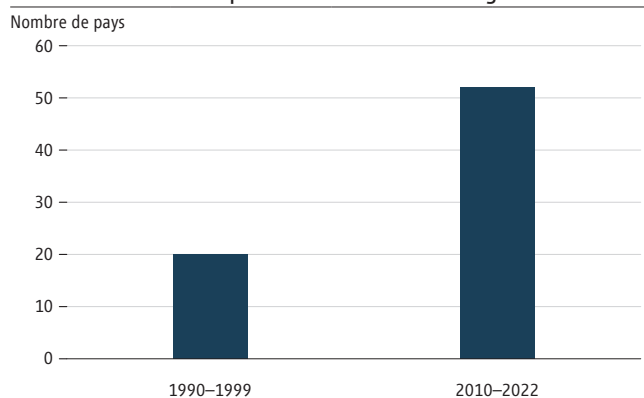
Panneau A : Fréquence des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques extrêmes



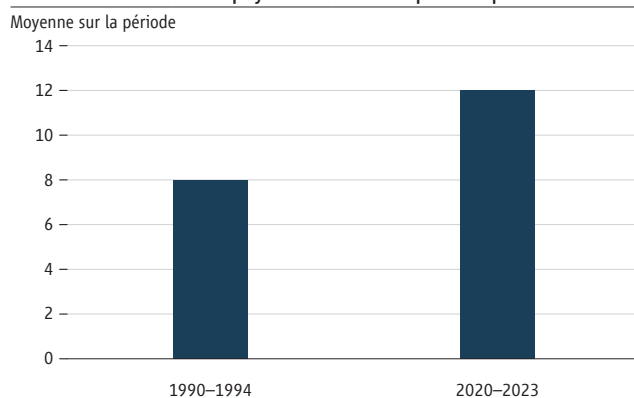
Panneau B : Coût estimé des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques extrêmes



Panneau C : Nombre d'épisodes de conflit dans la région MENA



Panneau D : Nombre de pays MENA touchés par un épisode de conflit



Sources : Centre de recherche en épidémiologie des catastrophes, base de données sur les situations d'urgence Gatti et al. (2024a). Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

N.B. : MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord. RdM = reste du monde. Dans les panneaux A et B, les catastrophes naturelles et les phénomènes météorologiques extrêmes incluent la sécheresse, les tremblements de terre, les températures extrêmes, les inondations, les débâcles glaciaires, les tempêtes, les mouvements de masse (humides/secs), l'activité volcanique et les incendies de forêt. Les panneaux C et D montrent les moyennes par année pour chaque période. Selon le Programme d'Uppsala sur les données relatives aux conflits (UCDP), un pays est en conflit s'il enregistre, en l'espace d'une année, au moins 25 décès liés au conflit. La région MENA compte 19 pays.

Conflits et secteur privé dans la région MENA

Les conflits se sont multipliés dans la région MENA au cours des dernières décennies, nuisant gravement au secteur privé. Les entreprises situées en zone de conflit sont fort susceptibles de subir des pertes (Brancati et al., 2024) et de quitter le marché (Camacho et Rodríguez, 2013 ; Del Prete et al., 2023). Les pertes subies résultent de perturbations dans l'accès aux intrants — et ce plus particulièrement dans le cas des entreprises qui dépendent d'intrants étrangers — et/ou d'une baisse de la demande de consommation. L'accès au capital devient lui aussi plus difficile, en général, car l'incertitude de la situation rend les prêteurs réticents. La détérioration du capital humain, ou les absences occasionnées par le conflit, peuvent également nuire à la performance des entreprises (Collier et Duponchel, 2013 ; Ksoll et al., 2023).

Toutefois, les entreprises essaient de s'adapter — et c'est là un point clé de la présente section. L'analyse à l'échelle mondiale de l'impact microéconomique des conflits montre que, lorsque les entreprises qui résistent perdent l'accès aux intrants aussi bien qu'une partie de leurs revenus, elles tentent de s'adapter en diminuant leurs dépenses de main-d'œuvre — ce qui compense les pertes et garantit des bénéfices stables. Mais cela ne se produit pas dans les économies à faible gouvernance ni dans les pays qui sont pour la première fois en situation de conflit ; les résultats des entreprises subissent dans ce cas un coup négatif majeur, au niveau notamment du chiffre d'affaires et des bénéfices (Brancati et al., 2024). Dans ces deux cas de figure, les entreprises survivantes ne sont pas à même de s'adapter en ajustant leurs dépenses de main-d'œuvre, et les bénéfices fondent. La région MENA affiche des tendances contradictoires. D'un côté, les conflits sont fréquents dans certains pays, ce qui peut contribuer à limiter l'impact d'une nouvelle flambée sur les bénéfices des entreprises encore en place. D'un autre côté, la qualité de la bureaucratie laisse à désirer dans toute la région : les bénéfices des entreprises encore en place pourraient donc être mis à mal par un conflit. La question appelle un examen plus approfondi des différents contextes nationaux pour comprendre les effets des conflits sur l'ensemble du secteur privé de la région. Dans la littérature spécialisée, deux études existent sur le sujet — l'une consacrée à la Libye et l'autre à la Cisjordanie et Gaza.

Le secteur privé libyen se compose principalement de petites entreprises, il dépend des importations et s'appuie sur une main-d'œuvre étrangère. À partir de micro-données d'enquête combinées à des données de conflit géocodées, Del Prete et al. (2023) constatent que la seconde guerre civile en Libye (2014-2020) a causé une contraction du revenu des entreprises privées, dont beaucoup sont alors sorties du marché — surtout celles qui dépendaient d'intrants étrangers. Les entreprises précitées sont peut-être les plus productives de l'économie. Une augmentation d'environ 10 incidents liés au conflit s'est traduite par une baisse de 1,4 % du revenu des entreprises. Les effets du conflit diminuent cependant au fur et à mesure que celui-ci s'intensifie. Les entreprises qui survivent font face à moins de concurrence et gagnent des parts de marché, ce qui les aide à s'adapter et limite l'incidence néfaste du conflit.

Amodio et Di Maio (2018) ont étudié la Cisjordanie et Gaza durant la seconde intifada, entre 2000 et 2006. Leur principale conclusion est que les conflits entraînent le remplacement des intrants étrangers par des intrants locaux. Les conflits augmentent le degré d'incertitude, ce qui réduit le pouvoir de négociation des entreprises face aux fournisseurs étrangers. Ces derniers peuvent par exemple exiger que les paiements soient faits à l'avance, réduisant la liquidité des entreprises. Les fournisseurs étrangers peuvent également réduire les lignes de crédit. L'étude constate que les chiffres de production des entreprises dans les zones fortement touchées par les conflits seraient supérieurs de 6,4 % en l'absence de conflit, et que l'accès limité aux intrants étrangers explique 70 % environ de la différence.

Beaucoup reste à apprendre sur l'incidence des différents conflits sur le secteur privé dans la région MENA. De plus, une grande partie des données sont issues d'enquêtes menées auprès des entreprises du secteur formel, et font donc largement abstraction du secteur informel, pourtant si important pour l'emploi dans la région. De surcroît, les données d'enquête longitudinales (qui suivent les entreprises sur une longue période) sont rares, ce qui ne facilite pas l'évaluation des répercussions des conflits sur l'entrée et la sortie des entreprises. Ces lacunes dans les données compliquent la formulation de recommandations de politique générale.

Mais les données disponibles permettent quelques constatations. La gouvernance compte. Améliorer la gouvernance peut renforcer la résilience du secteur privé pendant les périodes de conflit. Renforcer les capacités de l'État peut contribuer à protéger le secteur privé. La difficulté réside bien sûr dans le fait qu'il est possible que la mauvaise gouvernance soit à l'origine du conflit. Préserver l'accès aux intrants importés ainsi qu'aux lignes de crédit est essentiel à la survie du secteur privé en situation de conflit. Préserver le marché des intrants est loin d'être aisé dans les situations de conflit. Enfin, le constat selon lequel les pays sans antécédent de conflit s'avèrent plus vulnérables dans ces situations a deux implications. Premièrement, dans les pays de la région MENA en situation de conflit permanent, le secteur privé a fait preuve de résilience et a su s'adapter malgré le contexte défavorable. Deuxièmement, il est vital de veiller à ce que les conflits ne s'étendent pas aux zones qui, dans la région, sont relativement épargnées, et ce afin de limiter les coûts potentiels.

Chocs météorologiques extrêmes et performance des entreprises

La région MENA est sujette à des phénomènes météorologiques extrêmes. Les dernières recherches ont mis en exergue les nombreuses façons dont les variations de température et les chocs météorologiques extrêmes, en particulier les périodes de sécheresse, peuvent nuire au secteur privé (Gatti et al., 2024b ; Kassa et Woldemichael, 2024 ; Behrer et al., 2024). Une étude récente de Zaveri et al. (2024) examine certains de ces effets à partir des données WBES disponibles pour 9 500 entreprises formelles dans sept pays de la région — Cisjordanie et Gaza, Jordanie, Liban, Maroc, République arabe d'Égypte, République du Yémen et Tunisie.

La localisation géocodée des entreprises est mise en correspondance avec des données satellitaires pour mesurer les chocs de précipitations — l'indicateur privilégié des phénomènes météorologiques extrêmes. Les informations sur les précipitations proviennent des données du programme européen Copernicus, la composante Observation de la Terre du programme spatial de l'Union européenne. Les chocs annuels sont définis comme des cas où les précipitations annuelles, au sein d'une unité administrative infranationale de niveau 2, sont inférieures ou supérieures d'au moins un écart-type aux moyennes à long terme (1990-2021)⁴³ de ladite unité.

Les résultats montrent que les périodes de sécheresse (représentées par des chocs de précipitations négatives) entraînent une contraction de 40 % des ventes des entreprises dans la région MENA (voir figure II.11, panneau A). La chute du niveau de productivité du travail en raison de la sécheresse est de 42 % environ. Les résultats indiquent que ce recul est partiellement dû au fait que les entreprises passent d'une main-d'œuvre permanente à une main-d'œuvre temporaire (Zaveri et al., 2024). L'impact sur la productivité peut également être dû à la dégradation de l'état de santé des travailleurs et à l'absentéisme. Somanathan et al. (2021) ont constaté un tel effet en Inde, mais les données WBES pour la région MENA ne comportent aucune information de ce type.

En outre, les périodes de sécheresse réduisent de 9 points de pourcentage la part d'entreprises susceptibles de réaliser des investissements. Cela peut s'expliquer par les perturbations dans l'accès au financement. Des chocs météorologiques fréquents compromettent la capacité des banques à prédire la performance des entreprises, ce qui incite les prêteurs à augmenter les taux d'intérêt et accroît le coût du capital (Kling et al., 2021 ; Javadi and Masum, 2021 ; Brown et al., 2021). Les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent également éroder les bilans, car les entreprises s'endettent davantage pour faire face aux chocs (Benincasa et al., 2024). Les chocs météorologiques peuvent également créer des pénuries de liquidités, exacerber les défauts de paiement, dégrader les cotes de crédit et, partant, compromettre l'accès à des crédits futurs (Aguilar-Gomez et al., 2024). Pour les économies de la région MENA, les épisodes de sécheresse sont associés à l'absence de prêt ou de ligne de crédit, et à une utilisation réduite du financement bancaire pour les fonds de roulement (voir figure II.12, panneau A).

⁴³ Grâce à la plateforme de données ERA5-Land, les données sur les précipitations sont disponibles à l'échelle horaire sur une grille de 0,1°×0,1° pour l'ensemble de la planète de 1979 à 2022. Les données journalières sont disponibles pour la période 1990-2021. Ces données sont traitées pour mesurer les précipitations annuelles totales dans chaque unité administrative infranationale de niveau 2 (ADM2) contenant au moins une entreprise recensée dans les données WBES.

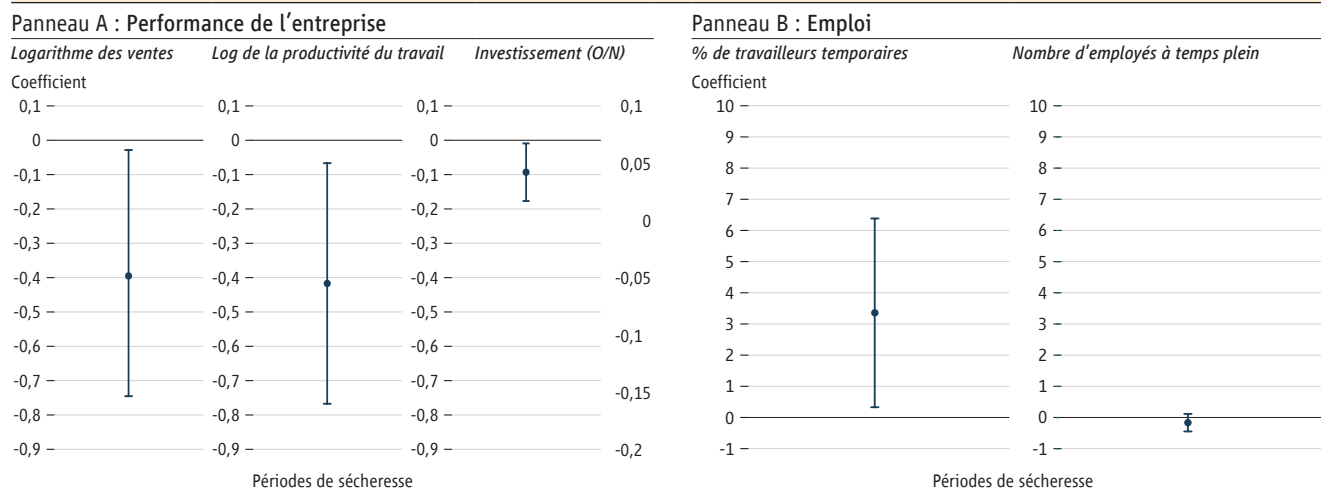
La sécheresse aggrave les pénuries d'eau et les coupures de courant dans les économies de la région MENA (voir figure II.12, panneau B). Cette constatation est confirmée par la littérature (Islam and Hyland, 2019 ; Desbureaux and Rodella, 2019). L'impact de la sécheresse sur l'approvisionnement en eau est plus évident que son impact sur l'approvisionnement en électricité. La plupart des activités génératrices d'énergie nécessitent de l'eau — même s'il ne s'agit pas d'énergie hydraulique. De plus, les températures extrêmes peuvent accroître la demande d'électricité, causant ainsi des interruptions de service. Les défaillances au niveau des infrastructures nuisent à la performance des entreprises de la région.

Les périodes de sécheresse semblent également accroître le temps que la direction doit consacrer à la gestion des contraintes réglementaires et aux sollicitations de pots-de-vin (voir figure II.13). Ces constatations indiquent que la détérioration des conditions économiques pourrait encourager les comportements prébendiers. Les gouvernements peuvent alourdir la réglementation pesant sur les entreprises ou intensifier leurs prélèvements, en raison des tensions budgétaires provoquées par les phénomènes météorologiques extrêmes.

Ces épisodes extrêmes n'ont pas que des conséquences négatives. La sécheresse augmente la probabilité que des pratiques soient adoptées à l'appui de la gestion de l'eau ; de 19,1 points de pourcentage la probabilité que des modes de production énergétique plus écologiques soient instaurés sur place ; de 15,6 points de pourcentage et de 39,2 points de pourcentage la probabilité que les machines et les équipements soient modernisés (voir figure II.14). Cela indique que les entreprises du secteur privé de la région MENA ont une certaine capacité d'adaptation et une certaine résilience.

Si les enquêtes menées auprès des entreprises offrent une vaste quantité d'informations, elles présentent néanmoins des limites. Une grande partie de l'analyse pourrait ne porter que sur les entreprises ayant survécu — occultant celles qui auraient fermé après la sécheresse — parce que les taux d'entrée et de sortie ne sont pas connus. En outre, les microentreprises et le secteur informel sont largement absents de l'analyse. Enfin, les effets sur la productivité totale des facteurs (PTF) ne peuvent être déterminés, car calculer la PTF à partir de ces enquêtes est trop complexe.

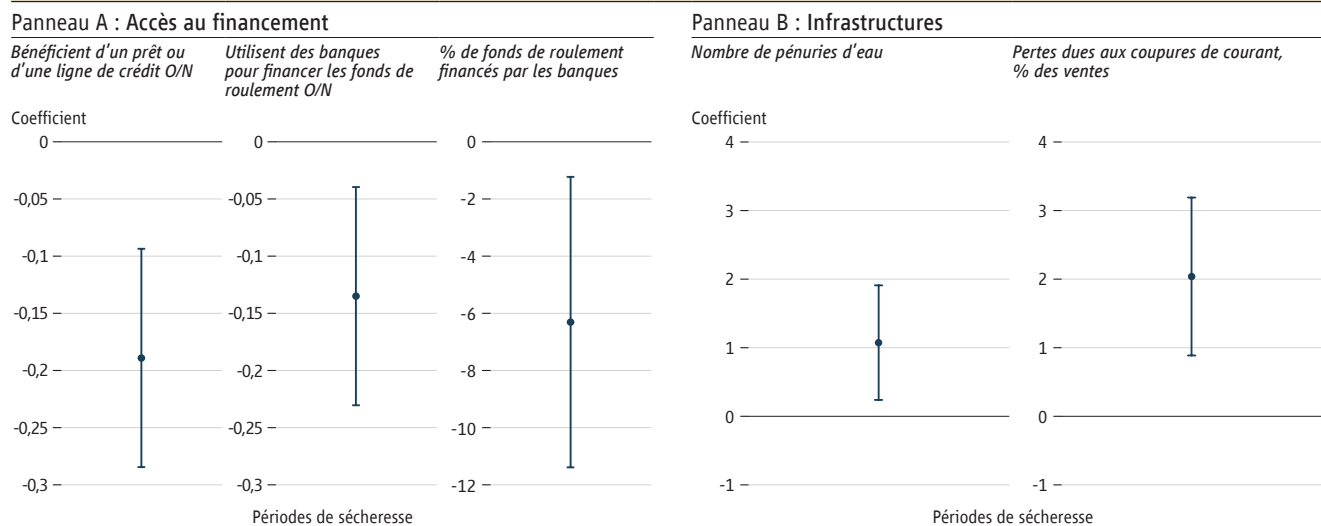
Figure II.11 Effets de la sécheresse (chocs de précipitations négatives) sur les entreprises et l'emploi



Source : Zaveri et al., (2024).

N.B. : La figure présente les résultats de régressions distinctes au niveau de l'entreprise, où les résultats au niveau de l'entreprise sont régressés en fonction des sécheresses (chocs de précipitations négatives) O/N = question binaire oui ou non. Les variables de résultat du rendement de l'entreprise sont les suivantes : 1) le log des ventes (en dollars, déflaté), 2) le log des ventes par travailleur (dollars, déflaté) et 3) le fait qu'une entreprise ait investi ou non dans du capital physique au cours du dernier exercice (panneau A). Les résultats en matière d'emploi comprennent 1) le pourcentage de travailleurs temporaires et 2) le nombre d'employés à temps plein (panneau B). Toutes les figures affichent les estimations par points de coefficient de la variable sécheresse avec des intervalles de confiance à 90 %. Les périodes de sécheresse sont caractérisées par des chocs de précipitations négatives, représentés par une variable dichotomique égale à 1 lorsque les précipitations annuelles totales — dans chaque unité administrative infranationale de niveau 2 — sont inférieures d'au moins un écart-type à la moyenne à long terme de ladite unité (1990-2021). Les variables de contrôle sont notamment les suivantes : entreprise partie d'une plus grande société (O/N), logarithme du nombre d'années de l'entreprise, part des exportations directes (O/N) (au moins 10 % des ventes) (O/N), propriété étrangère (O/N), établissement disposant d'un compte courant ou compte d'épargne (O/N). Les estimations couvrent les effets fixes pour les divisions administratives de niveau 1, les effets fixes sectoriels (classification CITI à 2 chiffres) et les effets fixes annuels. Les économies comprises dans l'échantillon sont la Cisjordanie et Gaza, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la République arabe d'Égypte, la République du Yémen et la Tunisie. Hormis la République arabe d'Égypte et la République du Yémen, les pays disposent de deux séries de données — pour 2013 et pour 2019/2020. La République arabe d'Égypte compte trois séries de données (2013, 2016 et 2019/2020). La République du Yémen a deux séries de données, 2010 et 2013. Les erreurs-types sont regroupées au niveau des strates. Les coefficients de pondération de l'enquête ont été appliqués.

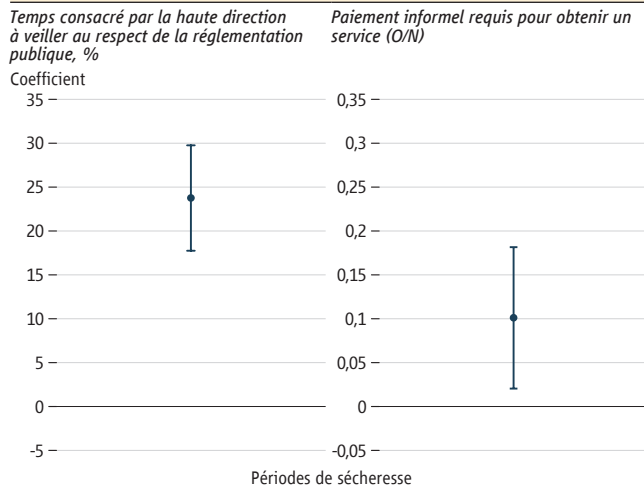
Figure II.12 Sécheresse (chocs de précipitations négatives) et accès au financement et aux infrastructures



Source : Zaveri et al. (2024).

N.B. : La figure présente les résultats de régressions distinctes au niveau de l'entreprise, où les résultats au niveau de l'entreprise sont régressés en fonction des sécheresses (chocs de précipitations négatives) O/N = question binaire oui ou non. Les variables de résultat de l'accès au financement sont les suivantes : 1) l'entreprise dispose d'un prêt ou d'une ligne de crédit ; 2) l'entreprise fait appel aux banques pour financer les fonds de roulement ; O/N ; et 3) la part du fonds de roulement financée par les banques (panneau A). Les variables des résultats en matière d'infrastructure comprennent : 1) le nombre de pénuries d'eau et 2) les pertes dues aux coupures de courant en pourcentage des ventes (panneau B). Toutes les figures affichent les estimations par points de coefficient de la variable sécheresse avec des intervalles de confiance à 90 %. Les périodes de sécheresse sont caractérisées par des chocs de précipitations négatives, représentés par une variable dichotomique égale à 1 lorsque les précipitations annuelles totales — dans chaque unité administrative infranationale de niveau 2 — sont inférieures d'au moins un écart-type à la moyenne à long terme de ladite unité (1990-2021). Les variables de contrôle sont notamment les suivantes : entreprise partie d'une plus grande société (O/N), logarithme du nombre d'années de l'entreprise, part des exportations directes (O/N) (au moins 10 % des ventes) (O/N), propriété étrangère (O/N), établissement disposant d'un compte courant ou compte d'épargne (O/N). Les estimations couvrent les effets fixes pour les divisions administratives de niveau 1, les effets fixes sectoriels (classification CITI à 2 chiffres) et les effets fixes annuels. Les économies comprises dans l'échantillon sont la Cisjordanie et Gaza, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la République arabe d'Égypte, la République du Yémen et la Tunisie. Hormis la République arabe d'Égypte et la République du Yémen, les pays disposent de deux séries de données — pour 2013 et pour 2019/2020. La République arabe d'Égypte compte trois séries de données (2013, 2016 et 2019/2020). La République du Yémen a deux séries de données, 2010 et 2013. Les erreurs-types sont regroupées au niveau des strates. Les coefficients de pondération de l'enquête ont été appliqués.

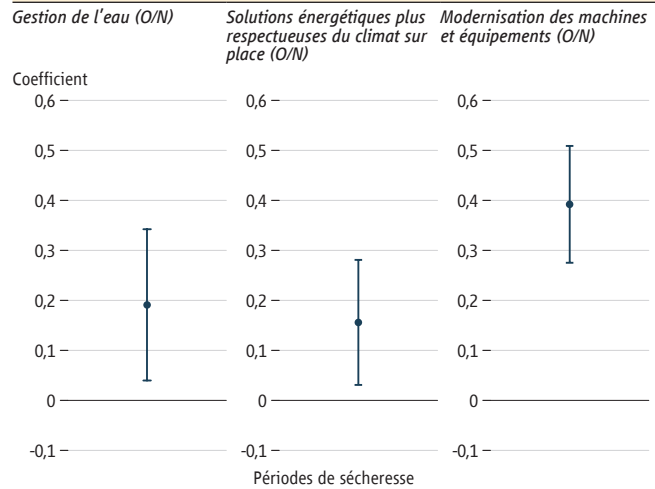
Figure II.13 Sécheresse (chocs de précipitations négatives) et gouvernance



Source : Zaveri et al., (2024).

N.B. : La figure montre les résultats de régressions distinctes, où les résultats au niveau de l'entreprise sont régressés en fonction des sécheresses (chocs de précipitations négatives) O/N = question binaire oui ou non. Les variables de résultats sont les suivantes : 1) le temps consacré par la haute direction à s'occuper des exigences de la réglementation gouvernementale et 2) les entreprises censées effectuer des paiements pour faire avancer les choses. Toutes les figures affichent les estimations par points de coefficient de la variable sécheresse avec des intervalles de confiance à 90 %. Les périodes de sécheresse sont caractérisées par des chocs de précipitations négatives, représentés par une variable dichotomique égale à 1 lorsque les précipitations annuelles totales — dans chaque unité administrative infranationale de niveau 2 — sont inférieures d'au moins un écart-type à la moyenne à long terme de ladite unité (1990-2021). Les variables de contrôle sont notamment les suivantes : entreprise partie d'une plus grande société (O/N), logarithme du nombre d'années de l'entreprise, part des exportations directes (O/N) (au moins 10 % des ventes) (O/N), propriété étrangère (O/N), établissement disposant d'un compte courant ou compte d'épargne (O/N). Les estimations couvrent les effets fixes pour les divisions administratives de niveau 1, les effets fixes sectoriels (classification CITI à 2 chiffres) et les effets fixes annuels. Les économies comprises dans l'échantillon sont la Cisjordanie et Gaza, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la République arabe d'Égypte, la République du Yémen et la Tunisie. Hormis la République arabe d'Égypte et la République du Yémen, les pays disposent de deux séries de données — pour 2013 et pour 2019/2020. La République arabe d'Égypte compte trois séries de données (2013, 2016 et 2019/2020). La République du Yémen a deux séries de données, 2010 et 2013. Les erreurs-types sont regroupées au niveau des strates. Les coefficients de pondération de l'enquête ont été appliqués.

Figure II.14 Sécheresse (chocs de précipitations négatives) et adaptation



Source : Zaveri et al., (2024).

N.B. : La figure montre les résultats de régressions distinctes, où les résultats au niveau de l'entreprise sont régressés en fonction des sécheresses (chocs de précipitations négatives). O/N = question binaire oui ou non. Les variables de résultat sont les suivantes : 1) adoption de pratiques de gestion de l'eau au cours des trois dernières années O/N, 2) production d'énergie plus sensible au climat sur place O/N, et 3) modernisation des machines et équipements par les entreprises O/N. Toutes les figures affichent les estimations par points de coefficient de la variable sécheresse avec des intervalles de confiance à 90 %. Les périodes de sécheresse sont caractérisées par des chocs de précipitations négatives, représentés par une variable dichotomique égale à 1 lorsque les précipitations annuelles totales — dans chaque unité administrative infranationale de niveau 2 — sont inférieures d'au moins un écart-type à la moyenne à long terme de ladite unité (1990-2021). Les variables de contrôle sont notamment les suivantes : entreprise partie d'une plus grande société (O/N), logarithme du nombre d'années de l'entreprise, part des exportations directes (O/N) (au moins 10 % des ventes) (O/N), propriété étrangère (O/N), établissement disposant d'un compte courant ou compte d'épargne (O/N). Ces estimations englobent les effets fixes aux niveaux national et sectoriel (classification CITI à 2 chiffres). Les économies comprises dans l'échantillon sont la Cisjordanie et Gaza, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la République arabe d'Égypte et la Tunisie, pour une série de données (2019/2020). Les erreurs-types sont regroupées au niveau des strates. Les coefficients de pondération de l'enquête ont été appliqués.

II.4 Redéfinir le rôle de l'État – contraintes et politiques

Changer le rôle de l'État est l'un des moyens qui permettraient d'augmenter la productivité dans le secteur privé, notamment en accroissant la contestabilité des marchés. Entre autres choses, l'État peut améliorer la transparence des données, réévaluer son emprise en ce qui concerne l'emploi et les entreprises publiques, améliorer le cadre de l'activité économique et faire montre de prudence dans la mise en œuvre de sa politique industrielle.

Transparence des données

Le manque de données pose un problème majeur dans la région. Une bonne compréhension de la situation et de l'évolution de la productivité ainsi que du dynamisme du secteur privé s'avère capitale pour mieux formuler des politiques susceptibles de favoriser la croissance du secteur privé. Une telle analyse ne sera possible que si on dispose de données de qualité au niveau des entreprises. Malheureusement, ce type de données est insuffisant dans la région MENA, ce qui réduit toute analyse à des représentations partielles du secteur privé. Le manque de données administratives au niveau des entreprises a longtemps fait obstacle à l'analyse de la dynamique des entreprises dans la région. Comme indiqué plus haut, cette analyse n'est réalisable que pour deux pays de la région MENA, à savoir le Maroc et la Tunisie. Des données de recensement des

entreprises plus fréquentes et accessibles faciliteraient l'analyse des entreprises à la fois formelles et informelles. De façon plus globale, le problème des données n'est pas uniquement une question de suivi et d'analyse. Les estimations faites par Islam et Lederman (2024) montrent que la baisse du niveau de transparence des données dans les pays en développement de la région MENA, entre 2005 et 2018, s'est soldée par une perte d'environ 5,9 % à 7,5 % du PIB par habitant. Cette réalité tient au fait que des données crédibles et générées en temps voulu, accessibles à la société civile en général, peuvent déboucher sur de meilleures politiques et réformes.

Tableau II. 1 Disponibilité de microdonnées de recensement et d'enregistrement des établissements/ d'entreprises au niveau des entreprises

	Publications sur la dynamique des entreprises	Données de recensements économiques	Données compilées sur l'enregistrement des entreprises couvrant le chiffre d'affaires et l'emploi	Données vérifiées
Algérie				
Bahreïn				
Djibouti				
République arabe d'Égypte				
République islamique d'Iran				
Iraq				
Jordanie				
Koweït				
Liban				
Libye				
Maroc				
Oman				
Qatar				
Arabie saoudite				
République arabe syrienne				
Tunisie				
Émirats arabes unis				
Cisjordanie et Gaza				
République du Yémen				
	5 sur 19	7 sur 19 au cours des 10 dernières années	6 sur 19	6 sur 19

N.B. : Pour la colonne « Publications sur la dynamique des entreprises » : cette colonne évalue s'il existe des publications sur la décomposition de la productivité ou des analyses de la matrice de transition de l'emploi sur la base des données administratives au niveau de l'entreprise. L'analyse complète (vert) signifie que les composantes « inter », « intra » ont été analysées sur la base des données administratives au niveau de l'entreprise. L'analyse partielle (jaune) signifie que les transitions d'emploi par taille d'entreprise sont analysées sur la base des données administratives au niveau de l'entreprise. Rouge signifie pas d'analyse.

Pour la colonne « Données de recensement économique », elle détermine s'il existe bien un recensement des entreprises ou des établissements qui couvre à la fois les entreprises formelles et les entreprises informelles, mais elle n'évalue pas l'accessibilité. Une case de couleur rouge indique qu'aucun recensement n'est mentionné sur le site Web d'un bureau national de la statistique ; une case de couleur jaune signifie que le dernier recensement remonte à plus de 10 ans ; et une case de couleur verte signifie que le dernier recensement date de 2015 ou après.

Pour la colonne « Données compilées sur l'enregistrement des entreprises couvrant le chiffre d'affaires et l'emploi », des données couvrant toutes les entreprises formelles, avec les données sur les chiffres d'affaires et l'emploi compilées en un seul endroit, existent. Ces données combinent des informations provenant de différentes bases de données (notamment de l'administration fiscale, de la sécurité sociale ou encore de l'administration douanière).

Pour la colonne « Données vérifiées », des microdonnées de recensement ou d'enregistrement existent et la couverture comme les variables sont vérifiées grâce à un accès direct à des microdonnées, aux services de la Banque mondiale ou à partir des analyses déjà effectuées. Les données de recensement ont été vérifiées pour la Cisjordanie et Gaza, la Jordanie et la République arabe d'Égypte. Les données d'enregistrement ont été vérifiées pour le Liban, le Maroc et la Tunisie. Les recensements en Cisjordanie et Gaza et en République arabe d'Égypte ne comprennent pas de renseignements sur les revenus. Si la République arabe d'Égypte dispose de données de recensement, toujours est-il que le manque de données sur les revenus et l'incapacité à suivre la trace des entreprises au fil du temps signifient que la dynamique des entreprises ne peut pas être déterminée. Assaad et al. (2020) font ressortir uniquement la dynamique de l'emploi. La dynamique des entreprises pour la République islamique d'Iran est présentée dans Rahmati et Pilehvari (2019), mais elle est fondée sur des données d'enquêtes auprès de sociétés et n'est donc pas prise en compte dans le tableau. De la même manière, si un travail important a été effectué en utilisant les données administratives du Nitaqat en Arabie saoudite (Peck, 2017), il n'en demeure pas moins que l'ensemble de données lui-même ne contient pas d'informations sur les revenus, ce qui signifie que la dynamique des entreprises ne peut pas être établie.

Le tableau II.1 présente la disponibilité et l'accessibilité limitées des microdonnées administratives au niveau des entreprises (recensement des établissements et listes d'enregistrement) dans la région. La première colonne illustre les analyses de la dynamique des entreprises publiées dans la région, un premier test de la disponibilité des données à un niveau de qualité suffisant. Les dynamiques d'entreprise complètes et partielles sont prises en compte. La dynamique complète des entreprises est la décomposition de la productivité en composantes « intra » et « inter » — l'analyse effectuée dans ce rapport pour la Tunisie et le Maroc — en utilisant des données administratives au niveau de l'entreprise. La dynamique partielle des entreprises se réfère à l'analyse des transitions des entreprises à travers différentes catégories de taille sur la base de données administratives au niveau de l'entreprise. En examinant si les petites entreprises peuvent croître et passer à des catégories de taille plus importantes, ce type d'analyse donne une idée du dynamisme des entreprises. Le tableau décrit les publications complètes ou partielles sur la dynamique des entreprises par un certain nombre de sources. Premièrement, il passe en revue les rapports de la Banque mondiale et d'autres publications bien connues. Deuxièmement, il fait des recherches sur *Google Scholar*. Troisièmement, il examine les travaux menés par Stacy et al. (2024), qui suivent l'utilisation des données issues de recherches académiques par les pays concernés en appliquant le traitement du langage naturel aux documents de recherche en libre accès. Environ 11 millions d'articles sont disponibles dans le corpus de recherche ouverte de *Semantic Scholar* pour la période 2000-2020. Sur ce nombre, près de 380 000 articles comprenant des résumés ont été classés comme des documents relevant de l'économie, des sciences politiques et des affaires. Environ 66 000 articles portaient sur des établissements et/ou sur des entreprises, mais seulement 17 000 articles portaient sur des pays particuliers. Environ 835 de ces articles portaient sur la région MENA. Des techniques d'apprentissage automatique ont ensuite été utilisées pour déterminer le nombre d'articles qui reposaient sur des données. Après cela, chaque article a été évalué manuellement aux fins de vérification. Cette démarche a donné les résultats présentés dans la colonne 1 du tableau II.1 qui montrent que des publications sur la dynamique (partielle et complète) des entreprises ont été trouvées pour cinq des 19 économies de la région MENA, et seulement deux de ces économies présentaient une dynamique complète des entreprises. Il existe un grand besoin et des possibilités d'améliorer l'accès aux données administratives au niveau des entreprises dans la région MENA.

La deuxième question est de savoir si le type de données nécessaires à la désagrégation de la productivité au niveau des entreprises (appelé dynamique complète des entreprises dans la colonne 1 du tableau II.1), en l'occurrence le recensement des établissements ou les listes d'enregistrement, n'est pas disponible ou n'est pas accessible. Dans une deuxième étape, l'équipe a directement cherché à confirmer la disponibilité de deux types de données qui peuvent éventuellement faciliter une analyse rigoureuse de la productivité, à savoir le recensement économique et l'enregistrement des entreprises. La colonne 2 du tableau II.1 présente la disponibilité des données de recensement économique (entreprises/établissements) couvrant à la fois les entreprises formelles et les entreprises informelles auprès de bureaux nationaux de la statistique. Au total, sept des 19 économies de la région MENA semblent avoir fait l'objet d'un recensement économique depuis 2014. La colonne 3 du tableau II.1 présente la disponibilité de données compilées sur l'enregistrement des entreprises. Il s'agit là de données qui combinent des renseignements tirés de différentes bases de données (notamment de l'administration fiscale, de la sécurité sociale ou encore de l'administration douanière) pour couvrir toutes les entreprises du secteur privé formel. Ces données peuvent ne pas être conservées dans les bureaux nationaux de la statistique et, partant, peuvent être difficiles à trouver. Même si les pays, dans leur quasi-totalité, peuvent avoir une liste d'enregistrement, force est de constater que, pour bien rendre compte de la dynamique des entreprises, cette liste devrait couvrir l'ensemble du secteur privé formel et au moins contenir des informations sur le chiffre d'affaires et sur l'emploi. Ce type de données a permis les analyses pour le Maroc et la Tunisie mises en évidence dans le présent rapport. Six économies de la région MENA apparaissent avoir compilé des données d'enregistrement.

La disponibilité évoquée dans les colonnes 2 et 3 était fondée sur les informations fournies par les bureaux nationaux de la statistique, ainsi que sur des publications, des ressources de la Banque mondiale et sur des échanges directs avec des économistes-pays de la Banque mondiale. Cependant, toutes les données qui existent ne sont pas forcément accessibles. Pour cette raison, il n'a pas toujours été possible de vérifier si les données sont d'une portée et d'une qualité appropriées

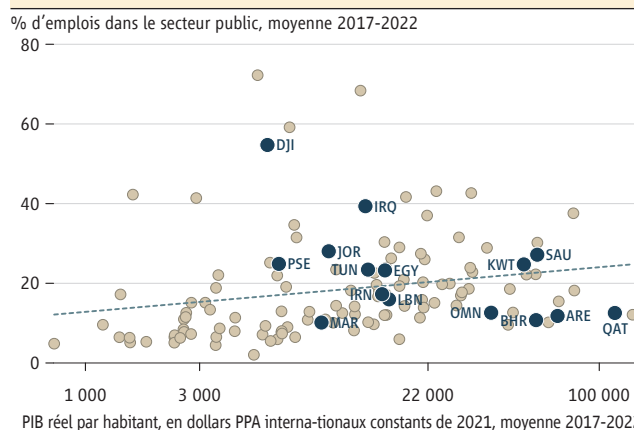
pour une analyse rigoureuse au niveau des entreprises. Par exemple, certaines données de recensement peuvent être limitées à des entreprises d'une certaine taille ou de certains secteurs, ou ne porter que sur un ensemble d'entreprises survivantes et n'apparaître que pendant un court laps de temps. Les données peuvent ne pas contenir d'informations sur la production de l'entreprise, telles que les revenus ou la valeur ajoutée, qui sont essentielles pour le calcul de la productivité. La dernière colonne du tableau II.1 indique si les données de recensement et/ou d'enregistrement pour chaque pays sont vérifiées pour répondre à ces critères. Les données ont été vérifiées pour six pays seulement sur les 19, soit parce que l'équipe pouvait accéder directement aux bases de données, soit parce qu'il existait des analyses utilisant ces données. La disponibilité des données dans le temps est une autre difficulté qu'il convient de relever. Il est nécessaire de suivre les entreprises sur plusieurs années pour déterminer les entrées sur le marché et les cas de cessation d'activité, une dimension essentielle du dynamisme des entreprises. Seules cinq économies de la région, à savoir l'Arabie saoudite, la Cisjordanie et Gaza, la Jordanie, le Qatar et la République arabe d'Égypte ont réalisé plusieurs séries de recensements économiques. Il convient de relever que l'un des principaux avantages des données d'enregistrement, lorsqu'elles existent, est qu'elles couvrent plusieurs années.

Pour surmonter les difficultés liées aux données, il importe de renforcer la capacité des bureaux nationaux de la statistique à procéder au recensement des entreprises. Le fait d'améliorer la capacité de ces bureaux et de faciliter la coordination dans tous les départements ministériels, afin de compiler des données administratives contenant des informations sur le chiffre d'affaires et sur l'emploi (au minimum à partir de diverses sources couvrant le secteur formel), permettrait d'effectuer une analyse de qualité de la dynamique des entreprises. Ces activités de renforcement des capacités pourraient garantir l'anonymisation et le suivi des entreprises au fil du temps. La disponibilité et l'accessibilité des données administratives au niveau des entreprises pourraient être une aubaine pour la recherche dans la région et servir de base d'échantillonnage pour des enquêtes de haute qualité.

Intervention de l'État et contestabilité des marchés

Les gouvernements interviennent de plusieurs manières dans les marchés dans la région MENA ou influent diversement sur ces marchés. L'une de ces manières est le grand nombre d'emplois dans le secteur public. Le secteur public peut déposséder le secteur privé de talents, ce qui peut se traduire par une mauvaise allocation des ressources. La figure II.15 montre que la part de l'emploi dans le secteur public (définie comme l'emploi dans les administrations publiques et les sociétés d'État) en proportion de l'emploi total est plus élevée dans de nombreux pays à revenu intermédiaire de la région MENA que dans des pays à revenu comparable. Parmi les pays pour lesquels on dispose de données, Djibouti affiche le pourcentage d'emplois le plus élevé dans le secteur public, à 52,8 %, suivi de l'Iraq à 37,4 %. La part de l'emploi du secteur public au Maroc est inférieure à celle des pays à revenu comparable, car elle se situe à 8,25 %. La situation est différente pour les économies du CCG. La part de l'emploi dans le secteur public est pour l'essentiel conforme ou inférieure à celle des régions de niveau de revenu comparable : en effet, l'Arabie saoudite affiche le taux d'emploi le plus élevé dans le secteur public, avec une proportion de 25,3 % de l'emploi total ; viennent ensuite le Koweït, avec 22,8 % de l'emploi total, le Qatar (10,7 %), Oman (10,7 %) et Bahreïn, avec 8,9 %

Figure II.15 Proportion de travailleurs dans le secteur public



Sources : Calculs des services de la Banque mondiale fondés sur les estimations de l'Organisation internationale du travail et des offices nationaux de la statistique, Hertog (2025) pour les pays du CCG.

N.B. : DZA = Algérie. BHR = Bahreïn. DJI = Djibouti. EGY = République arabe d'Égypte. IRQ = Iraq. IRN = République islamique d'Iran. JOR = Jordanie. KWT = Koweït. LBN = Liban. MAR = Maroc. OMN = Oman. QAT = Qatar. SAU = Arabie saoudite. SYR = République arabe syrienne. TUN = Tunisie. YEM = République du Yémen. PSE = Cisjordanie et Gaza. ARE = Émirats arabes unis. La courbe de dispersion indique la part moyenne de l'emploi dans le secteur public sur la période 2017-2022. Cette part représente la moyenne de tous les points de données disponibles qui se situent dans cette période.

de l'emploi total (Hertog, 2025). Cependant, les travailleurs étrangers constituent une grande partie de la main-d'œuvre du secteur privé dans les pays du CCG, alors que ce secteur n'emploie que peu de ressortissants nationaux. Les Saoudiens ne représentent que 21 % de l'emploi total dans le secteur privé de leur pays⁴⁴. La proportion des ressortissants nationaux qui travaillent dans le secteur privé est de 18 % à Bahreïn⁴⁵, de 22 % à Oman⁴⁶, de 4 % au Koweït⁴⁷ et de 1 % au Qatar.⁴⁸ Les estimations du FMI montrent également que la région MENA compte la plus forte masse salariale de l'administration centrale (à environ 10 % du PIB, contre une moyenne mondiale de 5 %).

La question de la domination de l'État n'est pas seulement liée à la taille du secteur public, qui varie d'une région à l'autre, mais aussi à la façon dont les administrations publiques interviennent sur les marchés — surtout par l'intermédiaire des entreprises d'État. Ces dernières ont tendance à avoir une plus grande empreinte dans les économies de la région MENA que dans d'autres économies à revenu intermédiaire et à revenu élevé (Islam et al., 2022). Selon une évaluation réalisée par l'OCDE en 2012, les entreprises d'État représentent 30 % de l'emploi total dans la région MENA, alors que la proportion mondiale moyenne est de 5 %. Les entreprises d'État de la région MENA représentent au moins 20 % du PIB (Rigo et al., 2021), soit nettement plus que les 15 % qu'elles représentent dans les pays membres de l'OCDE et dans certaines économies africaines, et 8 % en Amérique latine⁴⁹.

Les entreprises d'État de la région MENA sont souvent de grande taille (Rigo et al., 2021). Selon la base de données *Businesses of the State* (BOS) de la Banque mondiale, les revenus des entreprises dans lesquelles l'État détient des parts⁵⁰ s'élèvent à 47,3 % du PIB en République arabe d'Égypte, à 39 % en Jordanie et à 36 % en Tunisie, contre une moyenne mondiale de 17 % du PIB. À la fin du mois de juin 2019, les actifs des entreprises d'État en République arabe d'Égypte représentaient, selon des évaluations, 135 % du PIB (Colvin et Ladegaard, 2024). Au Maroc, les recettes annuelles générées par le portefeuille des entreprises d'État étaient estimées à 22 % du PIB (Colvin et Ladegaard, 2024), et il ressort de certaines estimations que les actifs totaux du secteur des entreprises d'État dépassent 100 % du PIB (Rigo et al., 2021). Le total des actifs non consolidés des entreprises d'État en Jordanie représentait environ 20 % du PIB en 2019. En Tunisie, 110 entreprises d'État représentaient approximativement 20 % du PIB en 2021 (Lopez-Acevedo et al., 2023), une proportion en hausse par rapport aux 9,5 % de 2014. Nombre de ces entreprises d'État ne sont pas rentables. Colvin et Ladegaard (2024) ont estimé que plus de 50 % des entreprises bénéficiant d'une participation de l'État en Tunisie, 30 % en République arabe d'Égypte et en Jordanie et 20 % au Maroc n'étaient pas rentables.

La forte présence des entreprises d'État réduit la contestabilité du marché. Cette réalité a été mise en évidence pour la République arabe d'Égypte, la Jordanie et le Maroc grâce aux diagnostics posés pour chacun de ces pays (IFC 2019, IFC 2020, IFC 2021). La figure II.16 montre la proportion des pays qui comptent au moins une entreprise d'État opérant dans chaque secteur dans la région MENA par rapport aux pays à revenu élevé. Dans la plupart des secteurs, la proportion est plus grande dans la région MENA que dans les pays à revenu élevé, ce qui témoigne de la forte prévalence des entreprises d'État dans les différents secteurs. Chose plus importante, les entreprises d'État occupent des secteurs habituellement desservis par le secteur privé dans d'autres pays. Dans les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, les entreprises d'État sont généralement moins présentes dans ces secteurs. Dans moins de 50 % des pays on ne trouvera une entreprise d'État dans la plupart des secteurs habituellement desservis

44 Autorité générale de la Statistique, statistiques du marché du travail sur la base des enregistrements- T3 2024 <https://www.stats.gov.sa/en/statistics-tabs/-/categories/124074?tab=436312&category=124074> (consulté le 19 mars 2025).

45 Ministère des Finances et de l'Économie nationale, Bulletin trimestriel d'information économique de Bahreïn, troisième trimestre 2024 https://www.mofne.gov.bh/media/hxqflqoc/beq_en.pdf (consulté le 19 mars 2025).

46 Centre national de statistique et d'information, Bulletin statistique mensuel, février 2025 <https://www.ncsi.gov.om/Elibrary/Pages/LibraryContentDetails.aspx?ItemID=TZ9fjmPUz6apntA1KqGtaA%3d%3d> (consulté le 19 mars 2025).

47 Base de données intégrée – LMIS, données sur le marché du travail au 30 septembre 2024 <https://lmis.csb.gov.kw/IntegratedDataView?QID=43> (consulté le 19 mars 2025).

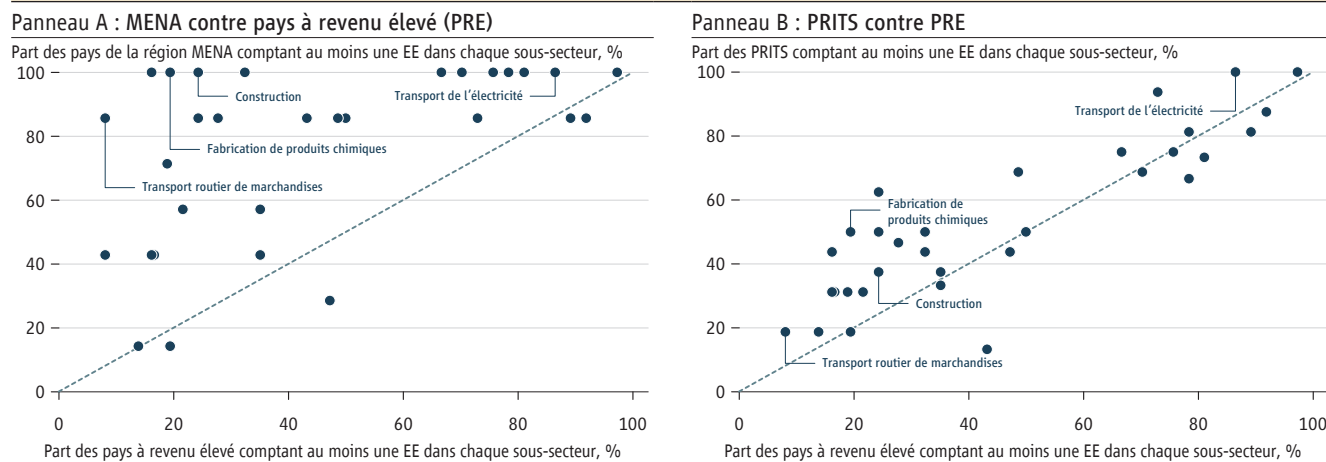
48 *Gulf Labour Markets, Migration, and Population (GLMM) Programme of the Gulf Research Center* <https://gulfmigration.grc.net/gcc-employed-population-and-percentage-of-nationals-in-employed-population-in-gcc-countries-2015-2023-private-sector/> (consulté le 19 mars 2025).

49 Ces informations sont datées, d'après une enquête de 2008 citée par l'OCDE (2012).

50 Selon la définition de la Banque mondiale (2023b), les BOS comprennent les entreprises dont les parts détenues directement par l'État dépassent 10 %, ainsi que les entreprises détenues indirectement par l'État par l'intermédiaire d'une autre entreprise dans laquelle l'État détient des parts.

par le secteur privé (figure II.16, panneau B). Pourtant, la figure II.16, panneau A, les pays de la région MENA sont plus susceptibles de compter au moins une entreprise d'État dans ces secteurs — par exemple, tous les sept pays de la région couverts par l'analyse ont une entreprise d'État présente dans la construction, alors que c'est le cas dans moins de 30 % des pays à revenu élevé⁵¹.

Figure II.16 Proportion des pays comptant au moins une entreprise d'État active dans divers secteurs



Source : Calculs des services de la Banque mondiale d'après les estimations de l'équipe Finance, Compétitivité et Investissement (FCI) de la Banque mondiale. N.B. : MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord. PRE = pays à revenu élevé. PRITS = pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure. MENA-7 = Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Jordanie, Koweït, Maroc, République arabe d'Égypte, Tunisie. EE = Entreprise d'État. L'équipe FCI a recueilli des données pour les pays de la région MENA en utilisant les dernières données de 2024, grâce à une méthodologie à trois paliers. Le premier palier a appliqué la méthodologie *Businesses of the State* de la Banque mondiale, en utilisant des données Orbis 2024 pour recenser les entreprises d'État. Dans le deuxième palier, la recherche documentaire a permis de répertorier les entreprises détenues à au moins 10 % par l'État dans des secteurs où les données Orbis n'ont révélé aucune présence d'entreprises d'État. Le troisième palier a intégré les données de l'évaluation de la réglementation du marché des produits de 2020. Les résultats de l'analyse ont été comparés aux dernières données sur la réglementation du marché des produits 2024 pour les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure afin de garantir la cohérence des conclusions pour les pays de la région MENA-7. L'échantillon comprend les pays de la région MENA-7, 37 PRE et 16 PRITS.

La concurrence entre le secteur privé et les entreprises d'État n'est pas toujours saine. Les entreprises d'État de la région MENA sont généralement à l'abri de la concurrence, les organismes publics intervenant à la fois comme régulateurs et comme opérateurs. Dans de nombreux pays, les ministères de tutelle sont des actionnaires, des décideurs et des régulateurs, ce qui crée de nombreux conflits d'intérêts potentiels. Les ministères de tutelle peuvent nommer le directeur général de l'entreprise d'État, établir et approuver les budgets et les stratégies des entreprises d'État et fixer les tarifs et les réglementations. En outre, les entreprises d'État ont plus aisément accès au financement. L'État garantit de façon implicite ou explicite des coûts d'emprunt moins élevés. Pour des raisons plus stratégiques que commerciales, les banques d'État peuvent aussi servir largement les entreprises d'État, ce qui se solde par des niveaux plus élevés de prêts improductifs alors même que le crédit au secteur privé est limité (Cardarelli et al., 2022). Les avantages dont bénéficient les entreprises d'État pourraient être liés à la faible contestabilité dans le secteur privé de la région MENA. En s'appuyant sur la base de données Orbis de Bureau van Dijk, Cardarelli et al. (2022) analysent de manière empirique la façon dont les entreprises d'État ont influé sur la concurrence dans huit pays de la région MENA (à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Koweït, le Maroc, Oman, la République arabe d'Égypte et la République islamique d'Iran) et dans 66 pays d'autres régions entre 2006 et 2018. Les auteurs ont constaté que chaque point de pourcentage d'augmentation de la part des entreprises d'État dans un secteur est associé à une augmentation de l'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH, une mesure de la concentration du marché) de 0,26 dans la région MENA, contre 0,1 seulement dans d'autres régions. En outre, une augmentation de 1 point de pourcentage de la part des actifs d'entreprises d'État dans un secteur est corrélée à une diminution de 0,2 point de pourcentage du taux d'entrée sur le marché et de 0,1 point de pourcentage du taux de sortie.

51 Colvin et Ladegaard (2024) estiment que plus de 65 % des entreprises d'État de la région MENA opèrent entièrement dans des secteurs qui pourraient être desservis par le secteur privé. Ce taux est de 66 % au Maroc, 67 % en Jordanie, 72 % en République arabe d'Égypte, et 41 % en Tunisie.

Ce rapport a mis en évidence le défaut de contestabilité des marchés dans la région à cause des interventions de l'État, par l'intermédiaire des entreprises d'État. Des conditions de concurrence équitables entre les entreprises d'État et le secteur privé, fondées sur les principes de neutralité concurrentielle, pourraient accroître la contestabilité des marchés dans toute la région. Le Pacte pour la réforme des entreprises d'État de la région MENA énonce des principes directeurs et des engagements pour cette activité. Par exemple, une justification pertinente et des objectifs clairs de la participation de l'État doivent être élaborés et appliqués comme critères pour décider des activités qui devraient ou non rester du ressort de l'État. Il est essentiel de séparer les fonctions d'actionnaire, de responsable de l'élaboration des politiques et de régulateur de l'État pour mettre en route la bonne gouvernance et éviter les conflits d'intérêts. Le pacte souligne l'importance de garantir que les entreprises d'État et les entreprises privées soient traitées sur un pied d'égalité, dans la pratique comme dans la règle.

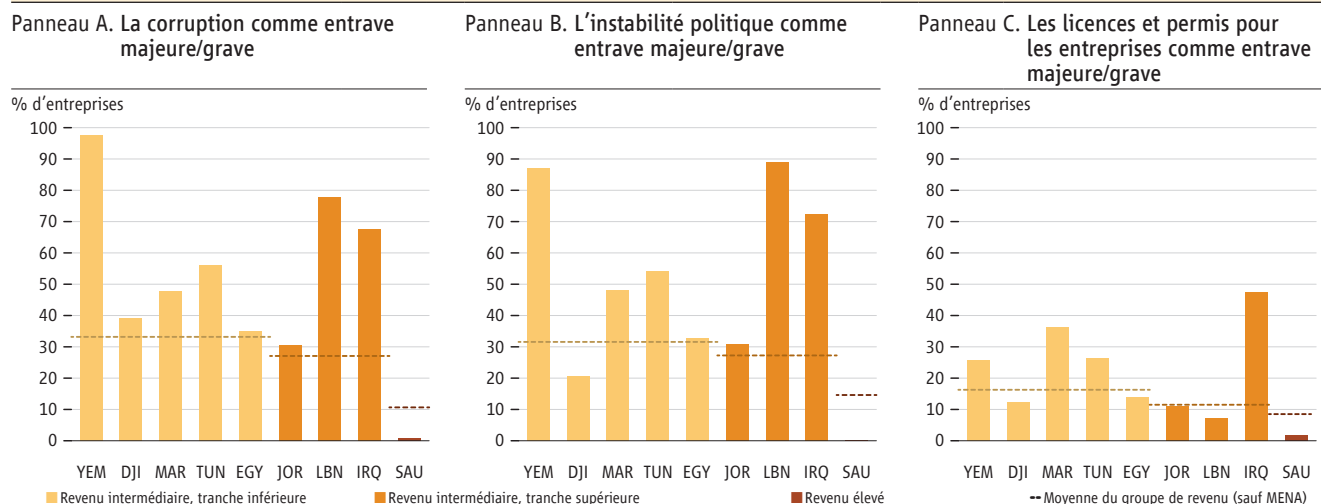
Un environnement commercial difficile dans un contexte de déficits de gouvernance

En plus de réviser l'interventionnisme de l'État qui prévaut dans la région MENA, les États devront peut-être aussi réévaluer leur rôle dans la facilitation d'un environnement propice aux affaires. La mise en place d'un environnement propice aux entreprises peut encourager la création de nouvelles entreprises, attirer des investissements étrangers, favoriser la concurrence sur le marché et l'innovation, faciliter le fonctionnement et l'expansion des entreprises, tout en favorisant la croissance et la création d'emplois. La région pâtit de déficits de gouvernance qui créent un environnement commercial difficile pour les entreprises du secteur privé. Les enquêtes WBES recueillent des renseignements sur ce que les entreprises considèrent comme une entrave importante ou grave à leurs activités. Comme le montre la figure II.17, les entreprises des pays de la région MENA sont beaucoup plus susceptibles que des entreprises de pays à revenu comparable de percevoir la corruption, l'instabilité politique et l'octroi de licences et permis pour les entreprises comme des obstacles majeurs ou graves à leurs activités. Par exemple, 97 % des entreprises en République du Yémen perçoivent la corruption comme un problème majeur, 89 % des entreprises au Liban mentionnent l'instabilité politique, tandis que 56 % des entreprises en Iraq considèrent l'octroi de permis d'affaires et de licences comme une grosse entrave.

Le fait que l'environnement des affaires soit encore plus affaibli par le degré élevé de connexions politiques et de népotisme est bien documenté dans toute la région, y compris en République arabe d'Égypte (Diwan et al., 2020), au Liban (Diwan et Haider, 2020), en Tunisie (Rijkers et al., 2017a, 2017b) et au Maroc (Ruckteschler et al., 2019). Le népotisme compromet la contestabilité du marché et peut constituer un frein à la performance des entreprises et à l'innovation.

Les États de la région peuvent adopter un cadre permettant d'améliorer et de surveiller l'environnement des entreprises en s'appuyant sur le projet B-READY de la Banque mondiale, qui évalue l'environnement des entreprises et des investissements à l'aune des trois critères que sont le cadre réglementaire, les services publics et l'efficacité opérationnelle (Banque mondiale, 2024c). Le cadre réglementaire est constitué des mesures prescrites par les lois et les réglementations que les entreprises doivent suivre lorsqu'elles démarrent, exploitent et clôturent une activité. Les services publics sont des institutions, des infrastructures et des établissements qui facilitent les activités des entreprises et qui sont fournis soit directement par les pouvoirs publics, soit par l'intermédiaire d'entreprises privées. L'efficacité opérationnelle illustre la facilité avec laquelle une entreprise peut se conformer au cadre réglementaire et l'utilisation efficace des services publics. L'amélioration de l'une quelconque des trois dimensions pourrait stimuler l'environnement des entreprises. Les évaluations disponibles pour l'Iraq et le Maroc, deux pays de la région MENA, montrent qu'il y a beaucoup à améliorer, en particulier en Iraq, qui se classe dans le quintile inférieur pour les trois critères. Le Maroc a obtenu de meilleurs résultats dans l'ensemble (World Bank, 2024c).

Figure II.17 Corruption, instabilité politique et octroi de licences et permis, perçus comme freins majeurs ou graves aux activités des entreprises

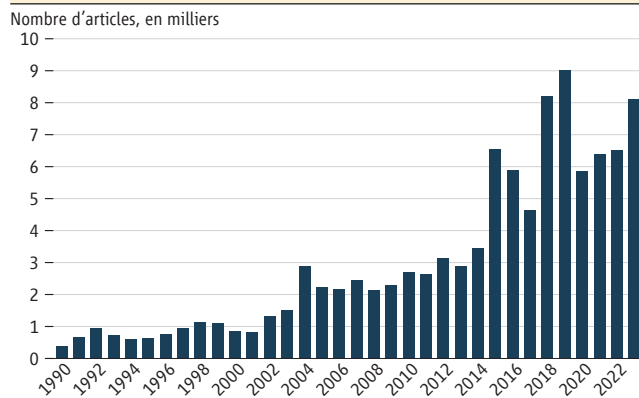


Source : Calculs des services de la Banque mondiale, à partir de données des *Enquêtes auprès des entreprises*.
 N.B. : YEM = République du Yémen. DJI = Djibouti. MAR = Maroc. TUN = Tunisie. EGY = République arabe d'Égypte. JOR = Jordanie. LBN = Liban. IRQ = Iraq. SAU = Arabie saoudite. Les trois panneaux puisent dans les enquêtes les plus récentes disponibles dans chaque pays. Les enquêtes ci-après sont incluses (année d'enquête entre parenthèses) : République du Yémen (2013), Djibouti (2013), Jordanie (2019), Liban (2019), Tunisie (2020), République arabe d'Égypte (2020), Iraq (2022), Arabie saoudite (2022), et Maroc (2023). Le panneau A montre la proportion des entreprises qui estiment que la corruption constitue une entrave majeure ou grave. Le panneau B montre la proportion des entreprises qui estiment que l'instabilité politique constitue une entrave majeure ou grave. Le panneau C montre la proportion des entreprises qui estiment que la délivrance de permis et de licences aux entreprises constitue une entrave majeure ou grave. Les moyennes des groupes de revenu (sauf MENA) sont les moyennes de l'ensemble des pays non-MENA dans les groupes de revenus auxquels ils appartiennent. Les moyennes des groupes de revenu reflètent la classification traditionnelle des pays par niveau de revenu telle qu'établie par la Banque mondiale l'année de l'enquête ; elles excluent les pays de la MENA.

Intervention de l'État par la politique industrielle

L'État intervient aussi dans l'économie par le biais de la politique industrielle. Au cours de la dernière décennie, l'intérêt pour la politique industrielle s'est remarquablement accru. En 1990, on relevait environ 780 mentions de cette notion dans les journaux internationaux spécialisés de renom. En 2023, ce chiffre est monté à 16 230 (figure II.18). D'autres estimations montrent que l'utilisation de la politique industrielle a été multipliée par neuf entre 2017 et 2023⁵². Parallèlement à l'importance accrue que la politique industrielle occupe dans le débat public et les discours des politiques, on a observé l'émergence d'une littérature académique qui s'emploie à décrire de façon rigoureuse le fonctionnement de la politique industrielle (Juhász et al., 2023b). Les principaux éléments qui entourent la réflexion sur la politique industrielle dans la région sont la définition du concept de politique industrielle, sa prévalence dans la région MENA, et quels aspects prendre en considération dans la mise en œuvre de la politique industrielle.

Figure II.18 Mentions de la politique industrielle dans la presse spécialisée



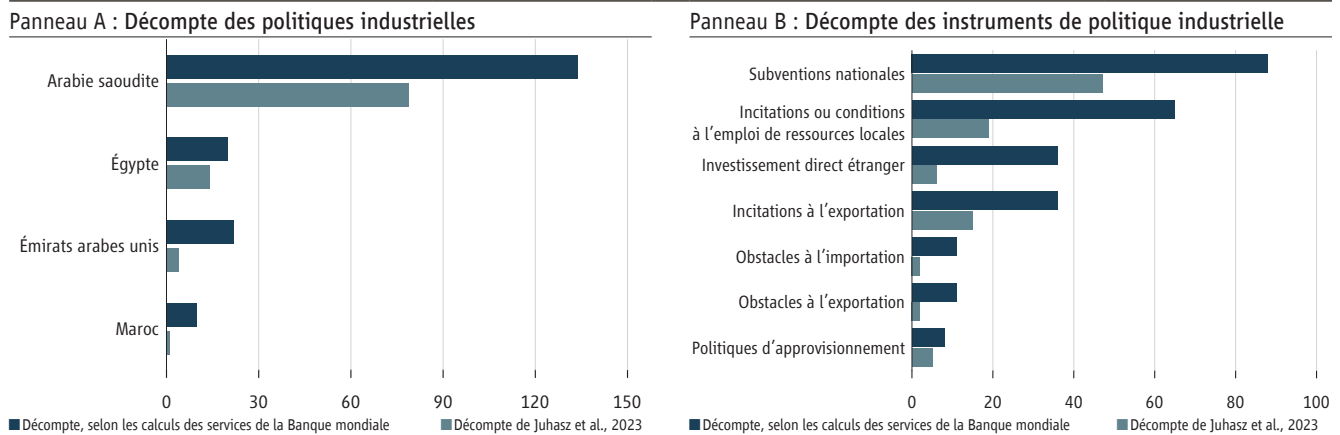
Source : Evenett et al., (2024).

La notion de politique industrielle gagne peut-être en popularité, mais aucun consensus ne se dégage sur ce que cette politique implique. L'OCDE définit la politique industrielle comme « l'ensemble des interventions gouvernementales destinées à améliorer structurellement les résultats du secteur des entreprises nationales » (Criscuolo et al., 2022a, 2022b). Selon le Fonds monétaire international, la politique industrielle désigne l'ensemble des interventions gouvernementales ciblées visant à favoriser le développement des entreprises nationales, des industries ou des activités économiques définies au sens étroit

52 <https://blogs.worldbank.org/en/developmenttalk/the-renaissance-of-industrial-policy--known-knowns--known-unknown>.

du terme pour atteindre certains objectifs nationaux, économiques ou non (FMI, 2024). La politique industrielle est définie dans des travaux académiques récents comme « des politiques gouvernementales qui cherchent explicitement à transformer la structure de l'économie pour atteindre un but public » (Juhász et al., 2023b)⁵³. Quelle que soit la définition retenue, une particularité de la politique industrielle est que les États interviennent directement — en ayant recours à des instruments tels que les subventions, les exonérations, et les restrictions d'exportations ou d'importations — afin de pallier une défaillance du marché ou d'améliorer structurellement les résultats du secteur d'activité visé.

Figure II.19 Comparaison du nombre d'instruments de politique industrielle



Sources : Juhász et al., (2023) et les calculs des services de la Banque mondiale.

N.B. : Le nombre de politiques industrielles a été calculé pour différentes périodes en fonction des dates d'annonce de ces politiques. Ces périodes sont les suivantes : République arabe d'Égypte (2019–2022), Maroc (2023), Arabie saoudite (2019–2022) et les Émirats arabes unis (2020–2022). Le panneau A montre le décompte des politiques industrielles uniques effectué par les services de la Banque mondiale et le décompte des politiques industrielles uniques effectué par Juhász et al. (2023a). Le panneau B présente le décompte des politiques industrielles par type d'instruments de politique pour l'Arabie saoudite, la République arabe d'Égypte, les Émirats arabes unis et le Maroc. Une politique industrielle unique peut comprendre plusieurs instruments. Dans ce cas, chaque instrument de politique au sein d'une politique industrielle est décompté séparément, avec une pondération de 1 dans l'agrégation.

Des efforts ont été déployés récemment pour évaluer la prévalence de la politique industrielle à l'aide d'une analyse textuelle des annonces de politiques publiques. Selon les données disponibles, la politique industrielle est beaucoup moins couramment utilisée dans la région MENA que dans toutes les autres régions, à l'exception de l'Afrique subsaharienne (Juhász et al., 2023b). Cela dit, les évaluations de la politique industrielle peuvent varier en fonction de nombreuses dimensions telles que la définition, la portée et les sources de données. Une évaluation indépendante réalisée en Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis, au Maroc et en République arabe d'Égypte aux fins du présent rapport donne à penser que la politique industrielle serait plus répandue que ne l'indiquent certaines données de prime abord (figure II.19)⁵⁴. Cette constatation est conforme à ce qui figure dans des travaux déjà menés sur cette question (Schiffbauer et al., 2015), qui établissent une forte prévalence de la politique industrielle dans la région MENA. Ce décalage entre différentes évaluations de la prévalence de la politique industrielle tient probablement à plusieurs raisons. Des différences dans la définition de la politique industrielle peuvent faire en sorte que certaines politiques soient comptabilisées dans un cas et pas dans un autre. À titre d'illustration, de grands projets d'infrastructures tels que la construction de routes peuvent être considérés comme une politique industrielle si le rapprochement d'un secteur d'activité privilégié de ses fournisseurs ou clients est une priorité pour l'État (Reed, 2024) ; mais certaines définitions peuvent ne pas considérer cela comme politique industrielle parce que le projet profite à terme à tous les secteurs d'activité, même si ce n'est pas de façon égale ni simultanée. Des différences dans la façon dont la politique industrielle est menée peuvent aussi contribuer aux divergences dans la mesure de la prévalence de cette politique. Par exemple, les régions qui, comme la région MENA, comptent un grand nombre d'entreprises d'État ou de grands fonds d'investissement souverains peuvent constater que la politique industrielle n'est pas « annoncée » de la même façon qu'elle l'est, disons, dans l'Union européenne. Au lieu de fonctionner au moyen d'interventions des pouvoirs publics pour influencer

⁵³ Pour une discussion plus approfondie sur les nombreuses acceptions de la « politique industrielle » et sur un ensemble de définitions utilisées dans la littérature académique, voir Warwick (2013).

⁵⁴ Juhász et al. (2023a) relèvent que la méthode appliquée pour identifier les politiques industrielles privilégie une estimation plus prudente. Ils reconnaissent que « les comparaisons entre pays effectuées à l'aide d'une mesure fondée sur le dénombrement ne peuvent pas être exhaustives, et l'échantillon de la GTA [Alerte au commerce mondial] n'est pas complet ».

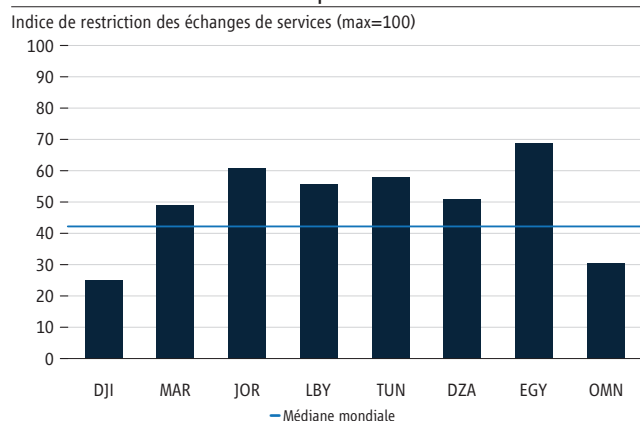
sur la structure du secteur privé, la politique industrielle peut fonctionner indirectement à travers les activités des entreprises publiques ou des fonds d'investissement souverains et ne pas être décelée par les évaluations des annonces officielles.

Cependant, de nombreux éléments probants attestent que la politique industrielle est très répandue dans la région MENA. La République arabe d'Égypte et la Tunisie ont largement utilisé les incitations fiscales et les subventions (Schiffbauer et al., 2015 et Calì et al., 2025). Dans le cadre de son programme Vision 2030, l'Arabie saoudite a engagé des investissements conséquents dans de nombreux secteurs. En Iraq, des investissements sont consentis dans les infrastructures pour améliorer les corridors commerciaux (on peut citer par exemple l'initiative Route du développement de l'Iraq). La réglementation des marchés de produits montre que les contrôles et la réglementation des prix de détail sont plus élevés dans les pays de la région MENA que dans les pays à revenu comparable (Islam et al., 2022).

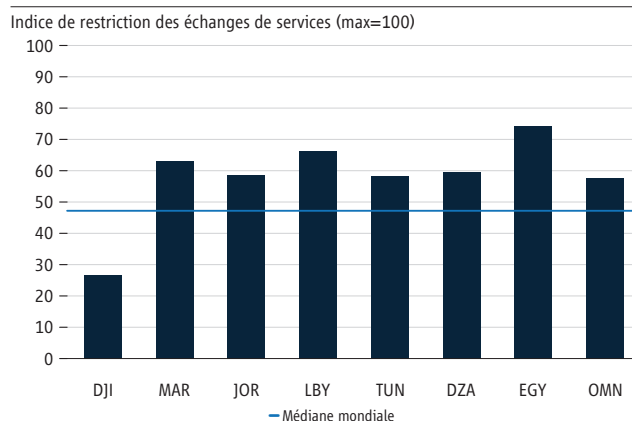
Malgré l'utilisation généralisée de la politique industrielle, la controverse continue de faire rage au sujet de l'efficacité de cette politique et des conditions de sa réussite. Pour qu'une politique industrielle soit menée comme il convient, les pouvoirs publics doivent disposer de capacités importantes. Suivant le cadre établi par Maloney et Nayyar (2018), la première tâche consiste à déceler les défaillances du marché, à la fois leur ampleur et là où elles sont constatées, puis à concevoir une politique industrielle qui permettrait de rectifier le tir. Un facteur crucial consiste à déterminer si la défaillance du marché concerné est une défaillance critique à laquelle il faut remédier. La deuxième tâche consiste à évaluer si les pouvoirs publics ont la capacité d'assurer une mise en œuvre crédible de la politique industrielle retenue. Enfin, il est important d'adopter une démarche d'évaluation et de correction constantes. Le contexte dans lequel les politiques industrielles sont généralement mises en œuvre rend souvent leur évaluation plus difficile que celle des autres politiques (Lane, 2020). Cependant, il est important que les États recueillent des données détaillées sur la façon dont les bénéficiaires (particuliers et entreprises) sont touchés et qu'ils ouvrent l'accès à ces données. Rectifier le tir au travers d'évaluations peut accroître l'efficacité des politiques. La capacité des pouvoirs publics est essentielle à la réussite de ce processus, c'est-à-dire la façon dont un État peut opérer des choix de politiques, mettre les politiques retenues en œuvre et les évaluer. Un objectif central de l'élaboration des politiques industrielles devrait être l'acquisition d'une telle capacité, notamment en améliorant la qualité de la gouvernance, en renforçant les capacités de collecte d'information et en offrant une protection contre les problèmes découlant des questions d'économie politique.

Figure II.20 Indice de restriction des échanges de services pour les secteurs du bâtiment et travaux publics et du tourisme dans la région MENA

Panneau A : Bâtiment et travaux publics



Panneau B : Tourisme



Source : Calculs des auteurs à partir des données de la Base de données sur la politique commerciale des services (STPD) et de l'Indice de restriction des échanges de services (IRES).
 IV.B. : MAR = Maroc. DJI = Djibouti. DZA = Algérie. EGY = République arabe d'Égypte. JOR = Jordanie. LBY = Libye. OMN = Oman. TUN = Tunisie. L'IRES mis au point par la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce est une mesure de la restrictivité du cadre réglementaire et politique d'une économie en ce qui concerne les échanges de services. Il est fondé sur les renseignements contenus dans la STPD. Pour plus de détails sur la méthodologie, prière de suivre le lien <https://itip-services-worldbank.wto.org/docs/WB-WTO%20TRI%20Methodology.pdf>. Les indices IRES sont disponibles pour le Maroc, 2020 ; pour Djibouti, 2021 ; pour l'Algérie, 2020 ; pour la République arabe d'Égypte, 2021 ; pour la Jordanie, 2022 ; pour la Libye, 2021 ; pour Oman, 2022 ; et pour la Tunisie, 2021. La médiane mondiale est le 50^e percentile des indices IRES des secteurs du bâtiment et travaux publics et du tourisme pour toutes les économies, disponibles en 2022. Les pays apparaissent dans l'ordre croissant du PIB par habitant en 2022 (PPA en dollars constants de 2021).

Mener une politique industrielle dans un environnement très en proie à des distorsions et marqué par des problèmes de gouvernance peut avoir des conséquences imprévues. Comme indiqué précédemment, l'implication de l'État, les insuffisances en matière de gouvernance et les politiques relatives aux marchés de produits créent de nombreux déséquilibres dans les pays de la région MENA. Par exemple, les distorsions du prix des facteurs de production résultant de subventions à l'énergie en République arabe d'Égypte, qui rendent le capital physique effectivement moins cher, pourraient saper les efforts visant à favoriser la croissance de l'emploi dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. Les entreprises de grande taille et les entreprises anciennes ont bénéficié de façon disproportionnée de subventions à l'énergie qui ont augmenté le coût de la main-d'œuvre par rapport aux capitaux et entravé la croissance de l'emploi. (Gatti et al., 2013 ; Schiffbauer et al., 2015). Les entreprises d'État peuvent également créer des distorsions qui font obstacle à la politique industrielle. Tunisair, une compagnie aérienne détenue en grande partie par l'État, en est une parfaite illustration. Le cadre réglementaire qui protégeait Tunisair a entraîné une hausse des prix du transport aérien et une baisse de la qualité des services pour les clients tunisiens (Banque mondiale, 2014), ce qui a miné toute politique industrielle visant à améliorer le secteur du tourisme en Tunisie. L'Indice de restriction des échanges de services (IRES) montre que la plupart des économies de la région sont plus restrictives que la médiane mondiale dans le secteur du tourisme et celui du bâtiment et des travaux publics (figure II.20). En outre, la pratique du népotisme dans la région MENA constitue une indication que la politique industrielle est vulnérable à la captation. Rijkers et al. (2017b) ont constaté que les entreprises ayant des connexions politiques en Tunisie représentaient une part disproportionnée de la production dans les secteurs soumis à des restrictions sur les investissements directs étrangers. Il est particulièrement difficile d'empêcher la captation lorsqu'il n'y a pas de contestabilité sur les marchés existants et lorsque de nombreuses entreprises dominantes sont soit politiquement connectées, soit détenues par l'État. Face au manque de données et au caractère embryonnaire des processus de prise de décisions fondées sur des données factuelles, les responsables de l'action publique sont mal outillés pour surveiller les effets de politiques industrielles spécifiques.

Compte tenu de la longue liste des difficultés rencontrées en matière de politique industrielle, l'idéal serait peut-être de résoudre d'abord les distorsions existantes qui minent l'ensemble de l'économie, en particulier dans le contexte actuel de grande incertitude en matière de politique commerciale. Il importe de souligner que les politiques industrielles ne remplacent pas les politiques ni les réformes visant à renforcer les fondamentaux macroéconomiques et à améliorer l'environnement des affaires. Par exemple, en Tunisie comme dans de nombreux pays de la région MENA, la monnaie est gérée à travers un contrôle strict des comptes de capital. Cette situation empêche les entreprises tunisiennes d'investir à l'étranger et les entreprises étrangères d'investir en Tunisie. Dans ce cas, il peut être nécessaire de régler les fondamentaux macroéconomiques pour favoriser l'investissement direct étranger. Chose plus importante encore, lorsque la politique industrielle n'est pas clairement liée à une défaillance du marché, il existe un risque que les ressources soient mal affectées, avec pour corollaire des coûts budgétaires importants. Les politiques qui visent à améliorer l'environnement général des affaires peuvent être moins risquées et plus efficaces.

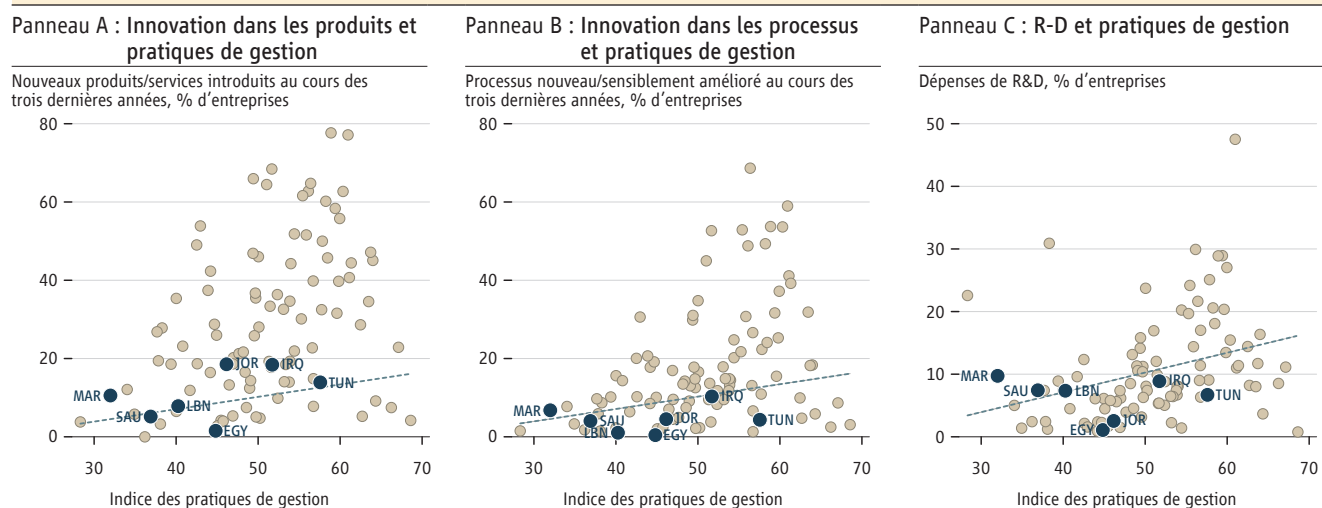
II.5 Renforcer la capacité des entreprises en exploitant les talents

Jusqu'à présent, ce rapport a examiné le rôle que l'État joue dans la limitation et la stimulation de la croissance du secteur privé. Les améliorations ascendantes de la productivité au niveau des entreprises sont tout aussi importantes que les activités descendantes de l'État. Cette section présente deux pistes nouvelles et prometteuses permettant de tirer le meilleur parti du pouvoir des talents. La première piste de solution consiste à mieux utiliser les talents et les ressources disponibles au sein des entreprises en améliorant les pratiques de gestion, alors que la seconde consiste à utiliser plus rationnellement les talents à l'extérieur des entreprises en favorisant une plus grande participation des femmes entrepreneures au secteur privé.

Améliorer les pratiques de gestion

La modernisation des pratiques de gestion constitue, pour les entreprises de la région MENA, un moyen de promouvoir l'innovation. Les effets de l'amélioration des pratiques de gestion sont considérables. Les pratiques de gestion peuvent être à l'origine d'environ un tiers de l'écart dans la productivité globale des facteurs entre les États-Unis et d'autres pays (Bloom et al., 2016). Des ouvrages se sont multipliés autour du travail fondateur réalisé par Bloom et Van Reenen (2007), montrant que les entreprises mieux gérées sont plus productives, ont de meilleurs résultats, sont davantage orientées vers l'extérieur et investissent plus dans la recherche-développement (Bloom et al., 2019 ; voir aussi Scur et al., 2021). De meilleures pratiques de gestion renforcent aussi la condition préalable au développement d'une économie portée sur l'innovation, c'est-à-dire l'investissement dans le capital humain. La productivité de la main-d'œuvre qualifiée pourrait aussi augmenter (Gosnell et al., 2020). Les entreprises mieux gérées sont en outre plus susceptibles de former leurs travailleurs (BERD-BEI-BM, 2022). Dans la région MENA, c'est le cas uniquement pour les entreprises qui tiennent leurs registres financiers en bon ordre ou qui n'opèrent pas dans un environnement économique où la corruption est endémique (Islam et Gatti, 2023). La figure II.21 établit une corrélation positive entre les pratiques de gestion et l'innovation des produits (panneau A), l'innovation des processus (panneau B) et la proportion des entreprises qui investissent dans la recherche-développement (panneau C) pour les pays à revenu intermédiaire et les pays à revenu élevé.

Figure II.21 Pratiques de gestion et innovation



Source : Calculs des services de la Banque mondiale, à partir de données des *Enquêtes auprès des entreprises* de la Banque mondiale.

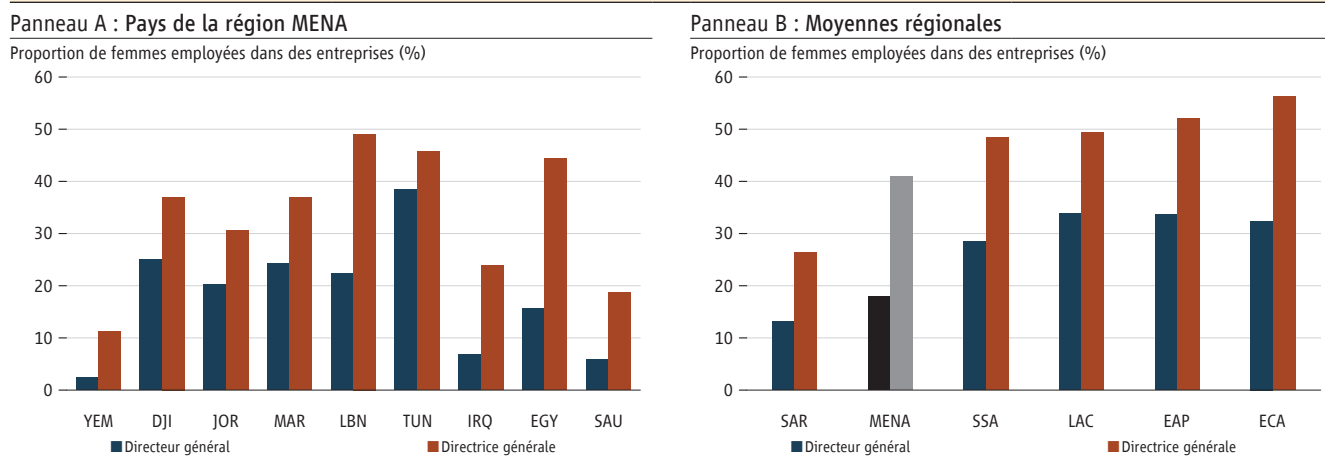
N.B. : MAR = Maroc. SAU = Arabie saoudite. LBN = Liban. EGY = République arabe d'Égypte. JOR = Jordanie. IRQ = Iraq. TUN = Tunisie. L'indice des pratiques de gestion d'une entreprise est un indice composite qui associe huit indicateurs des pratiques de gestion : (l'action après la survenue d'un problème ; le nombre d'indicateurs de performance contrôlés ; le temps pris pour se concentrer sur les cibles de production/services ; les chances d'atteindre les cibles de production/services ; la connaissance des cibles de production/services ; les primes de rendement des cadres ; la mesure dans laquelle les non-cadres sont promus en fonction de leurs résultats ; la mesure dans laquelle les cadres présentant des résultats insuffisants sont redéployés ou congédiés). Pour tous les panneaux, l'échantillon inclut les pays à revenu intermédiaire et les pays les moins avancés tels que classés l'année de l'enquête. L'échantillon final compte 86 pays, dont 7 de la région MENA. L'indice pour la recherche et le développement et pour les pratiques de gestion se base sur l'année fiscale (en appliquant des pondérations statistiques) précédant l'année d'enquête la plus récente disponible pour chaque pays. Les enquêtes ci-après sont incluses pour la MENA (année de l'enquête entre parenthèses) : Jordanie (2019), Liban (2019), Tunisie (2020), République arabe d'Égypte et Liban (2020), Iraq (2022), Maroc (2023) et Arabie saoudite (2023). L'introduction de nouveaux produits et processus se mesure sur les trois années précédant l'année d'enquête la plus récente disponible.

Si les entreprises elles-mêmes peuvent améliorer la qualité de leur gestion afin de créer des conditions favorables à l'innovation — en gérant avec succès les projets d'innovation et en veillant à mieux déceler et gérer les risques —, les pouvoirs publics peuvent également faire beaucoup pour encourager l'innovation. La corruption affaiblit en général la qualité des pratiques de gestion dans toutes les entreprises (Athanasouli et Goujard, 2015). Par conséquent, réduire les carences de la gouvernance en inhibant les comportements prébendiers pourrait assainir l'environnement des entreprises et favoriser l'innovation. Islam et Gatti (2024) montrent que la détention partielle par l'État diminue la qualité des pratiques de gestion dans la région MENA. Ce qui semble indiquer que moins l'État intervient dans le secteur privé, plus grandes sont les chances d'améliorer les pratiques de gestion et l'innovation. En général, l'innovation est peu susceptible de prospérer dans un environnement commercial défavorable et au milieu du népotisme (BERD-BEI-BM, 2022).

Plus de femmes à des postes de direction

L'amélioration des pratiques de gestion s'effectue à la marge intensive — les cadres en fonction s'améliorent grâce à des pratiques plus structurées. À la marge extensive, la région peut exploiter les talents en attirant davantage de femmes entrepreneures. Offrir aux femmes la possibilité de diriger peut se révéler un moyen efficace d'accroître la participation des femmes au marché du travail, participation qui est plus faible dans la région MENA que partout ailleurs dans le monde. Non seulement l'augmentation de la proportion des femmes occupant des postes de direction améliore la représentation des femmes au sein des organes de prise de décisions, mais les dirigeantes ont aussi tendance à recruter une main-d'œuvre féminine, qui est une source largement inexploitée de croissance économique. Chiplunkar et Goldberg (2024) constatent que, dans de nombreux pays, les femmes qui occupent des postes de direction ont tendance à recruter plus de femmes. C'est également vrai dans la région MENA. La figure II.22 montre que les entreprises dirigées par des femmes comptent une plus grande proportion de travailleuses permanentes que les entreprises dirigées par des hommes. En République arabe d'Égypte, au total 44,4 % de l'effectif est constitué de femmes dans les entreprises dirigées par des femmes, contre 15,7 % dans les entreprises dirigées par des hommes. Au Liban, près de la moitié des travailleurs dans les entreprises dirigées par des femmes sont des femmes, contre 22,4 % dans les entreprises dirigées par des hommes. En Arabie saoudite, 18 % des travailleurs sont des femmes dans les entreprises dirigées par des femmes, soit près de trois fois plus que la proportion des travailleuses dans les entreprises dirigées par des hommes. En prenant la moyenne de tous les pays dans la figure II.22, la proportion des femmes dans les entreprises dirigées par des femmes est presque deux fois plus élevée que celle des femmes travaillant dans les entreprises dirigées par des hommes. Ces résultats sont valables même lorsque l'on prend en considération le secteur d'activité de l'entreprise, ce qui semble indiquer que cela n'aurait peut-être rien à voir avec une présence plus importante de cadres féminins dans des secteurs d'activité plus ouverts à l'emploi des femmes, en accord avec Chiplunkar et Goldberg (2024). L'augmentation du nombre de femmes à des postes de direction pourrait accroître le taux de femmes actives au sein de la région MENA. Cette démarche pourrait contribuer à la croissance économique. À long terme, le PIB par habitant serait d'environ 50 % plus élevé dans l'économie typique de la région MENA si les écarts entre les hommes et les femmes en matière d'emploi étaient comblés (Fiuratti et al., 2024).

Figure II.22 Proportion des femmes selon que l'équipe de direction est masculine ou féminine



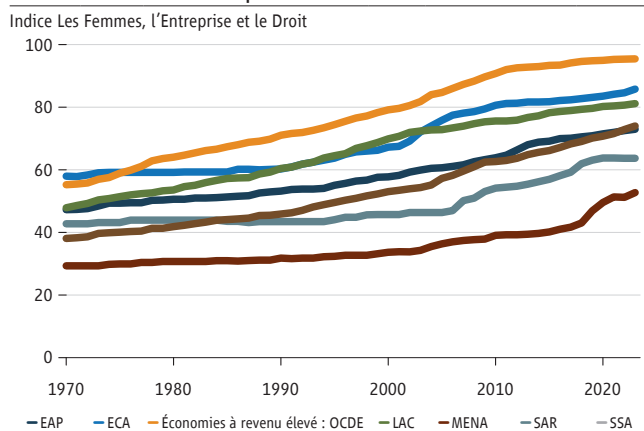
Source : Calculs des services de la Banque mondiale, à partir de données des *Enquêtes auprès des entreprises* de la Banque mondiale.

N.B. : YEM = République du Yémen. DJI = Djibouti. JOR = Jordanie. MAR = Maroc. LBN = Liban. TUN = Tunisie. IRQ = Iraq. EGY = République arabe d'Égypte. SAU = Arabie saoudite. SAR = Asie du Sud. MNA = Moyen-Orient et Afrique du Nord. SSA = Afrique subsaharienne. LAC = Amérique latine et Caraïbes. EAP = Asie de l'Est et Pacifique. ECA = Europe et Asie centrale. La figure présente une moyenne pondérée du nombre total de travailleuses recrutées à titre permanent et travaillant à temps plein (affectées à la production ou non) en pourcentage de l'ensemble des travailleurs (femmes et hommes confondus, affectés ou non à la production) employés dans les entreprises au cours de l'année fiscale précédant l'année d'enquête la plus récente disponible, en appliquant des pondérations statistiques. Le principal dirigeant est l'individu qui occupe les fonctions de direction les plus élevées. Cette personne peut être le propriétaire si celui-ci travaille en tant que dirigeant de l'entreprise. Ces constatations sont valables même en tenant compte du secteur d'activité. Les enquêtes ci-après sont incluses pour la MENA (année de l'enquête entre parenthèses) : République du Yémen (2013), Djibouti (2013), Jordanie (2019), Liban (2019), Tunisie (2020), République arabe d'Égypte (2020), Iraq (2022), Arabie saoudite (2022), et Maroc (2023). Les pays apparaissent dans l'ordre croissant du PIB par habitant en 2023 (en dollars PPA internationaux constants de 2021). Dans le panneau B, les moyennes régionales sont des moyennes simples pour l'année d'enquête la plus récente disponible pour chaque pays dans chaque région entre 2009 et 2023. Il convient de noter que les moyennes nationales s'appuient sur des pondérations statistiques. Les régions sont classées en fonction de la proportion moyenne croissante des femmes dans les entreprises dirigées par des femmes.

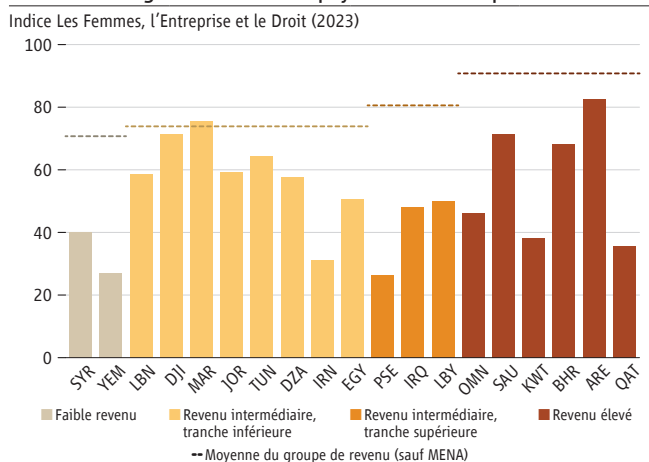
Mais il faudra des interventions publiques pour augmenter le nombre de femmes à des postes de direction dans les pays où il est peu probable que des hommes travaillent avec des femmes, et encore moins soient supervisés par elles. Les responsables de l'élaboration des politiques pourraient utiliser des politiques micro-économiques et structurelles pour accroître le nombre de femmes à des postes de direction. Premièrement, des politiques visant à favoriser directement l'accès des femmes aux postes de direction dans les entreprises pourraient être appliquées, couplées à des mesures destinées à encourager les employeurs à recruter les femmes et à créer des conditions propices à leur épanouissement sur le lieu de travail. Il existe des éléments probants qui attestent que les coûts à supporter pour l'intégration des femmes dans le marché du travail ont fortement accru le nombre d'entreprises entièrement masculines en Arabie saoudite et dans la région MENA (Miller et al., 2022a, 2022b). Ces coûts comprennent, par exemple, le fait pour les entreprises de devoir se doter d'installations séparées pour les femmes et les hommes, ce qui englobe les toilettes, les accès et les espaces de travail. Reconnaître et prendre en compte les coûts du côté des employeurs pourrait aider à attirer plus de femmes à des postes de direction et comme employées. En deuxième lieu, les politiques pourraient mieux régler quelques-uns des problèmes structurels auxquels les femmes sont confrontées. La réforme des lois discriminatoires à l'égard des femmes peut accroître le nombre d'entreprises dirigées par des femmes (Islam et al., 2019). La région MENA a régulièrement obtenu le score le plus bas sur l'Indice Les femmes, l'Entreprise et le Droit (WBL) au cours des 50 dernières années, preuve que malgré des évolutions dans la bonne direction, il subsiste de nombreuses lois qui favorisent les hommes par rapport aux femmes (figure II.23, panneau A). En 2023, presque tous les pays de la région MENA ont obtenu une note inférieure à celle de pays à revenu comparable sur l'Indice, à l'exception du Maroc (figure II.23, panneau B). Les pays ayant obtenu les meilleurs résultats dans la région en 2023 étaient les Émirats arabes unis (82,5), le Maroc (75,64), l'Arabie saoudite (71,25) et Djibouti (71,25).

Figure II.23 Indice Les Femmes, l'Entreprise et le Droit

Panneau A : Indice Les Femmes, l'Entreprise et le Droit par région, au fil du temps



Panneau B : Indice Les Femmes, l'Entreprise et le Droit – pays de la région MENA contre pays à revenu comparable en 2023



Source : Banque mondiale, ensemble de données du rapport *Les Femmes, l'Entreprise et le Droit*.

N.B. : EAP = Asie de l'Est et Pacifique. ECA = Europe et Asie centrale. LAC = Amérique latine et Caraïbes. MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord. SAR = Asie du Sud. SSA = Afrique subsaharienne. DZA = Algérie. BHR = Bahreïn. DJI = Djibouti. EGY = République arabe d'Égypte. IRQ = Iraq. IRN = République islamique d'Iran. JOR = Jordanie. KWT = Koweït. LBN = Liban. MAR = Maroc. OMN = Oman. QAT = Qatar. SAU = Arabie saoudite. SYR = République arabe syrienne. TUN = Tunisie. YEM = République du Yémen. PSE = Cisjordanie et Gaza. ARE = Émirats arabes unis. Le panneau A affiche les données de 1970 à 2023, tandis que le panneau B présente les données de 2023 spécifiquement. Les moyennes des groupes de revenu pour 2023 sont des moyennes simples des pays appartenant à chaque catégorie et excluent les pays de la MENA. Les classifications des groupes de revenus sont basées sur l'année 2023. On compte 13 pays à faible revenu, 46 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, 48 pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, 53 pays à revenu élevé.

L'amélioration des résultats des femmes dans le domaine de l'éducation peut également accroître leurs chances d'accéder à des postes de direction, en particulier si les entreprises offrent une formation structurée (Islam et Amin, 2016). Les pays de la région MENA ont bien réussi en matière d'éducation des femmes, mais pas de formation. L'augmentation de la contestabilité des marchés pourrait à la fois accroître les possibilités d'emploi pour les femmes et servir de contrepoids contre la discrimination

(Elson, 1999 ; Hellerstein et al., 2002 ; Cooke et al., 2019). L'encadré II.2 fournit un exemple de la façon dont une politique de nationalisation en Arabie saoudite a permis d'accroître le nombre d'emplois pour les femmes dans ce pays.

La prévalence des normes de séparation entre les hommes et les femmes constitue une entrave importante à l'augmentation du nombre de femmes dans les fonctions de direction ainsi que dans la population active d'une manière générale. Ces normes influent négativement sur l'emploi des femmes, tant du côté de l'offre que de celui de la demande. Du côté de la demande, Eger et al. (2022) ont constaté qu'en Arabie saoudite, les conceptions entourant les qualités personnelles d'une femme et l'adéquation culturelle d'une femme à exécuter certaines tâches professionnelles sont des facteurs essentiels que les directeurs de services prennent en compte dans leur décision de recruter des femmes. Du côté de l'offre, le Laboratoire d'innovation pour l'égalité des genres dans la région MENA a constaté, grâce à une recherche causale de haute qualité, qu'un programme de transfert d'actifs et de formation mené dans des zones rurales en Tunisie avait échoué dès lors que les partenaires masculins des femmes avaient été impliqués, probablement à cause des normes liées au genre qui codifient le contrôle des dépenses (Gazeaud et al., 2023). Dans une autre étude, l'appropriation par les femmes d'un service d'intermédiation entre chercheurs d'emploi et employeurs est apparue faible au Caire (Égypte) en partie parce que les partenaires masculins refusaient d'autoriser leurs épouses à travailler (Caria et al., 2023).

Encadré II.2 Effets du programme Nitaqat sur l'emploi des femmes en Arabie saoudite⁵⁵

Le programme Nitaqat en Arabie saoudite impose des quotas d'emploi stricts aux entreprises du secteur privé. Le Nitaqat est singulier dans sa portée et son application : des quotas sont imposés à la quasi-totalité des établissements du secteur privé, et leur respect est contrôlé en permanence par l'intermédiaire des systèmes de visa et de sécurité sociale. Des sanctions sont automatiquement infligées aux entreprises qui ne respectent pas les quotas, et les entreprises non conformes ne peuvent pas renouveler les visas de travailleurs expatriés ni accéder à certains types d'aide de l'État.

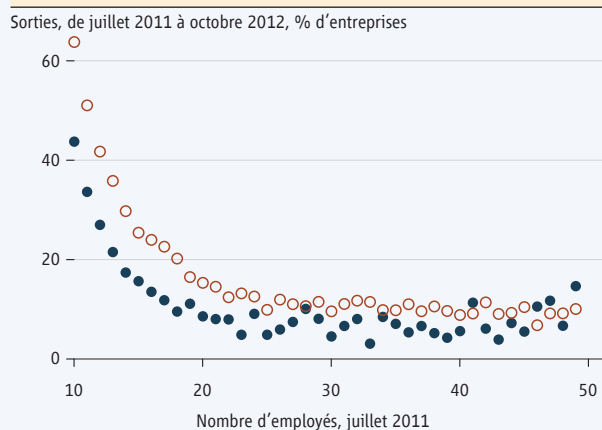
Les quotas étaient efficaces, mais onéreux pour les entreprises

Le programme Nitaqat a réussi à accroître le nombre de travailleurs saoudiens, même si cette augmentation semble avoir eu un coût initial important pour les entreprises. Le respect des quotas était très élevé dans les années qui ont suivi le changement de politique en 2011, et tant les entreprises existantes que les nouvelles sur le marché ont principalement adapté leur main-d'œuvre pour accroître le pourcentage d'employés saoudiens. Selon Peck (2017), le respect des quotas a été à l'origine de 40 % de la hausse du nombre de nationaux employés dans les entreprises du secteur privé au cours des 15 premiers mois du programme. Les entreprises qui ne respectaient pas les quotas étaient soumises à des restrictions concernant l'approbation des visas pour les travailleurs expatriés nouveaux et présents, et les entreprises conformes étaient autorisées à débaucher des travailleurs expatriés des entreprises non conformes. Cette application rigoureuse des quotas a été très onéreuse pour les entreprises, et les taux de sortie (c'est-à-dire les entreprises qui quittaient le marché) ont augmenté de près de 50 % au cours de la période. Ces répercussions ont été plus prononcées pour les entreprises les plus petites, où le taux de cessation d'activité des entreprises non conformes était supérieur de 20 points de pourcentage à celui des entreprises conformes. Les taux de sortie variaient en fonction des secteurs, le nombre étant relativement élevé pour les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics, du commerce de détail et de l'industrie manufacturière, et plus faible dans l'agriculture et le transport.

Les quotas ont aussi réduit la productivité et la production dans le secteur des exportations au cours de la première année du programme : en effet, les entreprises les plus touchées par la politique des quotas étaient 1,5 point de pourcentage plus susceptibles de quitter le marché et 7 points de pourcentage moins susceptibles d'exporter. Les entreprises qui sont restées opérationnelles ont réduit leurs exportations entre 10 % et 20 %, en même temps qu'elles ont réduit la taille de leur main-d'œuvre et augmenté leurs masses salariales (Cortés et al., 2023).

⁵⁵ Tiré de Peck (2025).

Figure B.II.2.1 Taux de sortie par taille de l'entreprise



Source : Peck (2017).

N.B. : La figure montre la proportion des entreprises qui sont sorties de l'échantillon entre juillet 2011 et octobre 2012 en fonction du nombre initial d'employés et du respect des quotas. Les cercles rouge indiquent les taux pour les entreprises qui n'étaient pas initialement en conformité avec les quotas ; les cercles bleus indiquent les entreprises qui ont débuté la période en étant déjà en conformité.

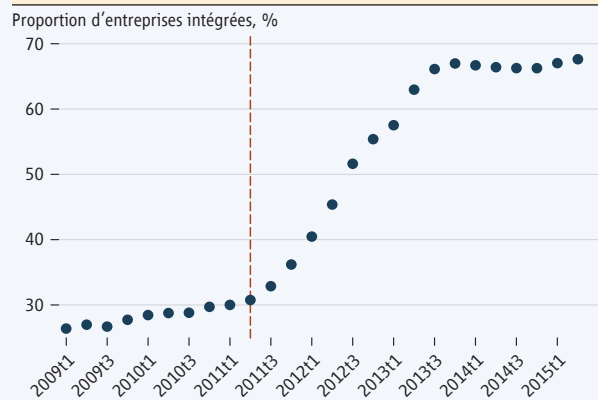
L'emploi des femmes a fortement progressé à l'époque du Nitaqat

L'une des répercussions les plus frappantes des quotas du Nitaqat sur l'emploi a été la forte augmentation du nombre de Saoudiennes employées dans le secteur privé. L'Arabie saoudite a connu une augmentation transformatrice de l'emploi féminin au cours des 15 dernières années, les femmes rejoignant de plus en plus des entreprises qui n'employaient auparavant que des hommes.

Le taux d'emploi des femmes en Arabie saoudite a toujours été très faible, à la fois par rapport aux normes internationales et même au sein de la région MENA. L'emploi des femmes ne représentait que 16 % de l'ensemble des emplois lorsque le Nitaqat est entré en vigueur en 2011. Environ deux tiers des femmes ayant un emploi travaillaient dans le secteur public, en grande majorité dans des écoles exclusivement réservées aux filles. Des décennies d'investissements constants dans l'éducation des femmes signifiaient que les Saoudiennes étaient extrêmement bien éduquées, mais qu'elles avaient peu de débouchés. Seulement 14 % environ des entreprises du secteur privé avaient déjà compté une femme dans leurs effectifs.

Le lancement de la politique des quotas dans le cadre du Nitaqat a coïncidé avec plusieurs autres programmes axés sur l'emploi, à l'image du programme phare Hafiz, qui offrait aux demandeurs d'emploi des allocations mensuelles d'aide au chômage. De nombreuses femmes se sont inscrites au programme Hafiz pour recevoir des paiements, ce qui les a fait entrer sur le marché du travail et en a fait des bénéficiaires de l'aide publique à la recherche d'emploi.

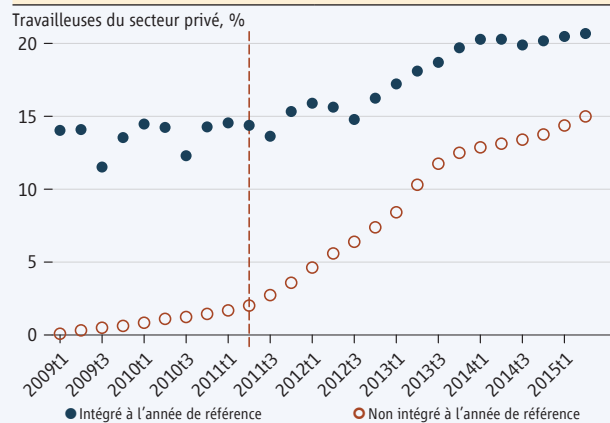
Figure B.II.2.2 Pourcentage d'entreprises ayant déjà inscrit des femmes sur leurs listes de salariés depuis 2009



Sources : Miller et al. (2022a). Organisation générale de l'assurance sociale d'Arabie saoudite.

N.B. : Les entreprises sont limitées à celles qui comptent au moins cinq employés saoudiens dans leurs effectifs. La ligne verticale indique la date de début du Nitaqat (juin 2011). Figure adaptée de Miller et al. (2022a).

Figure B.II.2.3 Proportion des femmes dans le personnel saoudien des entreprises du secteur privé



Sources : Miller et al. (2022a). Organisation générale de l'assurance sociale d'Arabie saoudite.

N.B. : Les entreprises sont classées comme « intégrées » ou « non intégrées » selon qu'elles employaient ou non des hommes et des femmes au moment où ces données ont commencé à être collectées en 2009. La ligne verticale indique la date de début du Nitaqat (juin 2011). Figure adaptée de la figure H.3 de Miller et al. (2022a).

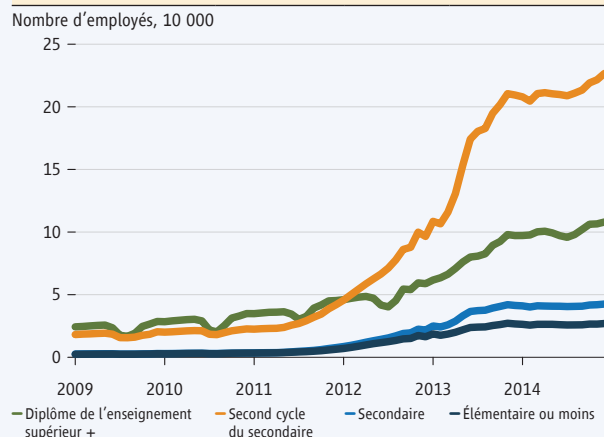
De nombreuses entreprises ont recruté des femmes pour remplir les quotas

Alors que les entreprises cherchaient à recruter des employés saoudiens pour atteindre les quotas fixés par le Nitaqat, nombre d'entre elles en sont venues à envisager d'embaucher des femmes pour la première fois (Miller, et al., 2022a). Près de deux tiers des entreprises comptaient des femmes dans leurs effectifs quelques années plus tard, ce qui signifiait une augmentation considérable du nombre et des types d'emplois disponibles pour les femmes.

Le Nitaqat paraît avoir poussé les entreprises à investir dans leur capacité à employer des femmes. L'intégration des femmes dans ces entreprises jadis exclusivement masculines est responsable d'une grande partie de l'augmentation de l'emploi féminin (Miller et al., 2022a). Les entreprises qui devaient recruter de nombreux Saoudiens afin d'atteindre leurs quotas étaient les plus susceptibles de commencer à embaucher des femmes, et les entreprises qui devaient recruter plus de cinq Saoudiens avaient près de 10 points de pourcentage de chances en plus de commencer à recruter des femmes. Ces nouveaux employeurs ont rapidement accru la proportion des femmes dans leurs effectifs au cours des années qui ont suivi le lancement du Nitaqat.

Cette transformation du comportement des entreprises en matière de recrutement a révolutionné l'emploi des femmes : le nombre de femmes dans le secteur privé a été multiplié par plus de 15 depuis 2011 et la proportion des Saoudiennes travaillant dans le secteur privé a quadruplé pour dépasser les 40 %. Le changement a été particulièrement spectaculaire pour les Saoudiennes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires, le groupe qui a connu la plus forte croissance de l'emploi dans le secteur privé de tous les groupes démographiques en Arabie saoudite depuis 2011. L'accompagnement permanent des responsables de l'action publique, y compris les signaux de soutien de haut niveau à l'emploi des femmes, sera primordial pour que le secteur privé continue d'employer davantage de Saoudiennes et de Saoudiens.

Figure B.II.2.4 Emploi des Saoudiennes par niveau d'instruction



Source : Organisation générale de l'assurance sociale d'Arabie saoudite.
N.B. : Figure tirée des travaux de Gonzalez et al., (2022).

II.6 Conclusions

Le secteur privé représente une importante source de croissance de la productivité, d'innovation et d'emplois dans le monde entier. Le présent rapport a montré que le secteur privé n'est pas dynamique dans la région MENA, se caractérisant par une faible croissance de la productivité et une segmentation en secteurs formel et informel. Cette situation est regrettable, car le secteur privé pourrait constituer une source essentielle de croissance de la productivité qui aiderait la région MENA à réduire l'écart de niveau de vie par rapport aux économies de référence (principalement les États-Unis). De plus, au regard de ses problèmes structurels, le secteur privé de la région MENA est mal préparé à absorber des chocs tels que les conflits et les phénomènes météorologiques extrêmes.

Que peuvent faire les États de la région MENA ? Premièrement, ils peuvent générer des données transparentes et de qualité. Des données administratives et de recensement de haute qualité peuvent mieux éclairer le secteur privé et permettre aux États et aux analystes d'étudier les effets de diverses politiques. Deuxièmement, les États peuvent accroître la contestabilité des marchés en redéfinissant et en modifiant leur rôle dans l'économie. Ils peuvent ainsi revoir leur position de principal employeur dans certaines économies. Les États peuvent en outre réévaluer les raisons de laisser la mainmise des entreprises d'État dans des secteurs qui sont généralement l'apanage du secteur privé dans d'autres pays. Dans ce cas, la neutralité concurrentielle paraît essentielle pour garantir que les entreprises privées et les entreprises d'État mènent leurs activités sur un pied d'égalité. Troisièmement, les États peuvent aussi faciliter la mise en place d'un meilleur environnement des affaires en réexaminant leurs règles et règlements pour déterminer ce qu'il en coûte de s'y conformer et, si cela s'avère onéreux, en apportant un soutien approprié aux entreprises pour qu'elles puissent se conformer à ces règles. Enfin, les États devraient appliquer les politiques industrielles avec circonspection. Une bonne politique industrielle implique de comprendre et de circonscrire la défaillance du marché à laquelle on entend remédier, d'évaluer son ampleur et de déterminer s'il s'agit d'une défaillance du marché revêtant un caractère hautement prioritaire. Une politique industrielle réussie exige également que les États s'assurent qu'ils disposent de capacités suffisantes pour utiliser de façon crédible les outils permettant de corriger la défaillance du marché et, une fois qu'ils commencent à mettre en œuvre une politique, pour évaluer celle-ci en permanence et rectifier le tir selon qu'il conviendra. La phase finale dépend de la collecte de données de qualité.

En plus de bénéficier d'une redéfinition par les États de leur engagement auprès du secteur privé, les entreprises peuvent s'aider elles-mêmes en renforçant leur capacité à tirer parti des talents. Au niveau de la marge intensive, l'amélioration des pratiques de gestion peut enclencher l'innovation et la productivité. Au niveau de la marge extensive, la région peut accroître le nombre de talents en attirant davantage de femmes sur le marché du travail. Cela signifie qu'il faut encourager l'entrepreneuriat et le leadership des femmes. Comme dans le reste du monde, les entreprises gérées par des femmes dans la région MENA sont plus susceptibles d'embaucher davantage de travailleuses, ce qui peut induire des gains économiques importants.

Un avenir meilleur peut s'ouvrir au secteur privé de la région MENA, à condition que les États redéfinissent leur rôle et que les entreprises tirent mieux parti des talents déjà disponibles dans les pays.

Références

- Aguilar-Gomez, Sandra, Emilio Gutierrez, David Heres, David Jaume, and Martin Tobal (2024). "Thermal stress and financial distress: Extreme temperatures and firms' loan defaults in Mexico." *Journal of Development Economics* 168: 103246.
- Ali, Nadia, Massimiliano Calì, and Bob Rijkers. (2024). "Promoting Innovative Startups: Quasi-Experimental Evidence from Tunisia." Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=5078981> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.5078981>.
- Amodio, Francesco, and Michele Di Maio (2018). "Making Do With What You Have: Conflict, Input Misallocation and Firm Performance." *Economic Journal* 128(615):2559-2612.
- Assaad, Ragui, Caroline Krafft, and Shaimaa Yassin (2020). "Job Creation or Labor Absorption? An Analysis of Private Sector Job Growth in Egypt." *Middle East Development Journal* 12(2):177-207. DOI: 10.1080/17938120.2020.1753978.
- Athanasouli, Daphne, and Antoine Goujard (2015). "Corruption and Management Practices: Firm-Level Evidence." *Journal of Comparative Economics* 43:1014-1034.
- Autor, David H., David Dorn, and Gordon H. Hanson (2016). "The China shock: Learning from labor-market adjustment to large changes in trade." *Annual review of economics* 8.1: 205-240.
- Baker, Scott R., Nicholas Bloom, and Steven J. Davis (2016). "Measuring Economic Policy Uncertainty." *The Quarterly Journal of Economics* 131(4):1593–1636. DOI: <https://doi.org/10.1093/qje/qjw024>.
- Behrer, Patrick, Jonah Rexer, Siddharth Sharma, and Margaret Triyana (2024). "Household and Firm Exposure to Heat and Floods in South Asia." Policy Research Working Paper Series 10947. Washington, DC: World Bank.
- Benincasa, Emanuela, Frank Betz and Luca Gattini (2024). "How do firms cope with losses from extreme weather events?" *Journal of Corporate Finance*, 84, 102508.
- Bloom, Nicholas, and John Van Reenen (2007). "Measuring and Explaining Management Practices Across Firms and Countries." *The Quarterly Journal of Economics* 122(4):1351–1408.
- Bloom, Nicholas, Raffaella Sadun, and John Van Reenen (2016). "Management as a Technology?" NBER Working Paper 22327. Cambridge, MA.
- Bloom, Nicholas, Erik Brynjolfsson, Lucia Foster, Ron Jarmin, Megha Patnaik, Itay Saporta-Eksten, and John Van Reenen (2019). "What Drives Differences in Management Practices?" *American Economic Review* 109(5):1648–83.
- Borchert, Ingo, and Matteo Di Ubaldo (2020). "Go Ahead and Trade: The Effect of Uncertainty Removal in the EU's GSP Scheme." Robert Schuman Centre for Advanced Studies Research Paper No. RSCAS 15.
- Borin, Alessandro, Michele Mancini, and Daria Taglioni (2021). "Economic Consequences of Trade and Global Value Chain Integration: A Measurement Perspective." Policy Research Working Paper 9785. Washington, DC: World Bank. <http://hdl.handle.net/10986/36314>. License: CC BY 3.0 IGO.
- Brancati, Emanuele, Michele Di Maio, Roberta Gatti, and Asif Islam (2024). "Conflict and Firms' Performance: A Global View." Policy Research Working Paper 10898. Washington, DC: World Bank. <https://hdl.handle.net/10986/42132>.
- Brown, James R., Matthew T. Gustafson, and Ivan T. Ivanov (2021). "Weathering cash flow shocks." *The Journal of Finance* 76(4):1731-1772.
- Calì, Massimiliano, Giorgio Presidente, and Thiago Scot (2025). "The Elusive Impact of Corporate Tax Incentives." Policy Research Working Paper No. 11061. Washington, DC: World Bank.
- Camacho, Adriana, and Catherine Rodríguez (2013). "Firm Exit and Armed Conflict in Colombia." *Journal of Conflict Resolution* 57(1):89–116.
- Cardarelli, Roberto, Mercedes Vera Martin, and Subir Lall, editors (2022). *Promoting Inclusive Growth in the Middle East and North Africa: Challenges and Opportunities in a Post-Pandemic World*. Washington, DC: International Monetary Fund.

- Caria, Stefano, Bruno Crépon, Hala El-Behairy, Noha Fadlalmawla, Caroline Krafft, Abdelrahman Nagy, Lili Mottaghi, Nahla Zeitoun, and Souraya El Assiouty (2023). "Child Care Subsidies, Employment Services, and Women's Labor Market Outcomes in Egypt: First Midline Results." GLMILIC Working Paper No. 73.
- CCCM Cluster, UNHCR, and REACH (2025). "Northwest Syria IDP Intention Survey Key Findings, March 2025." <https://reliefweb.int/report/syrian-arab-republic/northwest-syria-idp-intention-survey-key-findings-march-2025>.
- Chiplunkar, Gaurav, and Pinelopi K. Goldberg (2024). "Aggregate Implications of Barriers to Female Entrepreneurship." NBER Working Paper No. 28486.
- Collier, Paul, V. L. Elliott, Håvard Hegre, Anke Hoeffler, Marta Reynal-Querol, and Nicholas Sambanis (2003). "Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy." A World Bank policy research report 56793. World Bank Group & Oxford University Press.
- Collier, Paul, and Marguerite Duponchel (2013). "The Economic Legacy of Civil War: Firm-Level Evidence from Sierra Leone." *Journal of Conflict Resolution* 57(1):65–88.
- Colvin, James Mitchell, and Peter Farup Ladegaard (2024). "Governance of State-Owned Enterprises in the MENA Region: Synthesis and Cross-Cutting Findings of SOE Governance Reviews of Six Countries." Washington, DC: World Bank Group.
- Cooke, Dudley, Ana P. Fernandes, and Priscila Ferreira (2019). "Product Market Competition and Gender Discrimination." *Journal of Economic Behavior and Organization* 157:496-522.
- Cortés, Patricia, Semiray Kasoolu, and Carolina Pan (2023). "Labor Market Nationalization Policies and Exporting Firm Outcomes: Evidence from Saudi Arabia." *Economic Development and Cultural Change* 71(4):1397-1426.
- Crisuolo, Chiara, Nicolas Gonne, Kohei Kitazawa, Guy Lalanne (2022a). "An Industrial Policy Framework for OECD Countries: Old Debates, New Perspectives." OECD Science, Technology and Industry Policy Papers No. 127. OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/0002217c-en>.
- Crisuolo, Chiara, Nicolas Gonne, Kohei Kitazawa, Guy Lalanne (2022b). "Are Industrial Policy Instruments Effective? A Review of the Evidence in OECD Countries." OECD Science, Technology and Industry Policy Papers No. 128. OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/57b3dae2-en>.
- Crowley, Meredith A., Oliver Exton, and Lu Han (2020). "The Looming Threat of Tariff Hikes: Entry into Exporting Under Trade Agreement Renegotiation." *AEA Papers and Proceedings* 110: 547-551.
- Del Prete, Davide, Michele Di Maio, and Aminur Rahman (2023). "Firms Amid Conflict: Performance, Production Inputs, and Market Competition." *Journal of Development Economics* 164: 103143.
- Dercon, Stefan, and Catherine Porter (2014). "Live Aid Revisited: Long-Term Impacts of the 1984 Ethiopian Famine on Children." *Journal of the European Economic Association* 12(4): 927-948.
- Desbureaux, Sébastien, and Aude-Sophie Rodella (2019). "Drought in the city: the economic impact of water scarcity in Latin American metropolitan areas." *World Development* 114: 13-27.
- Diwan, Ishac, and Jamal Ibrahim Haidar (2020a). "Political Connections Reduce Job Creation: Firm-level Evidence from Lebanon." *The Journal of Development Studies*. DOI:10.1080/00220388.2020.1849622.
- Diwan, Ishac, Philip Keefer, and Marc Schiffbauer (2020b). "Pyramid Capitalism: Political Connections, Regulation, and Firm Productivity in Egypt." *Review of International Organizations* 15(1): 211-246.
- Douch, Mustapha, Jun Du, and Enrico Vanino (2019). "Defying Gravity? Policy Uncertainty and Trade Diversion." Lloyds Banking Centre for Business Prosperity Research Paper.
- Eger, Claudia, Thiemo Fetzer, Jennifer Peck, and Saleh Alodayni (2022). "Organizational, Economic or Cultural? Firm-Side Barriers to Employing Women in Saudi Arabia." *World Development* 160: 106058.
- Elson, Diane (1999). "Labour Markets as Gendered Institutions: Equality, Efficiency and Empowerment Issues." *World Development* 27(3): 611–627.
- Eskander, Shaikh M.S.U., and Edward B. Barbier (2024). "Famine at Birth: Long-Term Health Effects of the 1974–75 Bangladesh Famine." *Environment and Development Economics*: 1-21.

- Evenett, Simon, Adam Jakubik, Fernando Martin, and Michele Ruta (2024). "The Return of Industrial Policy in Data." *The World Economy* 47(7): 2762-2788.
- European Bank for Reconstruction and Development (EBRD), European Investment Bank (EIB), and World Bank (WB) (2022). "Unlocking Sustainable Private Sector Growth in the Middle East and North Africa: Evidence from the Enterprise Survey." Luxembourg City: European Investment Bank; London: European Bank for Reconstruction and Development; Washington, DC: World Bank.
- Fiuratti, Federico Ivan, Steven Michael Pennings, and Jesica Torres (2024). "How Large Are the Economic Dividends from Closing Gender Employment Gaps in the Middle East and North Africa?" Policy Research Working Paper Series 10706, The World Bank.
- Gatti, Roberta, Jesica Torres, and Diego Faurès (2025). "Technical Note on Trade in MENA." Mimeo.
- Gatti, Roberta, Jesica Torres, Nelly Elmallakh, Gianluca Mele, Diego Faurès, Mennatallah Emam Mousa, and Ilias Suvanov (2024a). "MENA Economic Update, October 2024: Growth in the Middle East and North Africa." Washington, DC: World Bank.
- Gatti, Roberta, Asif M. Islam, Casey Maue, and Esha Dilip Zaveri (2024b). "Thirsty Business: A Global Analysis of Extreme Weather Shocks on Firms." Policy Research Working Paper Series 10923, The World Bank.
- Gatti, Roberta, Daniel Lederman, Asif M. Islam, Bo Andree, Johannes Pieter, Rana Lotfi, Mennatallah Emam Mousa, and Federico Bennett (2023). "Altered Destinies: The Long-Term Effects of Rising Prices and Food Insecurity in the Middle East and North Africa. MENA Economic Update; April 2023." Washington, DC: World Bank. <http://hdl.handle.net/10986/39559>. License: CC BY 3.0 IGO.
- Gatti, Roberta, Diego F. Angel-Urdinola, Joana Silva, and Andrés Bodor (2014). "Striving for Better Jobs: The Challenge of Informality in the Middle East and North Africa." *Directions in Development*. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-0-8213-9535-6. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.
- Gatti, Roberta, Matteo Morgandi, Rebekka Grun, Stefanie Brodmann, Diego Angel-Urdinola, Juan Manuel Moreno, Daniela Marotta, Marc Schiffbauer, and Elizabeth Mata Lorenzo (2013). "Jobs for shared prosperity: time for action in the Middle East and North Africa." World Bank. <http://hdl.handle.net/10986/13284>.
- Gazeaud, Jules, Nausheen Khan, Eric Mvukiyeye, and Olivier Sterck (2023). "With or Without Him? Experimental Evidence on Cash Grants and Gender-Sensitive Trainings in Tunisia." *Journal of Development Economics* 165: 103169.
- Gonzalez, Alessandra, Inmaculada Macias-Alonso, and Jennifer Peck (2022). "Mentorship and Role Modeling, In and Out of the House: Evidence from High School Girls in Saudi Arabia." BFI Working Paper No. 2022-48.
- Gosnell, Greer K., John A. List, and Robert D. Metcalfe (2020). "The Impact of Management Practices on Employee Productivity: A Field Experiment with Airline Captains." *Journal of Political Economy* 128(4): 1195-1232.
- Handley, Kyle, and Nuno Limão (2022). "Trade Policy Uncertainty." *Annual Review of Economics* 14(1): 363-395.
- Handley, Kyle, and Nuno Limão (2017). "Policy Uncertainty, Trade, and Welfare: Theory and Evidence for China and the United States." *American Economic Review* 107(9): 2731-2783.
- Handley, Kyle, and Nuno Limão (2015). "Trade and Investment Under Policy Uncertainty: Theory and Firm Evidence." *American Economic Journal: Economic Policy* 7(4): 189-222.
- Hellerstein, Judith K., David Neumark, and Kenneth R. Troske (2002). "Market Forces and Sex Discrimination." *Journal of Human Resources* 37(2): 353-80.
- Hertog, Steffen (2025). "When Rentier Patronage Breaks Down: The Politics of Citizen Outsiders on Gulf Oil States' Labor Markets." *Studies in Comparative International Development*. Forthcoming.
- Hoogeveen, Johannes, and Chinedu Obi, editors. (2024). "A Triple Win: Fiscal and Welfare Benefits of Economic Participation by Syrian Refugees in Jordan." Washington, DC: World Bank. <http://hdl.handle.net/10986/41574>. License: CC BY 3.0 IGO.
- Imbruno, Michele (2019). "Importing Under Trade Policy Uncertainty: Evidence from China." *Journal of Comparative Economics* 47(4): 806-826.

- International Financial Corporation (IFC) (2021). "Country Private Sector Diagnostic: Creating Markets in Jordan." World Bank Group.
- International Financial Corporation (IFC) (2020). "Country Private Sector Diagnostic: Creating Markets in Egypt." World Bank Group.
- International Financial Corporation (IFC) (2019). "Country Private Sector Diagnostic: Creating Markets in Morocco." World Bank Group.
- International Monetary Fund (IMF) (2025). "World Economic Outlook Update – Global Growth: Divergent and Uncertain."
- International Monetary Fund (IMF) (2024). "Industrial Policy Coverage in IMF Surveillance – Broad Considerations." IMF Policy Papers. [https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/PP/2024/English/PPEA2024008.ashx#:~:text=IP%20refers%20to%20targeted%20government,or%20non%20Deconomic\)%20objectives](https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/PP/2024/English/PPEA2024008.ashx#:~:text=IP%20refers%20to%20targeted%20government,or%20non%20Deconomic)%20objectives).
- Islam, Asif M. and Daniel Lederman (2024). "Data Transparency and Growth in Developing Economies During and After the Global Financial Crisis." *KYKLOS* 77(4): 1169–1205.
- Islam, Asif, and Marie Hyland (2019). "The drivers and impacts of water infrastructure reliability—a global analysis of manufacturing firms." *Ecological Economics* 163:143-157.
- Islam, Asif M. and Roberta Gatti (2023). "The Human Capital of Firms and the Formal Training of Workers." *IZA Journal of Development and Migration* 13:04.
- Islam, Asif M. and Roberta Gatti (2024). "Management Practices and Partial Government Ownership in the Middle East and North Africa." *Economics of Transition and Institutional Change* 31(4): 1165–1192.
- Islam, Asif M., Silvia Muzi, and Mohammad Amin (2019). "Unequal Laws and the Disempowerment of Women in the Labour Market: Evidence from Firm-Level Data." *The Journal of Development Studies* 55(5): 822–844. DOI: 10.1080/00220388.2018.1487055.
- Islam, Asif M., Dalal Moosa, and Federica Saliola (2022). "Jobs Undone: Reshaping the Role of Governments Towards Markets and Workers in the Middle East and North Africa." World Bank.
- Islam, Asif M. and Mohammad Amin (2016). "Women Managers and the Gender-Based Gap in Access to Education: Evidence from Firm-Level Data in Developing Countries." *Feminist Economics* 22(3): 127–153.
- Javadi, Siamak, and Abdullah-Al Masum (2021). "The impact of climate change on the cost of bank loans." *Journal of Corporate Finance* 69: 102019.
- Juhász, Réka, Nathan Lane, Emily Oehlsen, and Verónica C. Pérez (2023a). "The Who, What, When, and How of Industrial Policy: A Text-Based Approach."
- Juhász, Réka, Nathan Lane, and Dani Rodrik (2023b). "The New Economics of Industrial Policy." *Annual Review of Economics* 16.
- Kassa, Woubet, and Andinet Woldemichael (2024). "Hotter Planet, Hotter Factories: Uneven Impacts of Climate Change on Productivity." Policy Research Working Paper Series 10762, The World Bank.
- Kling, Gerhard, Ulrich Volz, Victor Murinde, and Sibel Ayas (2021). "The impact of climate vulnerability on firms' cost of capital and access to finance." *World Development* 137: 105131.
- Krafft, Caroline, Ragui Assaad, Khandker Wahedur Rahman, Maakwe Cumanzala (2024). "How Do Small Formal and Informal Firms in Egypt Compare? An Analysis of Firm Characteristics and Implications for Formalization Efforts." *Review of Development Economics*.
- Krafft, Caroline, and Ragui Assaad (2018). "Do More Productive Firms Pay Workers More? Evidence from Egypt." *Economic Research Forum for Arab Countries, Iran and Turkey Working Paper No. 1222*.
- Ksoll, Christopher, Rocco Macchiavello, and Ameet Morjaria (2023). "Electoral Violence and Supply Chain Disruptions in Kenya's Floriculture Industry Disruptions." *Review of Economics and Statistics* 105(6): 1335–1351.
- Lane, Nathan (2020). "The New Empirics of Industrial Policy." *Journal of Industry, Competition and Trade* 20: 209–234. <https://doi.org/10.1007/s10842-019-00323-2>.

- La Porta, Rafael, and Andrei Shleifer (2014). "Informality and Development." *Journal of Economic Perspectives* 28(3): 109–126.
- Lopez-Acevedo, Gladys, Marco Ranzani, Nistha Sinha, and Adam Elsheikhi (2023). *Informality and Inclusive Growth in the Middle East and North Africa*. Middle East and North Africa Development Report. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1988-9. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.
- Maloney, William F. and Gaurav Nayyar (2018). "Industrial Policy, Information, and Government Capacity." *World Bank Research Observer* 33(2): 189–217.
- Meng, Xin, and Nancy Qian (2006). "The Long Run Health and Economic Consequences of Famine on Survivors: Evidence from China's Great Famine." IZA Discussion Paper No. 2471. Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=950915> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.950915>.
- Miller, Conrad, Jennifer Peck, and Mehmet Seflek (2022a). "Missing Women, Integration Costs, and Big Push Policies in the Saudi Labor Market." *American Economic Journal: Applied Economics* 14(2): 51–77.
- Miller, Conrad, Jennifer Peck, and Mehmet Seflek (2022b). "Integration Costs and Missing Women in Firms Around the World." *AEA Papers and Proceedings* 112.
- Moosa, Dalal, Joanna Abdel Ahad, and Vanessa Moreira (2023). "Understanding Urban Informality in Iraq: Findings from the Informal Sector Enterprise Survey." Washington, DC: World Bank.
- OCHA (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs) (2025). "Yemen Humanitarian Needs and Response Plan 2025 (January 2025)." <https://www.unocha.org/publications/report/yemen/yemen-humanitarian-needs-and-response-plan-2025-january-2025>.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development) (2012). *Towards New Arrangements for State Ownership in the Middle East and North Africa*. Paris: OECD Publishing.
- Painter, Rebecca C., Clive Osmond, Peter Gluckman, Mark Hanson, David I. W. Phillips, and Tessa J. Roseboom (2008). "Transgenerational Effects of Prenatal Exposure to the Dutch Famine on Neonatal Adiposity and Health in Later Life." <https://doi.org/10.1111/j.1471-0528.2008.01822.x>.
- Peck, Jennifer R. (2025). "Nationalization Policies in the Gulf." Mimeo.
- Peck, Jennifer R. (2017). "Can Hiring Quotas Work? The Effect of the Nitaqat Program on the Saudi Private Sector." *American Economic Journal: Economic Policy* 9(2): 316-347.
- Rahmati, Mohammad H. and Asal Pilehvari (2019). "The Productivity Trend in Iran: Evidence from Manufacturing Firms." *Economics of Transition and Institutional Change* 27(2): 395-407.
- Reed, Tristan (2024). "Export-Led Industrial Policy for Developing Countries: Is There a Way to Pick Winners?" *Journal of Economic Perspectives* 38(4): 3-26.
- Rigo, Ernesto Ramirez, Christine J. Richmond, Oluremi Akin Olugbade, Gareth Anderson, Maria Atamanchuk, Hatim Bukhari, Iacovos Ioannou, Deeksha Kale, Tannous Kass-Hanna, Maximilien Queyranne, Wei Shi, and Joyce Wong (2021). *State-Owned Enterprises in Middle East, North Africa, and Central Asia: Size, Costs, and Challenges*. IMF Middle East and Central Asia Department Paper No 2021/019. Washington, DC: International Monetary Fund.
- Rijkers, Bob, Leila Baghdadi, and Gael Raballand (2017a). "Political Connections and Tariff Evasion: Evidence from Tunisia." *The World Bank Economic Review* 31: 459-482.
- Rijkers, Bob, Caroline Freund, and Antonio Nucifora (2017b). "All in the Family: State Capture in Tunisia." *Journal of Development Economics* 124: 41-59.
- Rodrik, Dani (1998). "Why do more open economies have bigger governments?" *Journal of political economy* 106.5: 997-1032.
- Ruckteschler, Christian, Adeel Malik, and Ferdinand Eib (2019). "The Politics of Trade Protection: Evidence from an EU-mandated Tariff Liberalization in Morocco." *CSAE Working Paper Series 2019-12*, Centre for the Study of African Economies, University of Oxford.

- Schiffbauer, Marc, Abdoulaye Sy, Sahar Hussain, Hania Sahnoun, and Philip Keefer (2015). "Jobs or Privileges: Unleashing the Employment Potential of the Middle East and North Africa." World Bank.
- Scur, Daniela, Rafaella Sadun, John Van Reenen, Renata Lemos, and Nicholas Bloom (2021). "World Management Survey at 18: Lessons and the Way Forward." IZA Discussion Papers No. 14146.
- Somanathan, Eswaran, Rohini Somanathan, Anant Sudarshan, and Meenu Tewari (2021). "The Impact of Temperature on Productivity and Labor Supply: Evidence from Indian Manufacturing." *Journal of Political Economy* 129(6): 1797-1827.
- Stacy, Brian William, Lucas Kitzmüller, Xiaoyu Wang, Daniel Gerszon Mahler, and Umar Serajuddin (2024). "Missing Evidence: Tracking Academic Data Use around the World." Policy Research Working Paper Series 10673, The World Bank.
- United Nations, World Bank, European Union (2025). "Gaza and West Bank Interim Rapid Damage and Needs Assessment - February 2025." <https://palestine.un.org/en/289429-gaza-and-west-bank-interim-rapid-damage-and-needs-assessment-february-2025>.
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) (2025a). "Regional Flash Update #17 - Syria Situation Crisis." <https://reliefweb.int/report/syrian-arab-republic/unhcr-regional-flash-update-17-syria-situation-crisis-7-march-2025>.
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) (2025b). "Operational Framework: Voluntary Return of Syrian Refugees and IDPs." <https://reliefweb.int/report/syrian-arab-republic/unhcr-operational-framework-voluntary-return-syrian-refugees-and-idps-2025>.
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) (2025c). "UNHCR Regional Flash Update #16 Syria Situation Crisis." <https://data.unhcr.org/en/documents/details/114904>.
- Utar, Hale, and Luis B. Torres Ruiz (2013). "International competition and industrial evolution: Evidence from the impact of Chinese competition on Mexican maquiladoras." *Journal of Development Economics* 105: 267-287.
- Warwick, Ken (2013). "Beyond Industrial Policy: Emerging Issues and New Trends." OECD Science, Technology and Industry Policy Papers, No. 2, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/5k4869clw0xp-en>.
- World Bank (2025a). "Global Economic Prospects, January 2025." Washington, DC: World Bank.
- World Bank (2025b). "April 2025 Macro Poverty Outlook." <https://www.worldbank.org/en/publication/macro-poverty-outlook>.
- World Bank (2024a). "World Development Report 2024: The Middle-Income Trap." Washington, DC: World Bank.
- World Bank (2024b). "Unlocking the Potential of the Moroccan Private Sector: An Analysis of Firm Dynamics and Productivity - Executive Summary." Washington, DC: World Bank.
- World Bank (2024c). "Business Ready 2024." Washington, DC: World Bank.
- World Bank (2024d). "The Welfare of Syrian Households after a Decade of Conflict." Washington, DC: World Bank. <http://hdl.handle.net/10986/41627>. License: CC BY-NC 3.0 IGO.
- World Bank (2023a). "World Development Report 2023: Migrants, Refugees, and Societies." Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1941-4. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.
- World Bank (2023b). "The Business of the State." Washington, DC: World Bank.
- World Bank (2020). "Yemen Dynamic Needs Assessment: Phase 3 (2020 Update)." World Bank, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/34991>. License: CC BY 3.0 IGO.
- World Bank (2014). "Development Policy Review: The Unfinished Revolution - Bringing Opportunity, Good Jobs and Greater Wealth to All Tunisians." Washington, DC: World Bank.
- World Food Program (WFP) (2025). "Yemen Food Security Update - February 2025." <https://fscluster.org/sites/default/files/2025-03/Monthly%20Food%20Security%20Update%20Feb%202025.pdf>.
- Zaveri, Esha Dilip, Roberta Gatti, and Asif M. Islam (2024). "Extreme Weather Shocks and Firms in the Middle East and North Africa." Policy Research Working Paper Series 11004, The World Bank.

Annexe

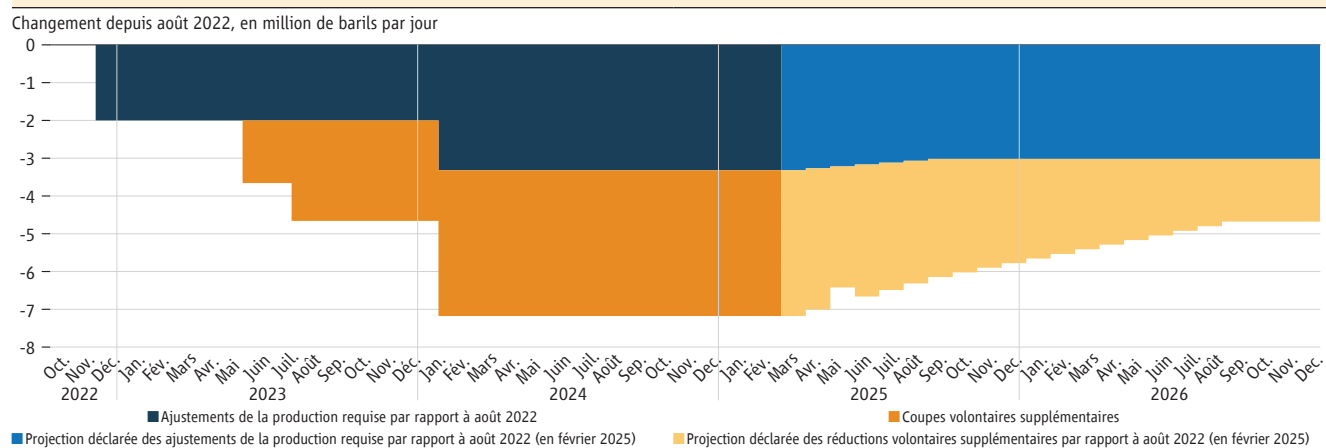
Chronologie des coupes de production de l'OPEP

Ces deux dernières années, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP — Algérie, Arabie saoudite, Congo, Émirats arabes unis, Gabon, Guinée équatoriale, Iraq, Koweït, Libye, Nigéria, République islamique d'Iran et Venezuela) et d'autres pays producteurs de pétrole (OPEP+) ont ajusté leurs niveaux de production de pétrole afin de stabiliser les cours de l'or noir. En plus des changements convenus par tous dans les niveaux de production, certains membres de l'OPEP+ ont annoncé des réductions volontaires supplémentaires à différents moments (L'OPEP+ comprend les membres de l'OPEP, plus l'Azerbaïdjan, Bahreïn, le Brunéi (Darussalam), le Kazakhstan, la Malaisie, le Mexique, Oman, la Russie, le Soudan et le Soudan du Sud).

La décision des pays producteurs de ralentir la production de pétrole est considérée comme un facteur, auquel s'ajoute les cours relativement bas du pétrole, de la médiocrité des dernières performances économiques des pays exportateurs de pétrole au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La croissance du PIB réel des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar) était de 0,5 % en 2023 et de 1,9 % en 2024. La durée de ces coupes de production et la façon dont la situation va finalement se dénouer pourraient influencer sur l'avenir économique de toute la région. On trouvera au tableau A.1, infra, la chronologie détaillée des révisions des niveaux de production requis et des coupes volontaires supplémentaires décidées par les membres de l'OPEP+ depuis octobre 2022.

Au moment où ces lignes sont écrites, les coupes de production de pétrole volontaires annoncées en novembre 2023 devraient cesser à partir d'avril 2025. S'il est mené comme prévu, ce rétablissement progressif de la production pétrolière serait la première décision du genre depuis octobre 2022 (figure A.1). Cependant, la dernière annonce précise que l'augmentation de la production occasionnée par la réduction des coupes peut être interrompue ou inversée si les conditions du marché s'y prêtent. Au départ, ces réductions devaient prendre fin en mars 2024, mais elles ont été prolongées à plusieurs reprises depuis lors.

Figure A.1 Ajustements et coupes de la production de pétrole de l'OPEP+ au fil du temps

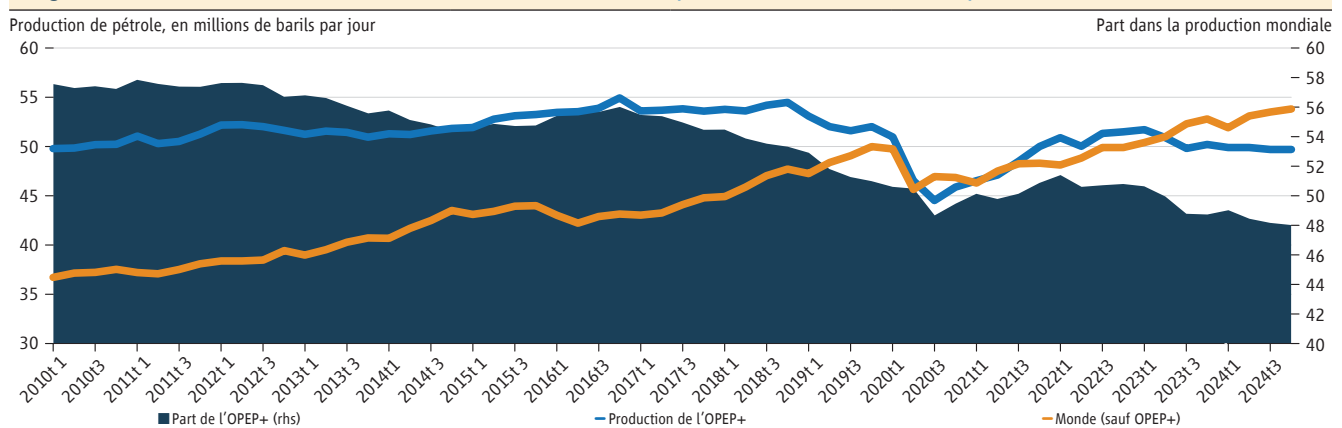


Sources : Communiqués de presse de l'OPEP (ope.org) ; Agence saoudienne de presse (spa.gov.sa) ; et calculs des services de la Banque mondiale.

N.B. : OPEP = Organisation des pays exportateurs de pétrole (Algérie, Arabie saoudite, Congo, Émirats arabes unis, Gabon, Guinée équatoriale, Iraq, Koweït, Libye, Nigéria, République islamique d'Iran, Venezuela). OPEP+ = membres de l'OPEP, plus l'Azerbaïdjan, Bahreïn, le Brunéi (Darussalam), le Kazakhstan, la Malaisie, le Mexique, Oman, la Russie, le Soudan et le Soudan du Sud.

Les annonces des réductions de la production pétrolière par l'OPEP+ ont globalement eu peu d'effets sur le prix au comptant du pétrole. Par exemple, le cours du brut Brent de référence a bondi de 6 % après l'annonce de coupes volontaires supplémentaires en avril 2023, avant de retomber un mois plus tard. L'annonce de coupes volontaires supplémentaires en novembre 2023 l'a à peine ébranlé. L'absence de réaction sur les marchés du pétrole peut s'expliquer par l'augmentation de l'offre de producteurs hors OPEP+. La part de l'OPEP+ dans la production mondiale de pétrole n'a cessé de reculer ces quinze dernières années (figure A.2). Le même schéma de réaction initiale puis d'indifférence aux annonces de l'OPEP+ est observé concernant les révisions des prévisions de croissance pour la région MENA. Bien que les prévisions aient été largement révisées après l'annonce de nouvelles coupes volontaires en octobre 2022 et avril 2023, l'annonce de novembre 2023 a donné lieu à des révisions beaucoup moins importantes, comme si elles avaient déjà été intégrées dans les projections (figure I.16). En 2024, il n'y a eu que peu ou pas du tout de révisions des prévisions après l'annonce de chacune des cinq prolongations qui sont intervenues.

Figure A.2 Part de l'OPEP et des États-Unis dans la production mondiale de pétrole



Source : Agence internationale de l'énergie, *Oil Market Reports*.

M.B. : OPEP = Organisation des pays exportateurs de pétrole (Algérie, Arabie saoudite, Congo, Émirats arabes unis, Gabon, Guinée équatoriale, Iraq, Koweït, Libye, Nigéria, République islamique d'Iran, Venezuela). OPEP+ = membres de l'OPEP, plus l'Azerbaïdjan, Bahreïn, le Brunei (Darussalam), le Kazakhstan, la Malaisie, le Mexique, Oman, la Russie, le Soudan et le Soudan du Sud.

Les retards dans la réduction des coupes de production pétrolière ont également eu peu d'effets sur les cours de l'or noir, ce qui pourrait indiquer que ces annonces étaient attendues par le marché. Toutefois, le communiqué de presse de l'OPEP en date du 3 mars 2025 qui réaffirmait l'intention de commencer à supprimer progressivement les coupes de production de pétrole en avril 2025 a suscité une réaction de la part des marchés pétroliers, en l'occurrence une baisse de 6 % du cours du Brent. Le communiqué de presse a peut-être persuadé les marchés que la suppression, d'abord annoncée en décembre 2024, se déroulerait cette fois comme prévu. Le 3 avril 2025, huit pays de l'OPEP+ (l'Arabie saoudite, l'Iraq, les Émirats arabes unis, le Koweït, le Kazakhstan, l'Algérie et Oman) ont annoncé un ajustement de la production, équivalent à trois majorations mensuelles, pour le mois de mai 2025. La nouvelle a eu pour effet d'accélérer la suppression des réductions de la production de pétrole pour ce mois. L'annonce ne précise cependant pas si et dans quelle mesure les niveaux de production seraient ajustés au cours des mois suivants, indiquant simplement que « les huit pays se réuniront le 5 mai pour décider des niveaux de production de juin ».

Tableau A.1 Chronologie des coupes de production de l'OPEP+

Date	Événement	Type d'annonce	Description
5 oct. 2022	33 ^e ONOMM	Ajustements de la production requise	Ajustement à la baisse de la production globale de 2 mb/j pour la période de nov. 2022 à décembre 2023.
2 avril 2023	48 ^e JMMC	Coupes volontaires supplémentaires	Réduction volontaire supplémentaire de la production de 1,66 mb/j pour la période de mai 2023 à décembre 2023.
4 juin 2023	35 ^e ONOMM	Ajustements de la production requise	Ajustement à la baisse de la production globale de 1,39 mb/j de janvier 2024 à décembre 2024.
4 juin 2023	35 ^e ONOMM	Prolongation des coupes volontaires supplémentaires	Les coupes volontaires supplémentaires annoncées le 3 avril 2023 sont prolongées jusqu'à la fin de 2024.

4 juin 2023	Annonce du ministère de l'Énergie de l'Arabie saoudite	Coupes volontaires supplémentaires	Le Royaume d'Arabie saoudite a annoncé une réduction supplémentaire de la production de 1 mb/j pour juillet 2023.
13 juin 2023	Communiqué de presse de l'OPEP	Révision de la production	La production requise de la Russie a été revue à la hausse de 0,12 mb/j pour la période de janvier 2024 à décembre 2024.
3 juillet 2023	Annonce du ministère de l'Énergie de l'Arabie saoudite	Prolongation des coupes volontaires supplémentaires	Le Royaume d'Arabie saoudite a prolongé la réduction volontaire supplémentaire de 1 mb/j jusqu'en août 2023.
3 août 2023	Annonce du ministère de l'Énergie de l'Arabie saoudite	Prolongation des coupes volontaires supplémentaires	Le Royaume d'Arabie saoudite a prolongé la réduction volontaire supplémentaire de 1 mb/j jusqu'en septembre 2023.
5 sept. 2023	Annonce du ministère de l'Énergie de l'Arabie saoudite	Prolongation des coupes volontaires supplémentaires	Le Royaume d'Arabie saoudite a prolongé la réduction volontaire supplémentaire de 1 mb/j jusqu'à la fin de décembre 2023.
3 nov. 2023	36 ^e ONOMM	Ajustements de la production requise	Les niveaux de production requis en 2024 pour l'Angola, le Congo et le Nigeria ont été ajustés à la baisse de 0,17 mb/j, à la hausse de 0,001 mb/j et à la hausse de 0,12 mb/j, respectivement.
3 nov. 2023	36 ^e ONOMM	Coupes volontaires supplémentaires	La production volontaire supplémentaire a été réduite de 2,20 mb/j pour la période de janvier 2024 à fin mars 2024. Après quoi, les niveaux de production devraient être rétablis progressivement.
3 mars 2024	Communiqué de presse de l'OPEP	Prolongation des coupes volontaires supplémentaires	Les réductions volontaires supplémentaires annoncées le 30 novembre 2023 sont prolongées jusqu'à la fin du mois de juin 2024. Après quoi, les niveaux de production devraient être rétablis progressivement.
2 juin 2024	37 ^e ONOMM	Prolongation et ajustements de la production requise	Les niveaux de production requis sont prolongés jusqu'à la fin de 2025 sans changement par rapport aux niveaux du 13 juin 2023 dans la plupart des cas. La production requise des Émirats arabes unis a été augmentée de 0,3 m/j et sera introduite progressivement.
2 juin 2024	37 ^e ONOMM	Prolongation des coupes volontaires supplémentaires	Les coupes volontaires supplémentaires annoncées le 3 avril 2023 sont prolongées jusqu'à la fin de 2025.
2 juin 2024	37 ^e ONOMM	Prolongation des coupes volontaires supplémentaires	Prolongation jusqu'à la fin du mois de septembre 2024 des réductions volontaires supplémentaires annoncées le 30 novembre 2023, après quoi ces réductions volontaires seront supprimées progressivement sur une base mensuelle jusqu'à la fin du mois de septembre 2025.
5 sept. 2024	Communiqué de presse de l'OPEP	Prolongation des coupes volontaires supplémentaires	Prolongation jusqu'à la fin du mois de novembre 2024 des réductions volontaires supplémentaires annoncées le 30 novembre 2023, après quoi ces réductions volontaires seront progressivement supprimées sur une base mensuelle jusqu'à fin décembre 2025.
3 nov. 2024	Communiqué de presse de l'OPEP	Prolongation des coupes volontaires supplémentaires	Prolongation jusqu'à la fin de décembre 2024 des réductions volontaires supplémentaires annoncées le 30 novembre 2023.
5 déc. 2024	38 ^e ONOMM	Prolongation et ajustements de la production requise	Les niveaux de production requis sont prolongés jusqu'à la fin de 2026 sans changement par rapport aux niveaux du 2 juin 2024. L'augmentation de 0,3 mb/j de la production requise pour les Émirats arabes unis, annoncée le 2 juin 2024, sera introduite progressivement à partir d'avril 2025 jusqu'à la fin du mois de septembre 2026.
5 déc. 2024	38 ^e ONOMM	Prolongation des coupes volontaires supplémentaires	Les coupes volontaires supplémentaires annoncées le 3 avril 2023 sont prolongées jusqu'à la fin de 2026.
5 déc. 2024	38 ^e ONOMM	Prolongation des coupes volontaires supplémentaires	Prolongation jusqu'à la fin du mois de mars 2025 des réductions volontaires supplémentaires annoncées le 30 novembre 2023, après quoi elles seront progressivement supprimées sur une base mensuelle jusqu'à fin septembre 2026.
3 avril 2025	Communiqué de presse de l'OPEP	Ajustements de la production requise	Ajustement à la hausse de la reprise programmée de la production pour le mois de mai 2025 de 411 000 barils par jour.

Sources : Communiqués de presse de l'OPEP (ope.org) ; Agence saoudienne de presse (spa.gov.sa)

N.B. : Les annonces sont regroupées par couleurs. OPEP = Organisation des pays exportateurs de pétrole (Algérie, Arabie saoudite, Congo, Émirats arabes unis, Gabon, Guinée équatoriale, Iraq, Koweït, Libye, Nigéria, République islamique d'Iran, Venezuela). OPEP+ = membres de l'OPEP, plus l'Azerbaïdjan, Bahreïn, le Brunéi (Darussalam), le Kazakhstan, la Malaisie, le Mexique, Oman, la Russie, le Soudan et le Soudan du Sud. ONOMM = Réunion ministérielle des pays membres de l'OPEP et des pays non-membres de l'OPEP. JMMC = Comité ministériel mixte de suivi. KSA = Royaume d'Arabie saoudite ; UAE = Émirats arabes unis ; mb/d= millions de barils par jour.

Tableau A.2 Croissance réelle et projetée du PIB réel, croissance du PIB réel par habitant, solde du compte courant et solde du compte budgétaire dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, par économie, 2024-2026

	Croissance du PIB réel			Croissance du PIB réel par habitant			Solde du compte courant			Solde du compte budgétaire		
	pourcentage			pourcentage			(pourcentage du PIB)			(pourcentage du PIB)		
	2024e	2025f	2026f	2024e	2025f	2026f	2024e	2025f	2026f	2024e	2025f	2026f
MENA	1,9	2,6	3,7	0,5	1,1	2,3	3,4	1,6	2,8	-2,6	-3,5	-3,1
Pays MENA à revenu intermédiaire	1,9	1,9	3,0	0,6	0,6	1,6	-1,2	-4,3	-2,9	-5,4	-7,6	-6,7
Pays exportateurs de pétrole	1,9	2,3	3,7	0,4	0,8	2,3	5,1	2,9	4,2	-2,2	-3,0	-2,6
CCG	1,9	3,2	4,5	-0,4	1,2	2,7	6,9	6,0	7,4	-0,4	-0,4	-0,1
Qatar	2,6	2,4	5,4	1,8	1,6	4,3	17,4	13,1	15,5	0,7	1,5	4,2
Émirats arabes unis	3,9	4,6	4,9	0,3	2,2	3,1	8,2	6,2	6,4	4,6	4,2	4,5
Bahreïn	3,0	3,5	3,0	0,6	1,4	1,1	4,8	4,4	3,9	-7,9	-7,7	-7,9
Arabie saoudite	1,3	2,8	4,5	-0,5	1,0	2,8	2,5	3,9	5,7	-2,8	-2,3	-2,9
Koweït	-2,9	2,2	2,7	-4,9	0,5	1,2	23,8	15	17,6	-5,0	-7,2	-5,4
Oman	1,7	3,0	3,7	-2,7	-1,0	0,4	2,4	0,9	1,2	5,4	2,0	2,4
Pays en développement exportateurs de pétrole	1,9	0,8	2,4	0,6	-0,5	1,1	1,0	-3,9	-2,1	-6,2	-8,5	-7,5
Libye	-2,9	12,3	6,4	-4,0	11,1	5,3	4,5	3,2	15,6	0,3	-4,5	-1,8
République islamique d'Iran	3,0	-1,6	0,6	2,2	-2,5	-0,2	1,7	-1,6	-0,8	-3,1	-4,6	-4,7
Algérie	3,3	3,2	3,1	1,8	1,8	1,8	-1,4	-7,1	-6,3	-13,5	-14,3	-13,4
Iraq	-1,5	1,3	5,3	-3,5	-0,8	3,1	1,6	-6,7	-3,8	-4,7	-11,3	-8,5
Pays en dév. importateurs de pétrole	1,9	3,4	3,7	0,7	2,0	2,3	-4,4	-4,8	-4,0	-4,2	-6,0	-5,5
République arabe d'Égypte	2,4	3,8	4,2	1,1	2,0	2,3	-5,3	-6,3	-4,7	-3,6	-7,2	-6,5
Tunisie	1,4	1,9	1,6	0,7	1,3	1,1	-1,7	-1,8	-2,0	-6,2	-5,8	-5,6
Jordanie	2,4	2,4	2,5	1,4	2,7	1,9	-5,5	-5,1	-4,9	-5,6	-5,4	-5,2
Maroc	3,2	3,4	3,3	2,2	2,4	2,5	-1,2	-2,0	-2,3	-4,1	-3,9	-3,4
Djibouti	6,0	5,2	5,1	4,5	3,8	3,7	11,5	14,1	12,9	0,2	3,3	3,4
Cisjordanie et Gaza	-26,6	-1,6	4,0	-28,3	-3,9	1,7	-21,6	-18,5	-16,2	-9,5	-9,5	-6,2
Économies non incluses dans les chiffres globaux												
Liban	-7,1	4,7	N.D.	-7,6	N.D.	N.D.	-22,2	-15,3	N.D.	0,5	0,0	N.D.
République du Yémen	-1,5	-1,5	0,5	-4,4	-4,3	N.D.	-18,0	-11,7	-11,4	-2,5	-3,8	-4,6
République arabe syrienne	-1,5	-1,0	N.D.	-5,8	-4,7	N.D.	0,4	-10,1	N.D.	-3,1	-2,2	N.D.

Source : Calculs des services de la Banque mondiale à partir de données du rapport *Macro Poverty Outlook* de la Banque mondiale, avril 2025.

N.B. : e = estimation, p = prévision et N.D. = non disponible. Les pays sont classés par ordre décroissant en fonction du PIB par habitant en 2023 (PPA constant 2021) dans chaque catégorie. Les données sont arrondies à un chiffre. Les données concernent les exercices budgétaires pour la République arabe d'Égypte (commençant le 1^{er} juillet et se terminant le 30 juin) et la République islamique d'Iran (commençant le 21/22 mars et s'achevant le 20/21 mars). Autres pays = Liban, République arabe syrienne et République du Yémen, qui sont exclus des moyennes régionales et sous-régionales de la région MENA en raison de valeurs incertaines. Les pays de la région MENA à revenu intermédiaire comprennent la Libye, la République islamique d'Iran, l'Algérie, l'Iraq, la République arabe d'Égypte, la Tunisie, la Jordanie, le Maroc, la Cisjordanie et Gaza et Djibouti. Les prévisions macroéconomiques pour l'Iraq présentées dans ce tableau sont basées sur les estimations de la Banque mondiale du PIB réel aux prix constants du marché. Pour les années 2024 à 2026, les taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant pour l'Iraq aux prix constants du marché sont identiques à ceux aux prix constants des facteurs. La balance des opérations courantes et la balance des opérations budgétaires de l'Iraq (en pourcentage du PIB) aux prix constants du marché peuvent différer quelque peu des balances aux prix constants des facteurs. Les moyennes pondérées régionales et sous-régionales de la croissance du PIB réel sont calculées en utilisant le PIB réel de l'année précédente comme facteur de pondération. Les moyennes pondérées régionales et sous-régionales de la croissance du PIB réel par habitant sont calculées en déterminant le PIB réel par habitant pour chaque catégorie, puis en calculant les taux de croissance annuels. Les moyennes régionales et sous-régionales de la balance des opérations courantes et de la balance des opérations budgétaires sont calculées en utilisant les niveaux du PIB nominal de l'année en cours comme facteurs de pondération. Les chiffres sont mis à jour au 8 avril 2025. Les entrées pour les pays faisant partie des économies non incluses dans les chiffres globaux sont sujettes à une forte incertitude. Ces économies sont exclues des chiffres globaux des sous-groupes.

RÉGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD
BULLETIN D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION MENA AVRIL 2025

CHANGER DE VITESSE :

Le secteur privé comme moteur de la croissance
dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE